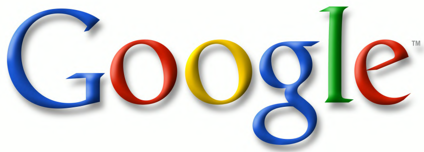



Joseph Smith
British Consul
at Venice.



HISTOIRE ROMAINE,

DEPUIS LA FONDATION DE ROME JUSQU'A LA BATAILLE D'ACTIUM,

C'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République.

TOME SEIZIEME.

Par M. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collège de Beauvais, pour servir de continuation à l'Ouvrage de M.* ROLLIN.

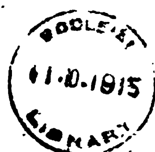


A PARIS,

Chez { La Veuve ESTIENNE & Fils, Libraires, rue Saint Jacques, à la Vertu; ET DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. XLIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.


BODLEIAN
11.10.1915
LIBRARY



LISTE

Des noms des Consuls, & des années que comprend ce Volume.

L. CORNIFICIUS. SEX. POMPEIUS.	AN.R. 717. AV.J.C. 35.
M. ANTONIUS II. L. SCRIBONIUS LIBO.	AN.R. 718. AV.J.C. 34.
C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS II. L. VOLCATIUS TULLUS.	AN.R. 719. AV.J.C. 33.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS. C. SOSIUS.	AN.R. 720. AV.J.C. 32.
C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS III. M. VALERIUS MESSALA CORVINUS.	AN.R. 721. AV.J.C. 31.
C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS IV. M. LICINIUS CRASSUS.	AN.R. 722. AV.J.C. 30.
C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS V. SEX. APULEIUS.	AN.R. 723. AV.J.C. 29.



APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier le seiziéme Tome de l'*Histoire Romaine*, par M. CREVIER, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'Impression. FAIT à Paris ce 9. Décembre 1747.

SECOUSSE.



HISTOIRE ROMAINE.

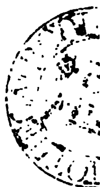


LIVRE LII.



UERRE entre Octavien & Antoine. Bataille d'Actium. Conquête de l'Egypte. Mort d'Antoine & de Cléopatre. Triomphes d'Octavien. Ans de Rome 717-723.

§. I.



Ligue entre Antoine & le Roi des Médes, qui s'étoit brouillé avec le Roi des Parthes. Antoine se rend maître par une perfidie de la personne du Roi d'Arménie. Il fait la conquête de l'Arménie. Il retourne à Aléxandrie, & y triomphe. Octavie part de Rome, pour se rendre

auprès de son mari. Cléopatre en est allarmée. Ses artifices pour retenir le cœur d'Antoine. Octavie ne peut obtenir d'Antoine la permission de le venir trouver. Elle s'en retourne. Noblesse de ses procédés. Antoine, dans une pompeuse cérémonie, reconnoît Cléopatre pour son épouse légitime, & déclare Rois des Rois les enfans qu'il avoit eus d'elle. Octavien profite de cet éclat pour rendre Antoine odieux aux Romains. Les choses s'aigrissent entre Antoine & Octavien. Les Consuls, tous deux amis d'Antoine, quittent Rome pour aller le joindre. Octavien donne une permission générale d'en faire autant à tous ceux qui le voudront. Pollion demeure neutre. Dernier voyage d'Antoine en Arménie. Il se prépare à faire la guerre contre Octavien. Son alliance funeste au Roi des Médes. Les amis d'Antoine veulent lui persuader de renvoyer Cléopatre pendant la guerre, & ne peuvent y réussir. Fêtes superbes & galantes pendant les préparatifs de la guerre. Perle dissoute dans du vinaigre & avalée par Cléopatre. Honneurs décernés à Cléopatre par les Athéniens. Antoine envoye ordre à Octavie de vuider sa maison de Rome. Elle obéit en pleurant. Il laisse passer

passer le tems où il auroit pû attaquer Octavien avec avantage. Plancus quitte Antoine pour se donner à Octavien. Reproches faits à Antoine dans le Sénat. Testament d'Antoine lû au Sénat & devant le peuple par Octavien. Géminius envoyé à Antoine par ses amis de Rome, est maltraité par Cléopatre, & s'enfuit. Silanus & Dellius quittent Antoine. Manie de Cléopatre. Excessif aveuglement d'Antoine. Décret, qui prive Antoine du Consulat, & de la puissance Triumvirale. La guerre est déclarée à Cléopatre. Antoine jure une guerre irréconciliable à Octavien. Toute l'Italie s'engage par serment à servir Octavien contre Antoine. Toute l'année se passe dans les préparatifs de la guerre. Forces de terre & de mer des deux partis. Défi porté à Antoine par Octavien. Antoine répond par un autre défi. Octavien rassemble toutes ses forces à Brindes. Il détache Agrippa avec une Escadre, pour aller inquiéter l'ennemi. Il part avec toutes ses forces. Peu s'en faut qu'il ne surprenne son ennemi. Position des deux armées. Petits combats. Expédition heureuse d'Agrippa. Les désertions deviennent fréquentes dans le camp d'Antoine. Ahénobarbus passe du

côté d'Octavien. L'esprit d'Antoine s'aigrit. Cléopatre se rit d'Antoine, qui la soupçonnoit de le vouloir empoisonner. Nouvelles pertes d'Antoine. Il court risque d'être enlevé. Il se résout à tenter le sort d'une bataille navale. Bataille d'Actium. Fuite de Cléopatre. Antoine la suit. Victoire d'Octavien. L'armée de terre d'Antoine après sept jours de délai, se soumet au vainqueur. Mécéne dépêché à la poursuite d'Antoine, revient & part pour Rome. Octavien ne se hâte pas de poursuivre Antoine. Il rend des actions de graces à Apollon. Précautions qu'il prend par rapport aux troupes. Sa clémence à l'égard des vaincus. Métellus sauvé par les priéres de son fils. Avanture singuliére de Marcus & de Barbula. Motifs de la clémence d'Octavien. Il vient à Athénes & soulage la Gréce. Mutinerie de ses vieux soldats en Italie. Il y accourt & appaise les mécontens. Il retourne en Asie & s'avance vers l'Egypte.

LA guerre entre Antoine & Octavien, qui sera l'objet de ce dernier livre, se trouve liée par plusieurs endroits avec les divers mouvemens que fit Antoine pour se venger de l'affront qu'il

qu'il avoit reçu dans son expédition contre les Parthes. Ainsi c'est par là que je reprendrai le fil de ma narration.

L. CORNIFICIUS. AN. R. 717.
SEX. POMPEIUS. Av. J.C. 35.

La prospérité avoit bientôt fait naître la division entre le Roi des Parthes & celui des Médes. Le partage des dépouilles des Romains en fut l'occasion, & le Méde appréhenda que Phraate ne lui cherchât un sujet de querelle pour avoir un prétexte de le dépouiller de son Royaume. Frappé de cette crainte, il recourut à Antoine; & Polémon, Roi de la Cilicie & d'une partie du Pont, fut l'entremetteur de cette négociation avec le Général Romain. Polémon, fils d'un Orateur de Laodicée nommé Zénon, étoit créature d'Antoine, & lui devoit toute sa fortune. Il vint à Aléxandrie, & il n'eut pas de peine à lui persuader qu'avec le secours de la cavalerie Médoise, la victoire sur les Parthes lui étoit assurée. Il piqua aussi son ressentiment contre le Roi d'Arménie, dont la perfidie avoit laissé dans son cœur un vif désir de vengeance. Le Roi des Médes ne respiroit pareillement que la ruine de l'Arménien, qu'il regardoit

Ligue entre Antoine & le Roi des Médes, qui s'étoit brouillé avec le Roi des Parthes.

Plut. Anton. Dio, l. XLIX. Strabo, l. XII.

AN. R. 717. AV. J.C. 35.

comme l'auteur de la guerre qui lui avoit été faite par Antoine. Ainsi tout se préparoit pour une nouvelle expédition dans la haute Asie. Mais il n'étoit pas aisé de tirer Antoine de la douce yvresse où le retenoient les charmes de Cléopatre. L'affaire traîna jusqu'à l'année suivante, où il fut Consul pour la seconde fois avec Libon.

AN. R. 718. AV. J.C. 34.

M. ANTONIUS II.
L. SCRIBONIUS LIBO.

Antoine se rend maître par une perfidie de la personne du Roi d'Arménie.

Ce fut au Roi d'Arménie qu'il s'attaqua, joignant la ruse à la force, & ne se faisant point scrupule d'user de perfidie contre un perfide. Lorsque la belle saison fut venue, il partit d'Egypte, & s'étant mis à la tête de ses troupes, il marcha vers l'Arménie; mais en se faisant précéder de lettres & de députations à Artabaze, pour l'engager à venir le joindre; &cherchant à le tromper par de belles promesses, & par de fausses démonstrations d'amitié, jusqu'à lui demander sa fille en mariage pour un des fils qu'il avoit eus de Cléopatre.

L'Arménien, qui sentoit ce qu'il avoit mérité, & qui entretenoit actuellement une négociation secréte avec Octavien, ne se fioit pas aux caresses d'Antoine. Il ima-

imaginoit des subterfuges pour éluder ses invitations pressantes, & pour éviter de se remettre au pouvoir de celui qu'il avoit offensé. Mais le Général Romain appuya ses sollicitations de la terreur de ses armes, & s'avança avec ses troupes vers Artaxata, capitale de l'Arménie. Cette crainte détermina enfin Artabaze à venir dans le camp Romain, & à essayer si des dehors de confiance piqueroient Antoine de générosité.

An. R. 718. Av. J.C. 34.

Il ne fut pas longtems à se repentir de la démarche qu'il avoit faite. Il se vit tout d'un coup arrêté, Antoine ayant pris pour prétexte qu'il avoit besoin d'argent; qu'en conséquence il vouloit que les trésors du Roi d'Arménie, gardés en divers châteaux, lui fussent livrés; & qu'il ne pouvoit espérer d'y contraindre ceux qui en avoient la garde, qu'en retenant leur Roi prisonnier, & les forçant de racheter sa liberté au prix de ses trésors. Artabaze se prêta aux volontés d'Antoine, & mené successivement devant ses différens châteaux, il ordonnoit qu'on en ouvrît les portes. Mais les Seigneurs Arméniens refusérent d'obéir à des ordres extorqués par une manifeste violence: & voyant leur souverain captif, ils reconnurent pour Roi

AN. R. 718. Av. J.C. 34.

en sa place Artaxias son fils aîné. Alors Antoine renonça à la feinte dont il s'étoit masqué jusqu'alors, & il fit charger de chaînes Artabaze, mais de chaînes d'argent, affectant de conserver une vaine image de considération pour la dignité Royale, pendant qu'il maltraitoit si violemment la personne.

Il fait la conquête de l'Arménie.

C'est ainsi que les choses en vinrent à une guerre ouverte. Elle ne fut ni de longue durée, ni difficile pour Antoine. Artaxias nouvellement monté sur le trône ne put résister à un ennemi trop supérieur en forces, & que l'on avoit eu l'imprudence de recevoir dans le cœur du Royaume. Il fut vaincu dans une bataille, & obligé de se retirer chez les Parthes. L'Arménie subit le joug des Romains, & toute la maison d'Artabaze, sa femme & ses enfans, hors Artaxias, devinrent prisonniers d'Antoine.

Telle est l'origine des troubles qui agitérent pendant longtems l'Arménie, toujours flotante entre deux puissans Empires, au milieu desquels elle se trouvoit placée, successivement envahie par les Romains & par les Parthes, sans demeurer d'une façon durable sous la domination ni des uns ni des autres, jouis-

jouïssant par intervalles d'une liberté précaire, & jamais du repos.

An. R. 718. Av. J.C. 34.

Il retourne à Aléxandrie & y triomphe.

Antoine borna ses exploits pour cette campagne à la conquête de l'Arménie : & se contentant de serrer les nœuds de son alliance avec le Roi des Médes par un projet de mariage entre l'un de ses fils & la fille de ce Prince, il laissa en Arménie autant de troupes qu'il en falloit pour s'assurer la possession de ce pays, & avec le reste il revint en Egypte.

Là il fit trophée d'une victoire dont auroient rougi les anciens Généraux Romains : & il ne craignit pas même de transporter à Aléxandrie une gloire jusques là réservée à la seule ville de Rome. Romain il triompha dans la capitale de l'Egypte, afin que Cléopatre jouït de la pompe de ce triomphe, & en reçût tous les honneurs. On y porta les dépouilles de l'Arménie. Artabaze y parut captif, & chargé de chaînes d'or, avec toute sa famille, & plusieurs des Grands de son Royaume : & tous ils furent amenés au pied de Cléopatre, qui environnée d'une cour brillante, & d'une foule infinie de peuple, étoit assise sur un trône d'or que soutenoit & élevoit une estrade d'argent. L'intention d'Antoine étoit que ses prisonniers

An. R. 718. Av. J.C. 34.

rendissent d'humbles hommages à la Reine d'Egypte, & se prosternassent devant elle. C'est ce qu'il ne fut pas possible d'obtenir de leur fierté. Artabaze, dans un si extrême abaissement, se souvenoit néantmoins qu'il étoit fils du grand Roi Tigrane; & il ne voulut ni fléchir le genou devant Cléopatre, ni, en lui parlant, l'apostropher autrement que par son nom. Cette hauteur mortifia Antoine, & devint funeste au Roi captif, qui fut remené en prison, & mis à mort peu de tems après la bataille d'Actium.

La conquête de l'Arménie n'étoit que le commencement des projets d'Antoine. Il en vouloit aux Parthes; & animé par son propre ressentiment, aiguillonné par les sollicitations du Roi des Médes, soutenu par l'espérance du succès, que la jonction de la cavalerie Médoise à ses Légions rendoit, selon lui, indubitable, il se mit en marche, & vint en Syrie, sous le second Consulat d'Octavien.

An. R. 719. Av. J.C. 33.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS II.
L. VOLCATIUS TULLUS.

Octavie part de

Au commencement de cette année Octavie avoit obtenu de son frére la per-

permission d'aller trouver son mari. Il lui avoit accordé cette permission, moins pour lui faire plaisir, au sentiment de plusieurs, que dans la pensée qu'elle ne manqueroit pas d'être rebutée par Antoine; & qu'ainsi elle donneroit lieu, quoique malgré elle, à exciter contre son infidéle & ingrat époux un mécontentement universel dans les esprits de la multitude, de qui elle étoit à juste titre singuliérement honorée. Cet artifice est assez dans le génie d'Octavien: & il pouvoit croire qu'il en avoit besoin, parce qu'Antoine malgré tous ses vices avoit beaucoup d'amis dans Rome, & que sa réputation y étoit très grande. Aussi le jeune & adroit Triumvir ne semble-t-il dans les années qui précédérent immédiatement la rupture, avoir été occupé d'aucun autre soin, que d'effacer ces impressions trop avantageuses pour son rival, soit en profitant de toutes les occasions de le rendre odieux, soit en se rendant lui-même le plus aimable qu'il fût possible.

AN. R. 719. Av. J.C. 33.

Rome pour se rendre auprès de son mari.

Ce qu'il avoit prévû au sujet du voyage d'Octavie, arriva. Lorsqu'elle fut à Athénes, elle reçut des lettres d'Antoine, qui lui ordonnoit de ne point passer outre, se servant du prétexte de

An. R. 719. Av. J.C. 33. la guerre qu'il se préparoit à aller porter dans l'Empire des Parthes. Octavie n'y fut point trompée, & elle pénétra aisément la vraie raison d'un ordre si mortifiant. Cependant toujours soumise, toujours remplie de douceur, elle écrivit simplement à son mari, pour lui demander où il vouloit qu'elle lui envoyât ce qu'elle lui amenoit de Rome. C'étoient des habits pour les troupes, des chevaux & des mulets pour les bagages, de l'argent, des présens pour les principaux commandans & amis d'Antoine, & par dessus tout cela, deux mille hommes d'élite bien armés, richement équippés, & distribués en cohortes Prétoriennes pour sa garde. Niger, qui étoit estimé & considéré d'Antoine, fut le porteur de la lettre d'Octavie; & au détail de toutes les choses que je viens d'exposer, il joignoit les éloges si justement dûs à celle qui l'envoyoit.

Cléopatre en est allarmée. Ses artifices pour retenir le cœur d'Antoine.

Cléopatre fut allarmée. Elle sentit qu'Octavie lui livroit un rude assaut, & qu'elle prétendoit reconquérir le cœur d'Antoine. Cette Reine étoit trop intelligente & trop habile pour ne pas voir quels avantages avoit sur elle une épouse légitime, pour qui parloit la gravité de ses mœurs, & la puissance de son frére.

Elle

[N]e craignit qu'à de si fortes armes An. R
[Oc]tavie ajoutant encore celles d'une 719.
[dou]ceur modeste, de l'attention à plaire Av. J.C
[à] son mari, de la franchise & de la no- 33.
blesse des procédés, elle ne devînt in-
failliblement victorieuse.

L'artificieuse Cléopatre s'avisa d'un stratagême. Elle feignit d'être passionnément amoureuse d'Antoine, jusqu'à courir risque de mourir par l'appréhension où elle étoit de le perdre. Elle joua cette comédie avec une adresse merveilleuse. Elle mangeoit peu, afin de maigrir: elle affectoit, lorsqu'elle voyoit approcher Antoine, un regard étonné; & languissant, lorsqu'il se retiroit. Elle faisoit souvent ensorte qu'il vît couler des larmes de ses yeux; & elle les supprimoit promptement, comme si elle eût eu peur d'être apperçue.

A l'appui de ce jeu venoient les discours des flatteurs, qui reprochoient à Antoine d'être bien dur & bien impitoyable, puisqu'il faisoit ainsi périr une femme dont le cœur & le sort étoient attachés à lui seul. „Car votre mariage „avec Octavie, lui disoient-ils, a été „un mariage de politique, à cause de „son frére, & elle jouït du nom & des „honneurs d'épouse: au lieu que Cléo-

„patre,

AN. R. 719. Av. J.C. 33.

„ patre, Reine de tant de peuples, est „ appellée la maîtresse d'Antoine. Et „ elle ne refuse ni ne dédaigne ce nom, „ tant qu'il lui sera permis de vous voir, „ & de passer sa vie avec vous: mais „ s'il faut qu'elle soit privée de ce bien, „ l'unique objet de ses vœux, c'en est „ fait : elle ne survivra point à un si „ grand malheur. „

Octavie ne peut obtenir d'Antoine la permission de le venir trouver.

Tout ce manége étoit trop adroit & trop bien concerté, pour qu'il fût possible à Antoine de s'en défendre. Il étoit en Syrie: & non seulement il ne permit point à Octavie de l'y venir trouver, mais il abandonna son expédition contre les Parthes : & malgré l'occasion favorable que lui présentoient les * troubles dont cet Empire étoit actuellement agité, malgré les engagemens pris avec le Roi des Médes, il écrivit à ce Prince qu'il falloit remettre l'exécution de leurs desseins à une autre saison, & il s'en retourna à Aléxandrie, de peur de causer la mort à Cléopatre, dont il étoit la dupe & le jouet.

Elle s'en retourne. Noblesse

Octavie rebutée par son mari revint à Rome : & son frére, qui ne cherchoit qu'à aigrir la dissension, voulut l'obliger

* *On trouvera quelque détail sur ces faits vers la fin de ce livre.*

ger à sortir de la maison d'Antoine, & à prendre un logement où elle vécût seule & comme n'ayant plus d'époux. Mais cette vertueuse Dame lui déclara avec fermeté qu'elle ne quitteroit point la maison de son mari. Elle le pria même, s'il n'avoit pas d'autres raisons qui le portassent à faire la guerre à Antoine, d'oublier ce qui la regardoit personnellement. „Car il seroit honteux, lui disoit-elle, „que deux si grands & si „puissans Généraux, l'un par le motif „de l'amour pour une femme, l'autre „par celui d'une jalousie, jettassent le „Peuple Romain dans une nouvelle „guerre civile.„

AN. R. 719. AV. J.C. 33.

de ses procédés.

La conduite d'Octavie répondoit à des discours si généreux. Elle demeura dans la maison d'Antoine, prenant soin non seulement des enfans qu'elle avoit eus de lui, mais de ceux qui étoient nés de Fulvie. Et les amis d'Antoine qui venoient à Rome pour quelque affaire que ce pût être, la trouvoient toujours disposée à les appuyer & à les protéger auprès de son frére. Mais par des procédés si nobles elle nuisoit contre son intention à Antoine. Plus elle montroit de mérite, & plus on étoit indigné des

mé-

AN. R. 719. AV. J.C. 33.

Antoine, dans une pompeuse cérémonie, reconnoît Cléopatre pour son épouse légitime & déclare Rois des Rois les enfans qu'il avoit eus d'elle.

mépris & des injures qu'elle souffroit de sa part.

Antoine ne se mettoit nullement en peine d'appaiser ces plaintes : au contraire il sembla prendre à tâche d'aigrir encore les esprits contre lui par une cérémonie d'éclat, dont l'appareil fastueux, théatral, & opposé aux mœurs & aux maximes des Romains, faisoit connoître qu'il n'étoit plus à lui, mais qu'il avoit tout oublié pour Cléopatre.

Il assembla le peuple d'Aléxandrie dans le Gymnase *, où étoit dressée une estrade d'argent, & sur l'estrade deux trônes d'or, l'un pour lui, l'autre pour Cléopatre, qui vint s'y placer parée selon sa coutume de tous les ornemens & de tous les attributs d'Isis, principale divinité des Egyptiens. Aux côtés étoient des siéges plus bas pour les enfans de la Reine. Là Antoine distribua les Couronnes. Et d'abord, après avoir protesté qu'il tenoit Cléopatre pour son épouse légitime, il la reconnut & déclara Reine de l'Egypte, de la Libye, de l'isle de Chypre, & de la Cœlésyrie, con-

* *Vaste édifice, destiné dans les villes Grecques aux exercices du corps. C'étoit dans les Gymnases ou dans les Théâtres que les Grecs tenoient leurs assemblées.*

conjointement avec Césarion, qu'il assura An. J
pareillement devoir être regardé com- 719.
me vrai & légitime fils du Dictateur Av. J.C
César. Ensuite il donna aux deux fils 33.
jumeaux qu'il avoit eus de Cléopatre, & qui portoient des noms Grecs, Aléxandre & Ptolémée, le titre de Rois des Rois. Il assigna pour partage à Aléxandre, qui devoit épouser la fille du Roi des Médes, l'Arménie conquise sur Artabaze, &, par une chimére dont le ridicule saute aux yeux, les pays de la domination des Parthes, lorsqu'il en auroit fait la conquête. Il destina à Ptolémée un établissement plus réel, la Syrie, la Phénicie, & la Cilicie. Après cette proclamation on vit s'approcher des trônes d'Antoine & de Cléopatre les nouveaux Rois, revêtus des ornemens Royaux convenables au partage assigné à chacun ; Aléxandre avec l'habillement Médois, & la tiare surmontée d'une pointe droite qui s'élevoit au dessus de la tête ; Ptolémée avec l'habit de cérémonie que portoient les Rois successeurs d'Aléxandre, les mules, la casaque militaire, & la toque ceinte du diadême. Ils rendirent en cet équipage pompeux leurs respects à Antoine & à Cléopatre : ensuite de quoi ils prirent

AN. R. 719. Av. J.C. 33.

leurs places, étant environnés d'une garde, l'un d'Arméniens, l'autre de Macédoniens.

Tout ſentiment des bienſéances étoit tellement éteint chez Antoine, qu'après avoir joué dans Aléxandrie cette ſcêne pleine d'extravagance & d'indécence, il ne rougit pas d'en écrire à Rome, & d'en envoyer le détail aux Conſuls, qui étoient pour lors Domitius Ahénobarbus & Soſius, l'un & l'autre ſes amis.

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

CN. DOMITIUS AHENOBARBUS.
C. SOSIUS.

Octavien profite de cet éclat pour rendre Antoine odieux aux Romains.

Ces Conſuls eurent plus de ſens & de raiſon qu'Antoine, & ils ſupprimérent ſes lettres. Mais Octavien, informé d'ailleurs de tout ce qui s'étoit paſſé, eut grand ſoin d'en inſtruire le Sénat & le Peuple. Il étoit piqué perſonnellement des honneurs rendus à Céſarion, qu'il voyoit bien que l'on affectoit de lui oppoſer comme un rival par rapport à la qualité de fils & héritier de Céſar. Et à l'égard des objets qui intéreſſoient le Public, une Reine reconnue pour épouſe par un Général Romain, & le titre de Roi attribué à leurs enfans; de grandes Provinces démembrées de l'Empire pour augmenter les Etats de Cléopatre,

[ter]re, ou pour en donner aux nouveaux Rois ; la célébrité du Triomphe transportée de Rome à Aléxandrie, tout cela offroit un beau champ à Octavien pour inspirer la haine & le mépris contre Antoine.

Les choses s'aigrissent entre Antoine & Octavien.

Le jeune & habile Triumvir profita de tous ses avantages, sans ménager en aucune façon son adversaire : & de là naquirent entre eux des querelles qui préludérent à la guerre qu'ils alloient se faire par les armes. Il n'est point de reproche outrageant qu'Antoine épargnât à Octavien, l'attaquant sur sa naissance, sur son honneur, sur sa conduite personnelle, comme on peut le voir en divers endroits de Suétone. Il porta de plus au Sénat des plaintes en forme contre lui, & il se prétendit lésé en plusieurs chefs. Le premier article rouloit sur l'invasion de la Sicile, qu'Octavien avoit enlevée à Sextus Pompée, & ensuite retenue pour lui seul, sans admettre personne à partager avec lui ; le second, sur les vaisseaux qu'Antoine avoit prêtés pour cette guerre, & dont il avançoit que la restitution n'avoit pas été exacte ni compléte. Il alléguoit en troisiéme lieu la déposition de Lépidus leur commun collégue, dont Octavien

Suet. Aug. 4. 7. 16. 68. 69. *&c.*

s'étoit

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

s'étoit ſeul approprié la dépouille ; enfin les terres d'Italie diſtribuées par le même Octavien uniquement à ſes ſoldats, ſans que ceux d'Antoine y euſſent eu la moindre part.

Ces plaintes avoient au moins une couleur ſpécieuſe : & Octavien ſe juſtifioit avec ſoin ſur tous les articles. Il diſoit que Lépidus avoit mérité d'être dépoſé pour ſon ambition injuſte & contraire à toutes leurs conventions. Que pour ce qui regarde les pays dont il avoit augmenté ſon département, il les partageroit avec Antoine, lorſque celui-ci lui feroit part réciproquement de ſes conquêtes. Par rapport à la diſtribution des terres & des colonies, il répondoit avec une ironie inſultante, que les ſoldats d'Antoine n'avoient nul beſoin d'établiſſemens en Italie, puiſque par leurs grands & glorieux exploits ils avoient conquis la Médie & l'Arménie, qui leur fourniſſoient une abondante compenſation.

L'aigreur entre les deux Triumvirs étoit, comme on le voit, pouſſée à l'extrême. Ils ne cherchoient qu'à ſe décrier mutuellement, & à trouver des prétextes ou des raiſons pour en venir à la guerre l'un contre l'autre. Antoine, qui

qui sentoit apparemment que les excès auxquels l'emportoit sa passion pour Cléopatre donnoient étrangement prise sur lui, & une grande supériorité à son rival, imagina un expédient pour regagner les esprits. Il écrivit au Sénat qu'il étoit résolu d'abdiquer* le Triumvirat, comme une magistrature trop puissante & trop absolue dans un Etat Républicain. En cela il parloit au plus loin de sa pensée. Son intention étoit de se concilier la bienveillance de la Na-

AN. R. 720. AV. J.C. 32.

* *Puisqu'Antoine offre d'abdiquer le Triumvirat, il se suppose donc encore Triumvir. Cependant le Triumvirat établi d'abord pour cinq ans, puis prorogé pour cinq autres années, devoit expirer, comme je l'ai remarqué à la fin du livre précédent, le dernier Décembre de l'année 719. Il est donc nécessaire de penser qu'avant ce terme il y avoit eu une nouvelle prorogation. En effet j'ai observé au même lieu que dès le tems du Traité de Misène Antoine & Octavien avoient agi comme devant garder le Triumvirat au moins jusqu'à la douzième année. Un mot d'Appien à la fin du livre des guerres d'Illyrie autorise aussi l'idée d'une prorogation au delà des dix ans. D'un autre côté l'Epitome du* CXXXI. *livre de Tite-Live atteste que l'on fit un crime à Antoine de ce qu'il ne vouloit point se démettre du Triumvirat, quoique le tems en fût fini ; ce qui ne peut s'entendre qu'en supposant qu'après les dix ans révolus il n'étoit plus permis à Antoine de se porter pour Triumvir. Il y a dans tout cela une obscurité & un embarras que je ne puis lever, & qui ne s'y trouveroient pas si nous avions des monumens historiques plus exacts, & composés par des Ecrivains plus attentifs.*

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

Nation; & en même tems de tendre un piége à Octavien, qui résidant sur les lieux, devroit naturellement être le premier interpellé de se démettre du Triumvirat; & qui ne pouvoit ni consentir, ni refuser, sans se jetter dans un très grand embarras.

Liv. Epit. CXXXI.

Celui-ci prit un parti très adroit. Il trouva un milieu entre deux extrémités également périlleuses. Ce fut de demander qu'Antoine vînt à Rome abdiquer en personne le Triumvirat selon sa promesse. Cette demande étoit spécieuse. Car dans la position où ils étoient l'un à l'égard de l'autre, il n'y avoit point de sureté pour aucun des deux à faire cette importante démarche, à moins qu'ils ne la fissent de concert, ensemble, & dans le même moment. D'ailleurs nul lieu n'y paroissoit plus propre, que Rome, le centre de l'Empire & de toute la puissance publique. Octavien sembloit donc se mettre à la raison: & en même tems il ne risquoit pas d'être pris au mot. Car quand même Antoine n'auroit pas été esclave des charmes de Cléopatre & retenu par l'ascendant qu'elle avoit pris sur lui, il ne pouvoit, à moins que d'être ennemi de lui-même, venir à Rome, où son rival étoit le maître,

ne, & l'auroit trop facilement écrasé. AN. R.
Ces discussions entre les deux Triumvirs donnérent lieu à de longues & violentes altercations dans le Sénat. Car Antoine y avoit un puissant parti, & les deux Consuls actuellement en charge, lui étoient, comme je l'ai dit, absolument dévoués : avec cette différence néantmoins, que Domitius, qui avoit éprouvé bien des revers & des disgraces, & qui agité depuis longtems par les flots des dissensions civiles en connoissoit tout le danger, se tenoit plus modéré & plus couvert. Sosius au contraire toujours attaché à Antoine, & jusques là toujours heureux, montroit toute la hauteur qu'inspire la continuité de la bonne fortune. Il agissoit ouvertement contre Octavien : & comme ce Triumvir s'étoit absenté pour éviter de se commettre, le Consul fut près de profiter de son absence pour faire passer un Décret contraire à ses intérêts, si un Tribun, nommé Nonius Balbus, ne s'y fut opposé.

720.
Av. J.C.
32.

Dio, l. L.

Octavien crut que sa patience seroit prise pour foiblesse ; & d'un autre côté il ne vouloit pas employer la force, ni paroître violenter le Sénat. Il vint y prendre sa place entre les deux Consuls, avec la précaution de se faire accompagner



AN. R. 720. AV. J.C. 32.

gner d'un nombre de ses amis armés de poignards sous leurs robes. Là il fit d'abord un exposé modeste & une adroite apologie de sa conduite. Il invectiva ensuite contre Antoine, & contre Sosius, qui étoit présent; & il prétendit les convaincre de plusieurs attentats contre lui & contre la République. Il fut écouté en silence, mais sans obtenir aucun signe d'approbation. Voyant que son discours ne faisoit pas l'effet qu'il souhaitoit, il marqua un jour auquel il produiroit & liroit des piéces qui mettroient les torts d'Antoine dans une entiére & parfaite évidence.

Les Consuls, tous deux amis d'Antoine, quittent Rome pour aller le joindre.

Les Consuls ne jugérent pas à propos d'attendre ce jour. Ils pensoient qu'il étoit indécent pour eux d'écouter tranquillement une pareille lecture, & peu sûr d'en témoigner du ressentiment. Ils sortirent donc secrétement de Rome pour aller se rendre auprès d'Antoine, & ils furent suivis de plusieurs Sénateurs.

Octavien donne une permission générale d'en faire autant à

Octavien n'en fut point fâché. Il étoit à souhaiter pour lui que ceux qui favorisoient son ennemi quittassent Rome & l'Italie, plutôt que d'y demeurer pour y exciter peut-être du trouble pendant qu'il seroit éloigné, & occupé des opérations

rations de la guerre. Ainsi se parant d'une modération qui ne lui coutoit pas beaucoup, il déclara que son intention n'étoit point de retenir aucun de ceux qui voudroient aller joindre Antoine. Les amis & les parens de ce Triumvir profitérent presque tous de la permission qui leur étoit accordée. Pollion, qui depuis le Traité de Brindes, où il avoit agi comme plénipotentiaire d'Antoine, ne s'étoit plus intéressé en aucune façon à ses affaires; & qui trop fier pour faire sa cour à Cléopatre, trop grave pour se prêter à ses folâtres amusemens, étoit toujours demeuré en Italie, ne crut pas être obligé de prendre parti pour Antoine dans la querelle qui éclatoit: mais il jugea aussi qu'il lui seroit indécent de porter les armes contre un ancien ami & bienfaiteur. Il demeura neutre: & lorsqu'Octavien lui proposa de l'accompagner à la guerre, il le refusa. [a] « J'ai plus fait pour Antoine, dit-il, que je n'ai reçu de lui: » mais ses bienfaits à mon égard sont » plus connus. J'attendrai l'événement, » & je serai la proie du vainqueur. »

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

tous ceux qui le voudront.

Pollion demeure neutre.

 Do-

a Mea in Antonium majora merita sunt, illius in me beneficia notiora. Itaque discrimini vestro me subtraham, & ero præda victoris. *Vell.* II. 86.

An. R. 720. Av. J.C. 32.

Dernier voyage d'Antoine en Arménie. Il se prépare à la guerre contre Octavien.

Domitius trouva Antoine à Ephése, faisant tous les préparatifs de la guerre, & y assemblant ses forces navales. Le Triumvir y étoit venu de l'Arménie, où l'avoit conduit le désir de mettre la derniére main à son alliance avec le Roi des Médes pour attaquer de concert l'Empire des Parthes. Mais ayant reçu des nouvelles de Rome, qui lui annonçoient une rupture inévitable avec Octavien, il se livra désormais à ce seul objet, & renonça à faire en personne la guerre aux Parthes : il donna seulement du secours au Roi des Médes pour la pousser, & en reçut de lui réciproquement pour la guerre qu'il alloit faire à son collégue. En même tems il ordonna à Canidius de s'avancer vers la mer avec seize Légions : & pour lui, emmenant Jotapé, fille du Roi des Médes, & destinée pour épouse à son fils Aléxandre, il se rendit à Ephése, où Cléopatre le vint trouver.

Son alliance funeste au Roi des Médes.

Dio, *l.* XLIX.

J'observerai en passant, afin de n'être plus obligé d'y revenir, que l'alliance d'Antoine devint funeste au Roi des Médes. Ce Prince, soutenu des troupes Romaines qui lui avoient été laissées, remporta d'abord une victoire sur les Parthes, & sur Artaxias qu'ils protégeoient.

geoient. Mais ensuite Antoine ayant redemandé ses troupes, & n'ayant point renvoyé celles que le Roi des Médes lui avoit prêtées, celui-ci trop affoibli ne put point se soutenir. Il fut vaincu & fait prisonnier: & par là Artaxias rentra en possession de l'Arménie, & la Médie tomba au pouvoir des Parthes. Voilà à quoi aboutirent les grands projets & les grands efforts qu'avoit fait Antoine par rapport à l'Orient & à la haute Asie.

An. R. 720. Av. J.C. 32.

Domitius en arrivant à Ephése, voulut persuader à Antoine de renvoyer Cléopatre en Egypte. Il étoit homme d'un très grand poids par lui-même, & de plus il ne faisoit ici que porter à Antoine le vœu de tous ceux qui l'aimoient véritablement. Cléopatre craignit donc qu'il ne fût écouté, & qu'ensuite, lorsqu'elle seroit une fois écartée, il ne se renouât par l'entremise d'Octavie quelque négociation d'accommodement & de paix. Pour parer à ce danger, elle mit dans son parti Canidius, & à force d'argent elle l'engagea à parler en sa faveur. Canidius, dont Antoine faisoit beaucoup de cas, & à qui il donnoit le commandement de toutes ses troupes de terre, eut assez de bassesse

Les amis d'Antoine veulent lui persuader de renvoyer Cléopatre pendant la guerre, & ne peuvent y réussir. *Plut. Anton.*

An. R. 720. Av. J.C. 32. pour tromper indignement un chef qui lui témoignoit tant de confiance. Il lui représenta les secours importans que lui fournissoit cette Reine, deux cens vaisseaux, y compris les bâtimens de charge, vingt mille talens, des vivres pour toute son armée tant que dureroit la guerre. « Il ne seroit, ajouta-t-il, ni „ juste d'éloigner une Princesse qui vous „ procure de si grands avantages, ni „ utile d'indisposer contre vous les „ Egyptiens, qui font une si grande „ partie de vos forces navales. Et d'ail- „ leurs, en quoi la Reine est-elle infé- „ rieure pour les talens de l'esprit & „ pour la prudence à aucun des Rois qui „ vous accompagnent dans cette guer- „ re? Depuis tant d'années qu'elle gou- „ verne un puissant Royaume, instruite „ de plus par vos leçons & par vos „ exemples, elle n'a pas moins d'ha- „ bileté pour la conduite des grandes „ affaires, que de charmes dans sa per- „ sonne. „ Cet avis l'emporta. Car il falloit, dit Plutarque, qu'Octavien restât vainqueur: ainsi l'avoient réglé les Décrets de la Providence.

Fêtes superbes & galantes pen- Ephése étoit le rendez-vous général des troupes d'Antoine: & pendant qu'elles s'y rassembloient, il passa avec Cléo-

AN. R. 720. AV. J. C. 32.

Fêtes dans les préparatifs de la guerre.

Cléopatre dans l'isle de Samos, pour s'y livrer à des réjouissances folles & déplacées. Car de même que les Rois, les Princes, les peuples, & les villes, depuis la Syrie & l'Arménie jusqu'à la mer Egée, avoient ordre d'envoyer & de faire conduire à Ephése toutes les provisions nécessaires pour la guerre, pareillement tous les gens de théatre & de Musique étoient obligés de se rendre à Samos: & pendant que presque tout l'Univers souffroit une commotion violente, & retentissoit de cris & de pleurs, une seule ville, au milieu de cette véxation universelle, ne connoissoit que festins, bals, comédies, & spectacles de toute espéce, & elle retentissoit du son des voix & des instrumens qui concertoient ensemble: ensorte que l'on se demandoit avec étonnement comment donc & par quelles réjouissances ils célébreroient la victoire, puisque pour les préparatifs de la guerre ils donnoient des fêtes si pompeuses & si galantes.

Perle dissoute dans du vinaigre & avalée par

On conçoit bien que la bonne chére & les excès de la table accompagnoient ces divertissemens: & je ne sais si l'on ne peut pas rapporter au tems dont je parle ici un trait monstrueux du luxe & de

An. R. 720. Av. J.C. 32. Cleopatre. Plin. IX. 35.

de la prodigalité de Cleopatre, qui nous a été conservé par Pline l'ancien.

La table d'Antoine [a] étoit infiniment somptueuse. Cependant Cleopatre faisant, dit l'auteur que je cite, son métier de Reine courtisane, affectoit des airs de dédain, & taxoit de mesquinerie le superbe appareil des repas qu'Antoine lui donnoit. Las de ces discours, il lui demanda un jour ce qu'il étoit donc possible d'ajouter à la magnificence de sa table. Elle lui répondit qu'en un seul souper elle dépenseroit dix millions de sesterces (douze cens cinquante mille livres.) Antoine se récria que la chose étoit impossible : elle insista : on fit une gageure. Le lendemain, jour pris pour la solution de cet important problême, Cléopatre donna un souper, magnifique sans doute, mais qui n'étoit que l'ordinaire d'Antoine : ensorte qu'il triomphoit déja, & demandoit avec dérision qu'on lui montrât le compte. La Reine lui répondit que ce qui avoit paru jusques-là n'étoit que l'accessoire, &

a Hæc, quum exquisitis quotidie Antonius saginaretur epulis, superbo simul ac procaci fastu, ut regina meretrix, lautitiam ejus omnem apparatumque obtrectans, quærente eo quid adstrui magnificentiæ posset, respondit una se cœna centies sestertiû assumpturam.

& qu'elle prétendoit consommer seule AN
les dix millions de sesterces. En même 72?.
tems elle fit apporter le dessert : & un Av. J.
officier, selon l'ordre qu'il avoit reçu, 32.
mit devant elle un vase rempli d'un vinaigre si violent qu'il pouvoit dissoudre les perles. Cléopatre avoit les deux plus belles perles qui fussent au monde, & les portoit actuellement à ses oreilles. Elle * prend l'un de ces pendans, & le jette dans le vinaigre : il s'y dissoud : elle l'avale. Déja elle portoit la main à l'autre perle pour en faire autant : mais Plancus, digne juge d'une telle gageure, lui saisit le bras, & sauva cette merveille de la nature, en prononçant qu'Antoine étoit vaincu : mot, qui après l'événement fut interprété comme un présage de la défaite d'Antoine à Actium. On ajoute que lorsque Cléopatre fut tombée au pouvoir d'Octavien, cette perle sauvée par Plancus fut par ordre du vainqueur sciée en deux pour faire les

* *On se rappelle un exemple tout pareil raconté par Horace. Un petit particulier, le fils du Comédien Esope, fit dissoudre dans du vinaigre & avala une perle estimée un million de sesterces.*

Filius Æsopi detractam ex aure Metellæ,
Scilicet ut decies solidum exsorberet, aceto
Diluit insignem baccam. Qui sanior, ac si
Illud idem in rapidum flumen jaceretve cloacam. *Hor. Sat.* II. 3.

AN. R. 720 AV. J. C. 32.

les pendans d'oreille d'une Vénus dans le Panthéon : & [a] cette déesse fut magnifiquement parée d'un bijou qui ne faisoit que la moitié de la valeur d'un souper d'Antoine & de Cléopatre.

De Samos, Antoine ayant envoyé les Comédiens & les Musiciens à Priéne, pour y demeurer & l'y attendre, vint à Athénes, où les spectacles & les amusemens recommencérent. Cléopatre y fut encore occupée d'un autre objet.

Honneurs décernés à Cléopatre par les Athéniens.

Elle étoit jalouse des honneurs qu'y avoit reçus Octavie. Car la vertu de cette Dame avoit excité l'admiration de toute la Gréce, & lui avoit attiré tous les témoignages possibles de respect. La Reine d'Egypte, qui ne pouvoit pas les mériter par la même voie, y substitua les caresses & les marques extérieures de bienveillance pour le peuple d'Athénes. Jamais ce peuple ne fut avare d'adulations envers les puissans. Les Athéniens firent un Décret qui comprenoit toutes sortes d'honneurs dont ils combloient Cléopatre : & Antoine eut la foiblesse de se rendre le porteur de ce Décret, & de venir, comme bourgeois d'Athénes, haranguer la Reine dans les ter-

a Ut esset in utrisque Veneris auribus Romæ in Pantheo dimidia eorum cœna.

termes les plus flatteurs. Il avoit déja fait pareille chose à Aléxandrie. AN. R. 720. Av. J.C. 32

Ce fut alors qu'il consomma son divorce avec Octavie, en lui envoyant ordre de vuider sa maison. Elle sortit, emmenant avec elle tous les enfans de son mari, excepté l'aîné, qui étoit auprès de lui: & en sortant, elle pleuroit & plaignoit son sort, vraiment affligée de se voir l'une des causes de la guerre civile. Les Romains spectateurs de cette scêne si triste, en même tems qu'ils partageoient sa douleur, déploroient encore davantage l'aveuglement d'Antoine; surtout ceux qui avoient vû Cléopatre, & qui sachant par leurs yeux qu'elle ne l'emportoit nullement sur Octavie pour la jeunesse & pour la beauté, ne pouvoient concevoir un si fatal ensorcélement.

Antoine envoye ordre à Octavie de vuider sa maison de Rome. Elle obéit en pleurant.

Antoine étoit fasciné en toutes façons. Car il perdoit en divertissemens & en débauches un tems bien précieux. Son adversaire n'étoit point suffisamment préparé, & il craignoit beaucoup d'être attaqué pendant cette campagne. En effet outre qu'il lui manquoit bien des choses, les impositions qu'il levoit sur les peuples d'Italie, aigrissoient contre lui les esprits. Il exigeoit des citoyens

Il laisse passer le tems où il auroit pû attaquer Octavien avec avantage.

An. R. 720. Av. J.C. 32.

le quart de leur revenu, & les affranchis étoient même obligés de payer le huitiéme de leurs biens fonds. De si violentes exactions excitérent des plaintes universelles : tout étoit en trouble dans l'Italie, & il fallut employer les gens de guerre pour faire les levées des deniers, & pour appaiser les émeutes. Dans une telle conjoncture si Antoine eut fait diligence & se fut montré de près avec les forces qu'il avoit amassées, il auroit pû mettre Octavien en grand péril. Mais la négligence pour les affaires, suite inévitable des folles passions & de l'amour du plaisir, lui fit manquer une occasion si favorable. Octavien eut le tems de rétablir le calme dans l'Italie, & de se réconcilier les esprits.

Il fit donc à loisir ses préparatifs de guerre pendant toute cette année, travaillant en même tems à décrier de plus en plus son rival, & à mettre les apparences de son côté. Plein de cette pensée, il reçut avec une extrême joie un transfuge d'importance, Plancus, qui vint alors se jetter entre ses bras, après avoir été longtems l'intime confident d'Antoine.

Plancus quitte Antoine pour se donner à Octa-

Plutarque assigne à cette démarche de

de Plancus un motif qui n'a rien de bas, AN.
ni de condamnable: c'eſt la crainte du 720.
reſſentiment de Cléopatre, pour l'éloi- Av. J. C.
gnement de laquelle il avoit ſouvent & 32.
fortement inſiſté.

Velleius tient un tout autre langage. *Vell.* I.
Il traite Plancus de traître, qui chan- 83.
geoit de parti par légéreté, par incon-
ſtance, par goût pour la perfidie. Plancus avoit été ſelon cet hiſtorien, le plus *vil flateur de Cléopatre, plus bas & plus rampant* devant elle que le dernier des eſclaves. Auprès d'Antoine les miniſtéres les plus honteux ne l'avoient point rebuté. Il avoit oublié la décence de ſon rang, juſqu'à ſe traveſtir dans une fête en Dieu marin, peint en verd de mer & nû, ayant la tête ceinte d'un roſeau, traînant une queue derriére lui, & danſant ſur les genoux. Ame vénale, il ſe donnoit en toute occaſion & pour toute ſorte d'affaires au plus offrant. Ce ne fut point l'amour du bien public, ni l'eſtime pour le meilleur parti, qui détermina un homme de ce caractére à quitter Antoine pour Octavien. Mais dans un repas Antoine lui ayant reproché des rapines & des concuſſions manifeſtes, il craignit, & évita par la fuite

An. R. 720. Av. J.C. 34. la peine que méritoient ses malversations.

Ainsi parle Velleius, qui étoit à portée de bien connoître Plancus, & qui le peint au naturel. Du reste son témoignage peut aisément se concilier avec celui de Plutarque. Rien n'empêche de penser que Plancus ait conseillé d'éloigner Cléopatre de la guerre, & que la colére qu'en eut Antoine se soit exhalée en reproches d'ailleurs trop bien fondés.

Peu importoit à Octavien quel motif avoit détaché Plancus de l'amitié d'Antoine. Mais il fut charmé d'avoir en lui, & en Titius son neveu, meurtrier de Sex. Pompée, des témoins & des accusateurs contre celui qu'il avoit intérêt de rendre odieux. Car ces deux transfuges, selon la pratique de ceux de leur espéce, qui pour autoriser leur désertion ne manquent jamais de charger d'injures le parti qu'ils ont quitté, invectivérent dans le Sénat contre Antoine, & lui imputérent mille choses atroces. Ce qui attira à Plancus de la part d'un ancien Préteur nommé Coponius une grave réprimande en un mot plein de sens. „Certes [a], lui dit-il, An„toine

a Multa mehercules fecit Antonius pridie quàm tu illum relinqueres. *Vell.* II. 83.

„ toine est devenu bien coupable la veille „ du jour que vous l'avez abandonné. „

AN. R. 720. A. J.C. 32

Reproches faits à Antoine dans le Sénat. *Plut. Anton. Dio, l. L.*

Mais Octavien écoutoit ces discours avec une satisfaction infinie : & Cluvius, l'un de ses partisans, vint encore à la charge, articulant plusieurs chefs d'accusation, qui tous naissoient de la folle passion d'Antoine pour Cléopatre. Il disoit qu'Antoine avoit donné à cette Princesse la Bibliothéque de Pergame, qui consistoit en deux cens mille volumes. Qu'il avoit souffert que les Ephésiens la saluassent en sa présence des noms de Reine & de maîtresse. Que souvent lorsqu'il donnoit audience à des Princes & à des Rois, il avoit reçu d'elle des billets galans & les avoit lûs sur le champ. Que dans une occasion, où Furnius, homme très distingué & le plus éloquent des Romains, plaidoit devant lui, Cléopatre ayant paru, & traversant la place en litiére, Antoine avoit quitté l'audience pour courir à elle, & mettant la main sur la portiére l'avoit accompagnée dans sa marche. Ces reproches, qui dans nos mœurs & selon notre façon de penser, pourroient sembler assez légers, étoient jugés très graves par les Romains : & ce n'étoit pas en les exténuant, mais en les niant, que les amis

qui

An. R. 720. Av. J.C. 32.

qui restoient encore à Antoine dans Rome entreprenoient de le disculper.

Testament d'Antoine lû au Sénat & devant le Peuple par Octavien.

Au reste rien ne donna plus beau champ à Octavien, ni plus d'occasion de triompher, que le testament d'Antoine, des dispositions duquel il fut instruit par Titius & par Plancus, qui l'avoient signé comme témoins. Ce testament étoit déposé chez les Vestales, & Octavien le leur demanda. Elles refusérent de le lui livrer: mais elles ajoutérent que s'il venoit lui-même le prendre, elles ne pouvoient ni ne prétendoient l'en empêcher. Il le fit, le lut d'abord en son particulier, & ayant soigneusement observé les articles les plus susceptibles de critique, il en fit lecture en plein Sénat & devant le Peuple: non sans être improuvé de plusieurs, qui trouvoient étrange, qu'un homme vivant fût soumis à rendre compte de ce qu'il avoit ordonné pour être exécuté après sa mort. Mais plusieurs de ces dispositions étoient si folles, qu'on fut plus frappé de ce qu'elles avoient d'indécent, que de l'irrégularité du procédé d'Octavien.

Antoine y assuroit que Césarion étoit fils légitime de César & de Cléopatre. Il faisoit aux enfans que lui-même il avoit

avoit eus d'elle, des dons immenſes: & , ce qui choquoit le plus les Romains, il ordonnoit que dans le cas même qu'il mourut à Rome, ſon corps, après avoir reçu dans la place les honneurs accoutumés, fût transſporté à Aléxandrie, & remis à Cléopatre, par les mains de laquelle il vouloit être enſeveli.

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

Les amis d'Antoine voyant que la diſpoſition des eſprits lui devenoit très défavorable, recoururent aux priéres & aux ſupplications auprès du Peuple, & en même tems ils firent partir Géminius l'un d'entre eux, pour faire un dernier effort ſur leur chef, & pour l'engager à ne pas ſe mettre dans le cas d'être deſtitué ignominieuſement de ſa charge, & déclaré ennemi public. Cléopatre voyant arriver Géminius devina le ſujet de ſon voyage, & le regardant comme l'Agent d'Octavie, il n'eſt point de déſagrémens qu'elle ne lui fit eſſuyer, l'attaquant ſans ceſſe par des railleries inſultantes, & lui aſſignant toujours les derniéres places dans les feſtins. Géminius patientoit, attendant le moment d'avoir audience. Mais enfin ayant été ſommé en plein repas de s'expliquer, „ Les affaires que je viens négocier, dit-il, „ ne ſont pas faites pour être trai-

Géminius envoyé à Antoine par ſes amis de Rome, eſt maltraité par Cléopatre, & s'enfuit.

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

„ tées à table. Il eſt pourtant un point „ que je vois très clairement, ſoit à jeun, „ ſoit le verre en main. C'eſt que toutes „ choſes iront bien, ſi l'on renvoye „ Cléopatre en Egypte. „ Antoine ſe fâcha, & Cléopatre ne ſe poſſédant point dit à Géminius, „ Tu as bien fait „ d'avouer la vérité, ſans t'y faire con- „ traindre par les tortures. „ Géminius effrayé s'enfuit peu de jours après, & retourna à Rome. Pluſieurs autres prirent le même parti, ne pouvant ſouffrir l'inſolence des flatteurs de Cléopatre, qui les piquoient & les outrageoient en toute occaſion.

Silanus & Dellius quittent Antoine.

Plutarque nomme en particulier M. Silanus, qui fut dans la ſuite collégue d'Octavien dans le Conſulat; & Q. Dellius, qu'il qualifie Hiſtorien, mais qui eſt plus connu par le titre que lui donnoit Meſſala de [a] voltigeur des guerres civiles, parce qu'il avoit quitté Dolabella pour Caſſius, Caſſius pour Antoine, & enfin dans le tems dont je parle, Antoine pour Octavien. Dellius avoit été le premier dépêché par Antoine vers Cléopatre, pour lui ordonner de venir rendre compte de ſa conduite. J'ai

[a] Dellium Meſſala Corvinus deſultorem bellorum civilium vocat. *Sen. Suaſor. I.*

J'ai marqué comment il s'acquitta de sa commission. Non seulement il reconnut que les charmes de cette Princesse la rendroient maîtresse du cœur d'Antoine, mais il y fut lui-même sensible. Sénéque le pére cite des lettres galantes de Dellius à Cléopatre. Dans les derniers tems il offensa cette Princesse par un mot qui lui échapa dans un repas. Il dit qu'on leur faisoit boire de la piquette, pendant que Sarmentus (c'étoit le nom d'un bouffon qui divertissoit Octavien, & qu'Horace a rendu célébre) bûvoit à Rome le meilleur vin de Falerne. Ce reproche blessa vivement Cléopatre, & Dellius prétendoit avoir été averti par un Médecin nommé Glaucus, que sa vie n'étoit pas en sureté. Peut-être disoit-il vrai, peut-être aussi ne cherchoit-il qu'à couvrir la honte de sa perfidie. Cléopatre étoit assez méchante pour vouloir le faire périr. Mais Dellius ne semble guéres digne d'être crû sur sa parole.

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

Hor. Sat. I. 6.

Rome retentissoit de plaintes & de reproches contre Antoine. Ses anciens adversaires, les nouveaux déserteurs de son parti, tous concouroient à le décrier. Et sa conduite lui faisoit encore plus de tort que tous les discours qui se tenoient

Manie de Cléopatre Excessif aveuglement d'Antoine.

AN. R. 720. AV. J.C. 32.

tenoient à ſon déſavantage. Eſclave de Cléopatre, il paroiſſoit manifeſtement n'avoir point d'autres volontés que celles de cette Reine, qui oſoit ſe promettre l'Empire de Rome, & qui, lorſqu'elle vouloit faire un ſerment bien autentique, juroit par les loix qu'elle dicteroit dans le Capitole à tout l'Univers. Elle avoit déja une garde Romaine, dont les ſoldats portoient ſon nom écrit ſur leurs boucliers. Octavien étoit donc bien fondé à faire craindre aux Romains qu'Antoine, s'il devenoit vainqueur, ne les aſſujettît à Cléopatre, & qu'il ne transférât le ſiége de l'Empire à Aléxandrie. Antoine paroiſſoit ne ſe ſouvenir en aucune façon qu'il fût Romain. Il avoit dépouillé non ſeulement les mœurs & les maximes, mais juſqu'à l'habillement de ſa nation. Il ſe montroit ſouvent ſur un trône d'or, vêtu à la façon des Princes d'Orient, tout brillant de pourpre & de pierreries, un ſabre Médois à ſon côté, un ſceptre d'or à la main, & même, s'il en faut croire Florus, le front ceint d'un diadême. Il avoit aboli l'uſage du nom de *Prétoire*, qui ſignifioit chez les Romains la tente & le Quartier du Général dans un camp, ou la demeure du ſouverain Magiſtrat dans les Provinces.

A ce terme il avoit ſubſtitué celui qui déſigne une habitation * ou une tente Royale, comme s'il eût cédé la prééminence & le droit du commandement à Cléopatre. Enfin de même que Cléopatre ſe donnoit pour la nouvelle Iſis, & en prenoit les attributs ſur ſa perſonne, dans ſes tableaux, & dans ſes ſtatues, Antoine ſe faiſoit peindre à côté d'elle, ou repréſenter ſoit en marbre, ſoit en bronze, avec les ſymboles qui caractériſoient Oſiris.

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

* Βασίλειον.

Décret, qui prive Antoine du Conſulat & de la puiſſance Triumvirale.

Antoine prenant à tâche de ſe rendre odieux aux Romains par tant d'endroits, réuſſit enfin à ſe perdre. Octavien obtint un décret pour le priver du Conſulat qu'il devoit gérer l'année ſuivante, & de la puiſſance Triumvirale. Il ne le fit point déclarer ennemi public, ſoit qu'il n'osât pas pouſſer les choſes juſqu'à cette extrémité, craignant les partiſans qu'Antoine avoit encore dans Rome ; ſoit, ce qui me paroît plus vraiſemblable, par une ſuite du ſyſtême de modération qu'il s'étoit preſcrit depuis ſa victoire ſur Sextus Pompée. Si Antoine eût été déclaré ennemi, tous ceux qui lui étoient attachés, & parmi leſquels on comptoit beaucoup d'illuſtres perſonnages, auroient été envelopés

dans

AN. R. 720. AV. J.C. 32.

dans la même condamnation. Or Octavien n'avoit point dessein de les perdre, & il étoit bien aise au contraire de leur laisser une porte toujours ouverte pour revenir à lui. Il voulut même que le Décret rendu contre Antoine promît l'impunité, & annonçât des éloges à ceux qui le quitteroient.

La guerre est déclarée à Cléopatre.

Ce fut donc à Cléopatre seule * que la guerre fut déclarée. On prit dans la ville l'habit militaire, comme pour un péril imminent, & qui intéressoit le salut de la République : & toutes les cérémonies d'une déclaration de guerre en forme furent pratiquées solennellement.

Octavien dans le discours qu'il fit au Peuple à ce sujet, affecta de dire, qu'Antoine ensorcelé & fasciné par une enchanteresse n'étoit plus à lui ; & que les chefs de la guerre contre les Romains seroient l'Eunuque Mardion, la coiffeuse de Cléopatre, & sa Dame d'atour, qui régissoient les plus grandes affaires de l'Empire. Ainsi tout ce ménagement pour Antoine, que l'on ne nommoit pas dans la déclaration de guerre, ne tendoit

* *Il me paroît remarquable qu'Horace, dans un assez grand nombre de piéces qu'il a faites sur la guerre dont il est ici question, n'ait jamais nommé Antoine. Il imitoit la réserve du Maître. Virgile n'a pas été si circonspect.*

doit qu'à le rendre méprisable, & en même tems plus répréhensible & plus odieux, puisque sans être attaqué personnellement il prenoit parti contre sa patrie & contre ses concitoyens pour une femme étrangére. AN. R. 720. AV. J.C. 32.

Antoine comprit parfaitement toute la malignité des dehors de modération que gardoit avec lui son adversaire. Irrité à l'excès, il exigea un nouveau serment de ses troupes, & il jura lui-même solennellement à la tête de son armée qu'il ne feroit ni paix ni tréve avec Octavien. Il ajouta qu'il abdiqueroit le Triumvirat, deux mois après la victoire: & quoiqu'il fût bien éloigné d'avoir une intention sincére d'acquitter cette promesse, il résista longtems au vœu de ses soldats qui vouloient qu'il prît le terme de six mois : & ce ne fut qu'avec toutes les marques extérieures de répugnance qu'enfin il se rendit. L'animosité n'étoit pas moindre dans l'autre parti. Toute l'Italie s'engagea par serment à servir Octavien dans la guerre contre Antoine. La seule ville de Boulogne, qui de tout tems étoit sous la protection de la famille Antonia, demanda & obtint la permission de ne point entrer dans cette ligue contre son patron.

Antoine jure une guerre irréconciliable à Octavien.

Toute l'Italie s'engage par serment à servir Octavien contre

Tou-

AN. R. 720. Av. J.C. 32.

Antoine. *Suet. Aug.* 70. Toute l'année se passe dans les préparatifs de la guerre.

Toute l'année se passa dans ces préparatifs de guerre, sans aucune hostilité actuelle de part ni d'autre. Octavien voulut se donner le tems de se bien assurer de l'Italie, & prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir les mouvemens auxquels son absence pourroit donner lieu. Il avoit d'autant plus de sujet de craindre ces mouvemens, qu'il savoit qu'Antoine, à qui les opulentes contrées de l'Asie & de l'Orient fournissoient des richesses immenses, avoit envoyé des sommes considérables en Italie & dans Rome même, pour réchauffer le zêle de ses anciens amis, & se gagner, s'il étoit possible, de nouveaux partisans. C'est ce qui détermina Octavien à distribuer une gratification à ses soldats, afin d'affermir leur fidélité contre les tentatives que l'on pourroit faire pour les corrompre. Il plaça aussi des troupes dans les endroits suspects, ou exposés à être insultés. Tout cela demandoit des soins & du tems.

Antoine par mollesse & par nonchalance ne se hâta pas d'entrer en action. Il arriva à l'isle de Corcyre vers la saison de l'autonne : & ayant appris que des vaisseaux ennemis paroissoient dans les plages voisines, quoique ce fussent seu-

ſeulement quelques bâtimens envoyés à la découverte, il ſuppoſa que toute la flote d'Octavien étoit en mer, & il ſe retira vers le Péloponnéſe. Il y diſtribua ſes troupes en quartiers, & pour lui il paſſa l'hiver à Patras. AN. R. 72[?]. Av. J.C. 32.

Les choſes étoient en cette ſituation, lorſqu'Octavien prit poſſeſſion de ſon troiſiéme Conſulat, où il eut pour collégue Meſſala, ſubſtitué en la place d'*Antoine*.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS III.
M. VALERIUS MESSALA CORVINUS.
AN. R. 721. Av. J.C. 31.

Forces de terre & de mer des deux partis.

Jamais on n'avoit vû raſſemblées pour aucune guerre, ſoit étrangére, ſoit civile, des forces de terre & de mer auſſi puiſſantes & auſſi nombreuſes, que celles avec leſquelles Antoine & Octavien ſe préparoient à en venir aux mains.

Le premier avoit cent mille hommes de pied & douze mille chevaux. Dans ce nombre n'étoient pas compriſes les troupes auxiliaires que les Rois ſes alliés lui avoient envoyées ou amenées. Bogud *Roi* d'une partie de la Libye, Tarcondimotus Roi de la haute Cilicie, Archélaus de Cappadoce, Philadelphe de Paphlagonie, Mithridate de Comma-

géne,



AN. R. 721. AV. J.C. 31.

géne, & Amyntas de Galatie, servoient en personne dans son armée. Le Roi des Médes, Hérode, l'Arabe Malchus, & Polémon qu'Antoine avoit fait Roi d'une partie du Pont & de la Cilicie, lui avoient envoyé des secours. Sa flote se montoit à cinq cens vaisseaux de guerre, dont plusieurs étoient à huit & & dix rangs de rames, superbement ornés, suivant le goût de magnificence & même de luxe, qu'il portoit partout.

Octavien étoit moins fort. Quatre-vingts mille soldats légionaires, & un nombre de cavalerie égal à celui de son ennemi, formoient son armée de terre. Sa flote ne passoit pas deux cens cinquante bâtimens, qui même étoient beaucoup plus petits que ceux d'Antoine, mais d'une meilleure construction, plus agiles, & surtout mieux garnis de matelots & de rameurs, qui entendoient parfaitement la manœuvre : au lieu que les grosses masses de la flote ennemie étoient à demi vuides, & n'avoient pour les servir que des gens ramassés, & la plupart enlevés de force, qui jamais n'avoient vû la mer, des moissonneurs, des muletiers, de jeunes gens presque encore dans l'enfance,

que

que l'on prenoit sur les chemins, & dont on dépeuploit la Gréce, sans pouvoir néantmoins parvenir à remplir les vaisseaux. AN. 721. AV. J 31.

Tout l'Empire Romain s'ébranla pour cette guerre. C'étoit l'Orient qui se heurtoit contre l'Occident. La domination d'Antoine s'étendoit depuis l'Euphrate & l'Arménie jusqu'à la mer Ionienne: & il faut joindre encore à ces vastes régions l'Egypte & la Cyrénaïque. Octavien avoit pour lui l'Afrique depuis le canton de Cyréne jusqu'à la grande mer, l'Espagne, la Gaule, l'Illyrie, l'Italie, les isles de Sicile & de Sardaigne. Mais l'Italie ne lui fournissoit pas seulement des forces: elle donnoit un grand relief & une décoration bien avantageuse à son parti, comme Virgile le fait sentir, lorsque décrivant la bataille d'Actium, il représente d'un côté [a] Auguste * menant l'Italie au combat, &

a Hinc Augustus agens Italos in prælia Cæsar
Cum Patribus populoque, Penatibus & magnis Diis....
Hinc ope barbaricâ variisque Antonius armis
Victor ab Auroræ populis & littore Rubro
Ægyptum viresque Orientis & ultima secum
Bactra vehit: sequiturque, nefas! Ægyptia conjux.
Virg. Æn. l. VIII.

* *Octavien portoit le nom d'Auguste lorsque Virgile composoit ces vers.*

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

accompagné du Sénat & du Peuple, des Dieux Pénates de Rome, & des grands Dieux tutélaires de l'Empire; & de l'autre part Antoine traînant à sa suite des nations Barbares, mille sortes d'armures différentes, l'Egypte, l'Orient, la Bactriane, & pour comble d'ignominie, une Epouse Egyptienne qui le suit, ou plutôt qui le domine.

Défi porté à Antoine par Octavien. Antoine répond par un autre défi.

Par l'exposé que je viens de faire des forces des deux partis, il paroît que les deux Généraux avoient l'un & l'autre des motifs d'espérer la victoire. Aussi témoignoient-ils une grande confiance, dans laquelle pourtant il entroit autant de politique que de persuasion. Octavien, qui n'étoit point fastueux ni fanfaron par caractére, fit néantmoins porter un défi à Antoine; & pendant que ses vaisseaux étoient encore dans les ports de Tarente & de Brindes, il lui proposa de venir en Italie, offrant de lui laisser libres les ports & les rades dont il auroit besoin pour sa flote, & de s'éloigner de la mer jusqu'à la distance d'une journée de cheval: le tout sous promesse de livrer bataille cinq jours après le débarquement. Si ce parti ne convenoit pas à Antoine, il lui demandoit à être reçu en Epire aux mêmes

con-

conditions. Antoine n'accepta aucune des deux propositions, & même il s'en moqua. « Qui sera notre juge, dit-il, „ si l'un de nous manque à quelqu'un „ des articles de la convention ? „ Mais pour ne pas céder en rodomontade à un ennemi, à qui il n'avoit jamais accordé la gloire de la bravoure, il le défia à un combat singulier : ou, supposé qu'une bataille générale lui plût davantage, il lui proposoit de convenir qu'ils se transporteroient l'un & l'autre avec leurs armées sur les plaines de Pharsale, afin de décider leur querelle au même lieu qui avoit vû terminer celle de César & de Pompée.

AN R. 711. Av. J.C. 31.

C'étoient là des propos frivoles, & qui ne pouvoient jamais passer en réalité, quoiqu'ils ne fussent peut-être pas inutiles pour encourager de part & d'autre le soldat.

Cependant la belle saison commençoit à s'ouvrir, & il étoit tems d'entrer en action. Octavien rassembla à Brindes & dans le voisinage non-seulement toutes ses troupes, mais tous ceux qui marquoient le plus & qui avoient quelque crédit dans l'Ordre des Sénateurs & dans celui des Chevaliers. Il prétendoit employer les uns & en tirer du ser-

Octavien rassemble toutes ses forces à Brindes.

An. R. 721. Av. J.C. 31.

vice, s'assurer de la fidélité des autres en les tenant auprès de sa personne: & en même tems il étoit charmé de mettre en évidence & de donner en spectacle à l'Univers les chefs & le corps de la Nation Romaine s'intéressant unanimement pour la défense de sa cause.

Parmi les soins de l'embarquement une de ses attentions fut d'empêcher, à l'exemple de son grand oncle, que ses vaisseaux ne fussent chargés d'une foule de gens inutiles & de provisions superflues. Il régla donc le nombre d'esclaves que chaque Officier ou Sénateur pourroit mener avec soi, & la quantité de vivres dont il leur seroit permis de se fournir.

Il détache Agrippa avec une escadre, pour aller inquiéter l'ennemi.

En attendant que tout fût prêt pour le départ général, il détacha Agrippa à la tête d'une nombreuse escadre, pour aller inquiéter l'ennemi. Ce brave Commandant s'acquitta habilement & heureusement de sa commission. Il fit des descentes en plusieurs endroits de la Gréce: il emporta de vive force Méthone *, ville considérable du Péloponnése, & défendue par une bonne garnison. Bogud Roi de Mauritanie fut tué dans cette occasion. Mais le plus important exploit d'Agrippa dans cette course, fut la prise d'un grand convoi de tou-

* *Aujourd'hui Modon.*

tes

tes sortes de provisions de guerre & de bouche, qui venoit à Antoine de la Syrie & de l'Egypte. Après un si heureux commencement de campagne, Agrippa vint retrouver Octavien, qui encouragé par ces premiers succès, se hâta d'aller chercher l'ennemi avec toutes ses forces de terre & de mer. An. R. 721. Av. J.C. 31.

Elles partirent toutes ensemble, & couvrirent la mer Ionienne d'une multitude prodigieuse de bâtimens, soit barques de transport pour faire passer en Gréce quatre vingts mille hommes de pied & douze mille chevaux, soit vaisseaux de guerre au nombre de deux cens cinquante. L'armée de terre débarqua au pied des monts * Cérauniens, & elle avoit ordre de défiler le long de la côte jusqu'au Golfe † d'Ambracie. Octavien lui-même, à la tête de son armée navale, ayant pris en passant Corcyre abandonnée par les ennemis, vint se rafraîchir dans un ** port formé par la riviére d'Achéron à son embouchure. Il y établit le rendez-vous général de sa flote,

Il part avec toutes ses forces.

* *Monts de la Chimère.*

† *Golfe de l'Arta.*

** *Ce port étoit appellé le port* Doux, *parce que l'eau y est douce, soit à cause des riviéres qui s'y déchargent, ou des sources qui sortent du fond. Il est marqué dans la carte de Gréce de M. Danville par le nom de* Glycys limen, *qui est le nom Grec écrit en lettres Latines.*

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

Peu s'en faut qu'il ne surprenne son ennemi.

flote, & tout de suite il vogua vers le promontoire d'Actium.

Il devoit être bien attendu : & néantmoins peu s'en fallut qu'il ne surprit Antoine, dont la flote mouilloit à la rade de ce cap. Antoine n'avoit rien de prêt. Ses Légions n'étoient point arrivées : ses vaisseaux voguoient à peine, n'ayant pas leur nombre complet de matelots & de rameurs, qui même périssoient journellement de maladie & de misére, surtout ceux que l'on prenoit de force, & que l'on appliquoit à un métier pénible & tout nouveau pour eux. On rapporte à ce sujet un mot d'Antoine bien cruel & bien inhumain. Comme on lui disoit qu'il étoit mort plus du tiers de l'équipage de sa flote, » Pourvû [a], répondit-il, que l'on con» serve les rames, nous ne manquerons » point de rameurs, tant que la Gréce » aura des hommes. » S'il est vrai qu'il soit sorti de la bouche d'Antoine une parole si brutale & si féroce, il est bien digne des malheurs qu'il a éprouvés.

Dans le trouble universel que causoit l'arrivée soudaine d'Octavien, Cléopatre s'égaya par une fade plaisanterie, qui

a Remi modò salvi sint. *Nam remiges non deerunt, quoad Græcia homines habuerit.* *Oros.* VI. 19.

qui ne mériteroit guéres d'être rapportée ici, si ce n'est qu'elle peut passer pour un trait du caractére de cette Princesse, également folâtre & méprisant. Comme on vint lui annoncer avec effroi que l'ennemi s'étoit emparé de Toryne, petite ville dont le nom en Grec signifie *cuillier à pot*, elle joua sur cette équivoque. „ Beau sujet de s'effrayer, dit-elle, „ parce que César garde la cuil-„ *lier à pot !* „ Cette froide allusion n'auroit pas sauvé la flote. Mais Antoine paya de tête & de présence d'esprit. Il n'avoit que très peu de troupes sur ses vaisseaux, & s'il eût été attaqué, sa perte étoit certaine. Pour tromper un ennemi auquel il lui auroit été impossible de résister, il arma les rameurs, & les fit monter sur les ponts, où il les rangea en bon ordre. En même tems il fit suspendre & soutenir les rames, de maniére que le plat de la rame paroissoit en l'air aux deux flancs de chaque vaisseau. Cette vaine apparence en imposa à Octavien, & l'obligea de se retirer, parce qu'il se persuada qu'Antoine étoit en état de le bien recevoir.

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

Octavien avoit eu dans ce mouvement brusque & imprévû une double intention. Il espéroit ou emporter quel-

Position des deux armées.

An.-R. 721. Av. J.C 31.

que avantage par la force, ou débaucher & attirer à lui une partie des soldats d'Antoine. N'ayant réussi ni dans l'une ni dans l'autre de ces vûes, il songea à s'établir & à se fortifier un camp sur la côte Septentrionale du Golfe d'Ambracie, à l'endroit où il bâtit depuis la ville de * Nicopolis; & de son camp il tira des lignes de communication avec le port Comarus, qui est sur la mer Ionienne, à peu de distance du port que forme l'Achéron. Antoine occupoit les deux pointes qui dominent l'entrée du Golfe. Il y avoit élevé des tours, & il faisoit garder exactement l'embouchure par ses vaisseaux, ensorte qu'il étoit maître d'entrer dans le Golfe & d'en sortir à sa volonté. Son camp s'étendoit dans la plaine au dessous d'Actium, séparé de celui de son ennemi par la largeur du même Golfe.

* Aujourd'hui Prévéza.

Petits combats.

Les deux armées restérent assez longtems dans cette position, sans qu'Octavien pût parvenir à engager une bataille, quoiqu'il ne cessât de l'offrir à Antoine. Une même raison les déterminoit, l'un à vouloir combattre, l'autre à le refuser. Les troupes d'Antoine n'étoient pas encore toutes rassemblées : & il avoit le même intérêt à attendre celles qui lui

man-

manquoient, que son adversaire à les prévenir. Tout se réduisit donc pendant un tems à des escarmouches, à de petits combats de cavalerie, à des prises de vaisseaux de charge, sans aucune action qui puisse passer pour importante. AN. R. 721. Av. J.C. 31.

Lorsqu'Antoine eut toutes ses troupes réunies, il montra plus de confiance. Il passa avec une partie de son armée sur la côte où étoit l'ennemi, & il y dressa un camp, laissant néantmoins ses principales forces dans son ancien camp auprès d'Actium. Alors Octavien rallentit cette grande ardeur à presser le combat: mais pendant qu'il se tenoit lui-même tranquille, il fit agir des détachemens & par terre & par mer. Pour mettre Antoine en inquiétude, & l'obliger, s'il étoit possible, d'abandonner les postes qu'il occupoit, Octavien envoya différens corps de troupes en Gréce & en Macédoine; & Agrippa par son ordre s'étant mis à la tête d'une puissante escadre, s'empara de Leucade * & des vaisseaux qu'il y trouva, soumit Patras & même Corinthe. Expédition heureuse d'Agrippa.

* *L'Isle de Sainte Maure.*

Ces succès d'Agrippa commencérent à faire pancher la balance, & ébranlérent la fidélité de plusieurs des partisans d'Antoine. Les désertions devinrent fréquen- Les désertions deviennent fréquentes dans le

An. R. 721. Av. J. C. 31.

Camp d'Antoine. Ahénobarbus passe du côté d'Octavien.

quentes dans son armée, & d'illustres personnages, tels que Philadelphe Roi de Paphlagonie, Amyntas Roi des Galates, le quittérent pour passer dans le camp ennemi. Mais il n'y eut personne dont le changement de parti lui fût plus sensible, que celui de Domitius Ahénobarbus. C'étoit de tous les amis d'Antoine le plus distingué par sa naissance, par son rang, par l'élévation de son courage. Il n'avoit point voulu se rabaisser à faire sa cour à Cléopatre, & il étoit le seul qui en lui parlant ne l'eût jamais appellée que par son nom. En conséquence il eut à essuyer tous les jours mille désagrémens de la part de cette orgueilleuse Princesse. Le dépit qu'il en conçut, & peut-être la crainte d'un événement fâcheux, auquel il voyoit que les choses se préparoient, l'engagérent à aller chercher plus de considération & une meilleure fortune auprès d'Octavien. Quoique malade & ayant actuellement la fiévre, il se jetta dans un esquif, & fit heureusement le trajet. Antoine fut piqué, & il se vengea en plaisantant sur Domitius & en attribuant sa fuite à l'impatience de revoir une affranchie qu'il aimoit, & sans laquelle il ne pouvoit vivre. Du reste il en usa géné-

généreusement à son égard, &, contre l'avis de Cléopatre, il lui renvoya ses équipages & tout ce qui lui avoit appartenu. Domitius mourut peu après, sans avoir eu le tems de rendre aucun service à Octavien, si ce n'est que son exemple décréditoit le parti qu'il avoit abandonné, & fut pour plusieurs un motif d'en faire autant.

An. R. 721. Av. J.C. 31.

La multitude des désertions aigrit l'esprit d'Antoine, & le porta à la cruauté. Sur des soupçons bien ou mal fondés, il fit périr dans les tourmens Jamblichus Roi ou Prince d'une contrée de l'Arabie; & il livra un Sénateur, nommé Q. Postumius, à la fureur d'un nombre de forcenés qui comme des bêtes féroces le déchirérent & le mirent en piéces.

L'esprit d'Antoine s'aigrit.

Les chagrins d'Antoine s'étendirent jusques sur Cléopatre, & il entra en défiance * contre elle. Par une de ces vicissitudes que produisent d'ordinaire les passions violentes, il alla d'un excès à l'autre: & celle à laquelle il avoit soumis toutes ses volontés, lui devint suspecte du noir dessein de le faire périr par

Cléopatre se rit d'Antoine, qui la soupçonnoit de le vouloir empoisonner.

Plin. XXI. 3.

* *Pline datte ce fait en général du tems des préparatifs de la guerre d'Actium: in apparatu Actiaci belli. Je ne lui trouve point de place plus convenable que celle que je lui donne ici.*

An. R. 721. Av. J.C. 31.

par le poiſon. En conſéquence lorſqu'il mangeoit avec elle, il voulut que l'on fît l'eſſai de tout ce qu'on ſervoit devant lui. Cléopatre ſe joua de ſes frayeurs & de ſes précautions, & elle ſe fit un plaiſir de lui en prouver l'inutilité. Dans un repas elle mit ſur ſa tête une couronne dont les fleurs étoient empoiſonnées par les extrémités. Enſuite lorſque l'on fut en gaieté, elle invita Antoine, ſelon une pratique uſitée parmi les gens de plaiſir, à boire les couronnes, c'eſt-à-dire, à boire du vin dans lequel les couronnes auroient été trempées. Antoine y conſent : il prend la couronne de Cléopatre, en met les fleurs en piéces, les jette dans ſa coupe ; & déja il la portoit à ſa bouche, lorſque la Reine lui ſaiſiſſant le bras, lui dit : „ [a] Connoiſſez celle contre laquelle vous vous „ précautionnez par cette nouvelle mé„ thode d'ordonner l'eſſai de ce que „ vous devez manger & boire. Si je pou„ vois vivre ſans vous, manquerois-je „ d'occaſions ou de moyens? „ En même tems elle fit amener un criminel, qui par ſon ordre but le vin de la coupe d'An-

a En ego ſum, inquit, illa, Marce Antoni, quam tu novâ prægustantium diligentiâ caves : adeo mihi, ſi poſſim ſine te vivere, occaſio aut ratio deeſt.

d'Antoine, & expira sur le champ. Un tel jeu auroit eu dequoi déplaire à un homme soupçonneux. Mais Antoine n'en tira aucune induction fâcheuse, & reprit ses sentimens accoutumés de confiance aveugle pour Cléopatre. An. R. 721. Av. J. C. 31.

Nouvelles pertes d'Antoine. Il court risque d'être enlevé.

Dans ce même tems il lui survint quelques nouvelles pertes, qui augmentérent ses inquiétudes sur le succès de la guerre. Sosius ayant engagé un combat naval fut battu, & le Roi Tarcondimotus y perdit la vie. Antoine lui-même ne réussit pas mieux dans une petite action de cavalerie, où il se trouva en personne. Enfin il courut risque d'être enlevé, & de tomber au pouvoir d'Octavien. Voici comment la chose arriva.

Il se tenoit près de l'ennemi dans le camp qu'il avoit établi sur la côte Septentrionale du Golfe, & il passoit souvent sans beaucoup de précaution de ce camp à sa flote, se fiant sur des lignes palissadées, qui assuroient la communication de l'un avec l'autre. Octavien en fut averti, & il plaça une embuscade, qui ne manqua Antoine que d'un instant. Car celui qui le précédoit immédiatement fut pris, & lui-même il ne se sauva qu'avec peine en courant de toutes ses forces. Cette avanture le déterminer

An. R. 721. Av. J.C. 31.

Il se résout à tenter le sort d'une bataille navale.

termina à retourner dans son ancien camp, au pied du Promontoire d'Actium.

Là voyant que ses affaires dépérissoient de jour en jour, & que d'ailleurs la disette commençoit à se mettre dans son armée, il en conclut qu'il devoit changer entiérement son plan de guerre; & il tint un grand conseil pour délibérer sur ce qu'il convenoit de faire en pareille conjoncture. Dion assure que Cléopatre fut d'avis de remener toutes les troupes en Egypte, laissant seulement des garnisons dans les postes & dans les villes les plus considérables des pays qu'ils abandonneroient: conseil lâche & insensé, que je ne puis croire que Cléopatre même ait osé proposer à Antoine. Cependant cet Historien ajoute que le Général Romain y déféra, & que la bataille d'Actium, qui suivit de près, s'engagea malgré lui, lorsqu'il avoit dessein de se retirer, & non de se battre. Ce récit, dont je ne trouve de vestige dans aucun autre auteur, me paroît très peu probable, & j'aime mieux m'en tenir à Plutarque, selon lequel le parti de livrer bataille étant pris & arrêté, la délibération avoit uniquement pour objet de résoudre si ce seroit sur terre ou sur mer.

Antoi-

Antoine avoit bien plus de raisons de mettre sa confiance en ses Légions exercées par tant de combats, que dans une flote mal équippée, mal servie, & qui jusques-là n'avoit réussi en rien. C'étoit aussi le sentiment de Canidius, qui à l'approche du danger oubliant ses complaisances pour Cléopatre, conseilloit à son Général de renvoyer cette Princesse, & de se retirer en Thrace ou en Macédoine pour y vuider la querelle par une bataille en pleine campagne. Il représentoit qu'en ce cas Dicomès Roi des Gétes promettoit de puissans secours ; & qu'après tout il n'étoit point honteux d'abandonner la mer à Octavien, à qui les guerres contre Sextus Pompée avoient donné moyen d'acquérir de l'habileté dans la marine : mais qu'il seroit bien étrange qu'Antoine, qui avoit une si grande expérience dans les combats sur terre, ne profitât point de la force, du nombre, & du courage de ses Légions, & fit consister toute sa ressource dans des vaisseaux. AN. 721. AV. J.C. 31.

Des raisons si solides auroient assurément fait impression sur Antoine, s'il eût été encore capable de se décider par lui-même. Mais il ne voyoit que par les yeux de Cléopatre, & il ne se dé-

An. R. 721. Av. J.C. 31. déterminoit que par ses ordres. Cette artificieuse Princesse, qui ne songeoit qu'à ses intérêts propres, vouloit absolument une bataille navale, envisageant non pas ce qui pourroit être plus utile pour vaincre, mais ce qui lui procureroit une fuite plus prompte & plus aisée en cas de disgrace.

Il fut donc résolu que l'on s'en tiendroit à combattre sur mer : & comme le nombre des matelots & des rameurs d'Antoine ne suffisoit pas à beaucoup près pour celui de ses vaisseaux, il fit un choix de ses meilleurs bâtimens jusqu'à la concurrence de ce qu'il avoit d'hommes pour les servir, & pour faire la manœuvre ; & il brula tout le reste. Sa

Oros. VI. 19. flote se trouva ainsi réduite à cent soixante & dix vaisseaux, qui n'avoient pas même leur équipage complet. En y ajoutant les soixante galéres de Cléopatre, il étoit encore inférieur à son ennemi, qui avoit deux cens soixante vaisseaux : mais comme les siens étoient plus grands & plus hauts de bord, il comptoit que cet avantage suppléeroit à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Il embarqua sur cette flote vingt mille soldats Légionaires, & deux mille tireurs d'arcs, sans oublier d'y faire mon-

monter les premiers & les plus illustres de ceux qu'il avoit avec lui, afin qu'il leur fût plus difficile de passer du côté de l'ennemi, s'ils étoient tentés d'imiter l'exemple que plusieurs autres leur avoient donné.

An. R. 721. Av. J.C. 31.

On rapporte que pendant l'embarquement un vieux Centurion, de tout tems attaché à Antoine, & qui ayant combattu pour lui & sous ses yeux en mille occasions, étoit moulu de coups, lorsqu'il le vit approcher, versa des larmes, & lui dit: « Mon Général, pourquoi méprisant ces blessures que j'ai » reçues en combattant sous vos ordres, » & cette épée qui vous a si bien servi, » mettez-vous vos espérances dans un » fragile bois? Laissez les Egyptiens » & les Phéniciens combattre sur mer. » Mais pour nous, la terre est notre » élément. Donnez-nous la terre, sur laquelle nous sommes accoutumés à » combattre de pied ferme, prêts à » vaincre ou à mourir. » A ce discours Antoine ne répondit rien, mais prenant un air de sérénité, & faisant signe de la main au Centurion d'avoir bon courage, il passa outre & continua son opération.

Il recommandoit à cet officier une confiance qu'il n'avoit pas lui-même: & l'on

AN. R. 721. Av. J.C. 31.

l'on remarqua que les Pilotes voulant laisser les voiles à terre, parce que les rames suffisoient pour le combat, il ordonna qu'on les portât dans les vaisseaux, sous le prétexte qu'il ne falloit pas qu'aucun des ennemis pût leur échaper par la fuite.

Bataille d'Actium.

Octavien fit de son côté les apprêts du combat, sentant parfaitement tout l'avantage que lui donnoit son ennemi en lui présentant la bataille sur mer. Mais malgré la disposition où étoient les deux Généraux d'en venir aux mains, pendant quatre jours le gros tems les en empêcha. Enfin le cinquiéme jour, qui étoit le deux Septembre, s'étant trouvé clair, serein, tranquille, les mit à portée de décider qui des deux resteroit le maître de l'Univers.

Antoine rangea sa flote devant l'embouchure du Golfe d'Ambracie, donnant le commandement de l'aîle droite à Gellius Publicola, celui de la gauche à Sosius, & confiant le centre à M. Octavius & à M. Insteius. Pour lui il se réserva le soin d'aller par tout où sa présence seroit nécessaire. Pline raconte que pendant qu'il distribuoit ses ordres, le petit poisson nommé *Rémore* arrêta son vaisseau, & le força de passer dans un autre.

Plin. XXXII. 1.

autre. Mais cette vertu Magique d'un petit animal qui rend immobile un vaisseau poussé par les vents, par les flots, & par les rames, est depuis longtems reconnue pour fabuleuse. AN. R 721. AV. J.C 31.

Octavien prenant le large, s'étendit en face de la flote d'Antoine. Ses Lieutenans Généraux étoient M. Lurius à la droite, L. Arruntius à la gauche, subordonnés tous deux à Agrippa, qui commandoit en chef, & sur qui devoit rouler toute l'action. Le Consul Messala avoit aussi dans cette flote un commandement, mais qui n'est pas bien nettement expliqué. Pour ce qui est d'Octavien lui-même, entouré d'un nombre de barques que montoient des officiers destinés à porter ses ordres, comme ses Aides de camp, il avoit pris, aussi bien qu'Antoine, pour son département d'être par tout.

Les deux armées de terre, simples spectatrices du combat, étoient rangées sur les rivages, celle d'Antoine commandée par Canidius, celle d'Octavien par Statilius Taurus: puissant encouragement pour les deux flotes qui alloient se battre.

Quoiqu'Antoine offrît la bataille, il n'avoit pas dessein d'attaquer. Il avoit re-

An. R. 721. Av. J.C. 31.

recommandé à ceux qui présidoient à la manœuvre d'attendre l'ennemi, sans faire aucun mouvement, se précautionnant contre les écueils & les bas fonds dans une mer étroite & toute voisine des terres: & ses soldats avoient ordre de se battre de la même façon que s'ils eussent été en terre ferme, & de regarder leurs vaisseaux comme des citadelles qu'ils auroient à défendre contre une troupe d'assaillans.

Octavien en parcourant toutes les divisions de son armée, lorsqu'il fut arrivé à son aîle droite, remarqua avec étonnement la tranquillité de la flote d'Antoine. Car de loin on eût crû qu'elle étoit à l'ancre. Il ne jugea pas à propos d'aller à l'ennemi si près des terres, où l'agilité de ses vaisseaux, & l'habileté de ses matelots & rameurs, auroient été de peu d'usage: & il se contenta de demeurer en présence, à la distance d'un mille.

Cette inaction dura jusqu'à midi. Alors un vent de mer s'étant élevé, les Officiers & les soldats d'Antoine, impatiens d'un délai qui irritoit leurs courages, & se confiant en la grandeur & en la force de leurs bâtimens, ébranlérent leur gauche, & firent un mouvement

rement vers l'ennemi. Octavien en fut charmé, & pour leur donner lieu de s'éloigner davantage du détroit & des terres, il ordonna à sa droite de reculer vers la pleine mer, afin que ses vaisseaux, qui manœuvroient excellemment, eussent tout l'espace nécessaire pour assaillir à leur avantage les lourdes masses d'Antoine, qui par leur pesanteur & le défaut d'équipages, ne se manioient que difficilement & lentement. AN. R. 721. Av. J.C. 31.

Bientôt on s'approche, on se mêle. Mais la façon de se battre ne ressembloit aucunement à un combat naval, tel que le connoissoient & le pratiquoient les anciens. Car les proues de leurs vaisseaux étoient des espéces d'armes offensives. Garnies de forts éperons d'airain, elles se heurtoient par la pointe avec violence; ou, ce qui étoit bien plus avantageux, les dirigeoit contre le flanc du vaisseau ennemi, pour le blesser, le percer, & le mettre dans le cas de donner entrée à l'eau, & de couler à fond. Ici il ne fut point question de ce choc de vaisseau contre vaisseau. Ceux d'Antoine étoient trop lourds pour pouvoir être poussés avec impétuosité, de quoi dépendoit néantmoins la force du coup: & ceux d'Octavien petits & lé-

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

gers, non seulement évitoient de rencontrer les éperons des ennemis, mais s'ils tentoient de heurter les flancs de ces énormes bâtimens, comme les bois en étoient durs, épais, & liés avec des crampons de fer, souvent la pointe de l'éperon qui avoit porté le coup se trouvoit rebouchée & écrasée.

On se battoit donc ainsi que dans une action sur terre, ou, pour parler plus juste, c'étoient comme des assauts livrés à des forteresses. Car trois & quatre vaisseaux d'Octavien entouroient un de ceux d'Antoine: & les combattans se servoient de piques, de boucliers, de longues perches armées de fer par le bout, de pots à feux: & même du côté d'Antoine, comme les poupes de ses vaisseaux portoient des tours de bois, on employoit les catapultes, ou machines à lancer des traits.

Pendant que l'on combattoit ainsi à la droite, Agrippa étendit sa gauche, pour enveloper les ennemis. Publicola, qui lui étoit opposé, fut obligé d'en faire autant, & en s'étendant, il se sépara peu-à-peu du centre, où le trouble commença à se mettre. Cependant il n'y avoit rien encore de décidé, lorsque tout d'un coup on vit les soixante

vaisseau

vaisseaux de Cléopatre prendre la fuite, & traverser les combatans, ayant les voiles hautes, & cinglant vers le Péloponése. La peur sans doute emporta cette Princesse, qui avoit tout préparé d'avance, & qui, comme si elle ne fut venue au combat que pour fuir, s'étoit donné le soin de faire charger sur ses vaisseaux tout ce qu'elle avoit de précieux.

An. R. 721. Av. J.C. 31.

Fuite de Cléopatre.

Il n'y a rien en cela de fort étonnant. Mais ce qui est inconcevable c'est la conduite d'Antoine en cette occasion. Il[a] n'est pas possible d'y reconnoître, dit Plutarque, ni le Général d'armée, ni l'homme de cœur & de tête. Il sembla même avoir perdu le droit de se gouverner par sa volonté propre, & il vérifia ce que l'on dit des amans, dont on assure que l'ame habite dans la personne qu'ils aiment. Comme s'il eût été l'ombre de Cléopatre, & obligé d'obéir à tous ses mouvemens, il ne vit pas plutôt le vaisseau de cette Princesse partir &

Antoine la suit.

[a] Ἔνθα δὴ φανερὸν αὑτὸν Ἀντώνιος ἐποίησεν, οὔτε ἄρχοντος, οὔτε ἀνδρὸς, οὔτε ὅλως ἰδίοις λογισμοῖς διοικούμενον· ἀλλ' ὅπερ τις παίζων εἶπε τὴν ψυχὴν τοῦ ἐρῶντος ἐν ἀλλοτρίῳ σώματι ζῆν, ἑλκόμενος ὑπὸ τῆς γυναικὸς, ὥσπερ συμπεφυκὼς καὶ συμμεταφερόμενος. Οὐ γὰρ ἔφθη τὴν ἐκείνης ἰδὼν ναῦν ἀποπλέουσαν, καὶ πάντων

An. R. 721. Av. J.C. 31.

& s'éloigner, qu'oubliant tout, abandonnant & trahissant ceux qui combattoient & qui mouroient actuellement pour lui, il passa dans une galére à cinq rangs de rames, accompagné seulement de deux amis, Aléxandre Syrien, & un Romain nommé * Scellius; & il courut après celle qui se perdoit, & qui le perdoit lui-même. Cléopatre l'ayant reconnu, fit lever en l'air le pavillon de son vaisseau. Il y aborda, & y entra, sans la voir, ni en être vû. Elle étoit à la poupe: il passa à la proue, & là il demeura assis seul, tenant sa tête avec ses deux mains.

Victoire d'Octavien.

Cependant ses soldats combattoient avec un courage digne d'admiration. Il est vrai que d'abord il n'y en eut que peu qui s'apperçurent de sa fuite. Mais Octavien ne la leur laissa pas longtems ignorer: & il alloit de vaisseau en vaisséau, leur demandant pour qui donc ils

ἐκλαθόμενος, καὶ προδοὺς καὶ ἀποδρὰς τοὺς ὑπὲρ αὐτοῦ μαχομένους καὶ θνήσκοντας, εἰς πεντήρη μετεμβὰς . . . ἐδίωκε τὴν † ἀπολωλυῖαν ἤδη καὶ προσαπολοῦσαν αὐτόν.

* *Ce nom est inconnu. L'Editeur Anglois, par une conjecture assez probable, y substitue* Lucilius, *dont il a été parlé ci-devant, & qui sera encore nommé plus bas.*

† *Le texte porte* ἀπολωλεκυῖαν *à l'actif: mais le sens demande visiblement le parfait Moyen.*

ils s'opiniâtroient à combattre. L'attachement pour leur Général & l'amour de la gloire étoient si vifs dans le cœur de ces braves gens, qu'ils ne voulurent point recevoir le quartier qu'on leur offroit, jusqu'à ce qu'enfin, la mer commençant à élever de grosses vagues, & à fatiguer leurs bâtimens, las de résister à la fois & aux ennemis, & aux vents, & aux flots, ils se soumirent au vainqueur vers la dixiéme heure du jour. Le nombre des morts ne passa pas cinq mille. Les vaisseaux pris, de toute grandeur & de toute forme, se montérent à trois cens.

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

Restoit l'armée de terre, qui par le nombre & la valeur des troupes dont elle étoit composée, pouvoit encore donner bien des affaires à Octavien. Les officiers & les soldats qui composoient cette armée, ne voulurent point pendant un tems ajouter foi à ce qu'on leur disoit touchant la fuite d'Antoine. Ils ne pouvoient concevoir que leur Général eût abandonné dix-neuf Légions d'une infanterie invincible, & douze mille chevaux : comme s'il n'eût pas mille fois éprouvé les vicissitudes de la fortune, & qu'une variété infinie de bons & de mauvais succès n'eût pas dû exercer &

L'armée de terre d'Antoine, après sept jours de délai, se soumet au vainqueur.

AN. R. 721. Av. J.C. 31.

fortifier sa vertu. Ils s'imaginoient donc qu'Antoine reparoîtroit tout d'un coup au moment où on l'attendroit le moins. Il fallut au bout de quelques jours qu'ils se persuadassent de la vérité d'un fait aussi incroyable, lorsqu'Antoine eut envoyé du Ténare, où il avoit relâché, un ordre à Canidius d'emmener ses Légions par la Macédoine en Asie. Ils tinrent bon néantmoins, & rejettant les sollicitations d'Octavien, qui les pressoit de se rendre, ils se mirent en marche. Enfin Canidius lui-même s'étant enfui pendant la nuit, cette malheureuse armée manquant de tout, & livrée par ses chefs, céda à la nécessité, & passa sous les drapeaux d'Octavien, le septiéme jour après la bataille.

Mécéne dépêché à la poursuite d'Antoine, revient, & part pour Rome.

Suet. Aug. 17. Pedo Albi. nov. in Macen. obitum.

Octavien vainqueur passa la nuit sur son bord, parce qu'après le combat fini il n'eut pas assez de jour pour regagner commodément la terre. Son premier soin fut d'envoyer Mécéne avec une escadre à la poursuite d'Antoine & de Cléopatre. Mais ils avoient pris bien de l'avance, & il ne fut pas possible de les atteindre. Mécéne étant donc promptement revenu, partit sur le champ pour se rendre à Rome, & y faire sa charge de Préfet de la ville & de l'Italie.

Lorf-

Lorſque les Légions d'Antoine eurent ſubi le joug, rien, ce ſemble, n'empêchoit Octavien de pourſuivre en toute diligence ſon ennemi vaincu. Il auroit en cela imité l'exemple de ſon grand oncle, qui après la victoire de Pharſale ſe fit un point capital de preſſer vivement Pompée, & de ne lui pas laiſſer le tems de ſe reconnoître. Mais il s'en falloit beaucoup qu'Octavien n'eût dans la guerre une activité pareille à celle du *Dictateur* Céſar. Au contraire [a] il n'eſtimoit rien tant que la circonſpection. Il avoit toujours à la bouche le proverbe, Grec, *Hâtez vous lentement*: & il citoit volontiers un vers dont le ſens eſt, „qu'un Général précautionné eſt préférable à celui en qui domine la hardieſſe. „Il ſe perſuada ſans doute dans l'occaſion dont je parle qu'Antoine étoit tombé ſi bas, que le délai de quelques mois ne pourroit pas lui donner moyen de ſe relever; & il commença par porter ſes ſoins ſur les objets les plus proches, qui par eux-mêmes étoient auſſi très importans.

AN. R. 721. Av. J.C. 31.

Octavien ne ſe hâte point de pourſuivre Antoine.

D 2 Il

a Nihil minùs in perfecto duce, quàm feſtinationem temeritatemque, convenire arbitrabatur. Crebrò itaque ille jactabat: Σπεῦδε βραδέως, &, Ἀσφαλὴς γάρ ἐστ' ἀμείνων, ἢ θρασὺς στρατηλάτης. *Suet. Aug.* 25.

An. R. 721. Av. J.C. 31.

Il rend des actions de graces à Apollon.

Il rendit d'abord de ſolennelles actions de graces à Apollon, ſon Dieu tutélaire, & de tout tems honoré ſur le promontoire d'Actium ; & il lui conſacra les prémices de ſa victoire ; c'eſt-à-dire un vaiſſeau de chaque eſpéce choiſi entre ceux qui avoient été pris ſur Antoine, depuis trois rangs de rames juſqu'à dix.

Dio. l. LI.

Précautions qu'il prend par rapport aux troupes.

Enſuite il tourna ſon attention vers cette immenſe multitude de troupes dont il ſe voyoit environné. Il ſe ſouvenoit dans quel danger l'avoient mis les quarante-cinq Légions qui s'étoient trouvées réunies en Sicile après la défaite de Sextus Pompée & l'abdication forcée de Lépidus. Dans un cas tout pareil il appréhenda un ſemblable effet de l'audace qu'inſpire naturellement à des ſoldats la vûe de leur grand nombre & de leurs forces. Ainſi il jugea néceſſaire de ſéparer premiérement l'armée d'Antoine. Il licencia les plus vieux ſoldats, & il incorpora les autres dans ſes Légions. Il ne voulut pas même tenir toutes enſemble ſes propres troupes. Il ſe hâta de renvoyer ſes vétérans en Italie, pour y attendre les récompenſes qui leur étoient promiſes, & il ne garda auprès de lui que ceux qui n'avoient pas encore fini leur tems de ſervice.

Il comptoit avec raiſon ſur la ſoumiſſion de ces derniers. L'eſpérance du riche butin qu'ils ſe promettoient de faire en Egypte, étoit un puiſſant ſoutien pour étayer leur fidélité. Mais il avoit de l'inquiétude au ſujet de ceux qu'il faiſoit paſſer en Italie, & qui avides des récompenſes qu'ils croyoient avoir bien méritées par leurs longs ſervices, & qu'il n'étoit pas en état de leur payer actuellement, pouvoient s'impatienter du délai, & exciter quelque trouble. Dans cette circonſtance il crut devoir donner ſatisfaction aux peuples d'Italie, fatigués des impôts que la néceſſité de la guerre avoit fait établir ; de peur que s'il reſtoit parmi eux quelque levain de mécontentement, ce ne fût une occaſion & un appui pour la mutinerie des troupes. Il fit donc ceſſer toutes les nouvelles impoſitions : & les affranchis en particulier, à qui il reſtoit un quatriéme payement à fournir, en furent diſpenſés. Cette remiſe fut reçue très agréablement, & lui gagna tous les cœurs.

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

Une autre précaution qu'il prit, ce fut d'envoyer Agrippa en Italie. Mécéne y étoit déja, & Octavien avoit une pleine confiance en ſa capacité. Mais

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

comme ce Ministre avoit voulu rester dans l'ordre des Chevaliers, il n'avoit pas cet éclat des dignités qui impose à la multitude. Agrippa, décoré des plus grands honneurs, étoit plus à portée de se faire respecter.

Sa clémence à l'égard des vaincus.

Parmi les soins qui occupérent Octavien après sa victoire, un des principaux eut pour objet les priéres des vaincus qui recouroient en foule à sa miséricorde, & la décision de leur sort. On peut dire en général qu'il fit honneur à sa bonne fortune par la clémence avec laquelle il en usa. Les Rois & les peuples qui avoient servi la cause d'Antoine, n'éprouvérent aucune cruauté de la part du vainqueur. Il se contenta d'imposer des amendes & des taxes sur les peuples, & de priver de leurs Etats les Princes qui avoient porté les armes contre lui. Mais il n'y eut point de sang répandu. Le seul Aléxandre, accusateur de son frére Jamblichus, & enrichi par Antoine des dépouilles du malheureux, parut indigne de pardon. Octavien le tint prisonnier jusqu'à son triomphe, où il le mena chargé de chaînes, & ensuite lui fit couper la tête.

Pour ce qui est des illustres Romains partisans d'Antoine, quelques uns furent punis

punis de mort, entre autres Curion, AN. R.
fils de ce célébre Curion, qui avoit 721.
péri en combattant pour César en Afri- Av. J.C.
que. Mais Octavien pardonna au plus 31.
grand nombre. Sosius, caché longtems V. Il. II.
par Arruntius ami fidéle, obtint enfin 86.
grace par son entremise. M. Scaurus, frére utérin de Sex. Pompée, fut sauvé par les priéres de sa mére Mucia. Le pardon de Furnius fut accordé aux sollicitations de son fils, dont on rapporte à ce sujet une parole mémorable. „ César [a], dit-il, voici le seul sujet de plainte „ que vous m'ayez jamais donné. Vous „ me réduisez à vivre & mourir ingrat. „ Beau trait de piété filiale, & en même tems compliment flatteur pour Octavien. Ce jeune & clément vainqueur fut charmé de voir estimée au dessus des forces humaines la reconnoissance qui lui étoit due.

Il fit voir encore dans une autre occasion, qu'il sentoit tout le prix & tout le mérite des priéres d'un fils intercédant pour son pére. Pendant qu'il étoit à Samos, s'avançant vers la Syrie & l'Egypte, il tint une séance pour examiner avec un

Mételus sauvé par les priéres de son fils. *Appian. Civil. l.* IV.

a Hanc unam, Cæsar, habeo injuriam tuam. Effecisti ut viverem & morerer ingratus. *Sen. de Benef.* II. 25.

AN. R. 721. Av. J.C. 31.

un conseil les causes des prisonniers du parti d'Antoine. Un Métellus lui fut amené, vieillard accablé d'années & de miséres, & défiguré par une longue barbe, par une chevelure négligée, & par tout le triste appareil de son infortune. Le fils de ce Métellus étoit l'un des juges : & il eut bien de la peine à reconnoître son pére dans l'état déplorable où il le voyoit. Ayant enfin démêlé ses traits, il courut l'embrasser en pleurant, & jettant de grands cris. Puis se retournant vers le Tribunal, „ César, dit-il, mon pére a été votre en- „ nemi, & moi votre officier. Il mérite „ d'être puni, & moi d'être récompensé „ par vous. La grace que je vous de- „ mande, c'est de le sauver à cause de „ moi, ou de me faire mourir avec „ lui. „ Tous les assistans furent touchés de compassion. Octavien lui-même attendri, accorda la vie & la liberté à Métellus le pére, quoiqu'il eût eu lieu de le regarder comme un ennemi implacable, & rempli d'animosité.

Avanture singuliére de Marcus & de Barbula.

L'avanture de Barbula, qui nous a été conservée par Appien, aussi bien que le fait précédent, a quelque chose de tout-à-fait singulier. Barbula, ancien ami d'Antoine, & qui l'avoit servi à la

ba-

bataille de Philippes, acheta après cette AN.
bataille un proſcrit, qui s'étoit déguiſé 721.
en eſclave pour ſauver ſa vie. Ce pré- AV. J.C.
tendu eſclave, que l'Auteur Grec ne 31.
nous fait connoître que par ſon prénom *Marcus*, appliqué à différens miniſtéres, s'en acquitta avec une intelligence & une probité qui décelérent ſa condition. Barbula voulut lui arracher ſon ſecret, en lui promettant, s'il étoit du nombre des proſcrits, de faire effacer ſon nom de deſſus la liſte fatale. Marcus demeura ferme, & ſuivit ſon maître à Rome. Là il fut reconnu par un des amis de Barbula : & celui-ci, fidéle à ſa promeſſe, obtint par le crédit d'Agrippa la grace de Marcus, qui en conſéquence s'attacha à Octavien. Pluſieurs années après ſurvint la guerre d'Actium, dans laquelle Marcus & Barbula ſe trouvérent encore diviſés, le premier combattant pour Octavien, & le ſecond pour Antoine. Après la bataille, la ſcêne entre eux ſe renouvella, mais en ſens contraire. Barbula n'imagina point de meilleur moyen pour éviter la mort, que de ſe traveſtir en eſclave. Marcus l'acheta, feignant de ne le pas connoître, & il ſe ſervit de la faveur où il étoit auprès d'Octavien pour ſauver à ſon

tour celui qui avoit été ſon libérateur. Appien ajoute pour dernier trait de reſſemblance dans la fortune de ces deux amis, qu'ils furent quelque tems après Conſuls enſemble, c'eſt-à-dire, Conſuls ſubſtitués & en ſecond. Car leurs noms ne ſe trouvent pas parmi les Conſuls ordinaires.

Tous ces traits de bonté & de douceur ſont aſſurément très glorieux pour Octavien. Mais nous n'en conclurons pas avec Velleius que les cruautés qu'il exerça au commencement de ſon Triumvirat, & après la bataille de Philippes, aient été forcées, & que la haine en doive tomber, non ſur lui, mais ſur ſes collégues. Tous les monumens hiſtoriques font foi qu'il s'y porta avec plus de violence & d'acharnement qu'aucun des deux autres Triumvirs. La différence de ſa conduite après la bataille d'Actium, vient de la différence des conjectures. Au tems de cette derniére bataille, toutes les têtes du parti Républicain étoient abattues : & il pouvoit eſpérer que les partiſans d'Antoine, accoutumés à ſervir un maître paſſeroient aiſément ſous les loix d'un autre, qui mériteroit mieux leur affection : c'eſt à quoi il s'étudia.

Lorſ-

Lorsqu'Octavien eut réglé à Actium les affaires qui demandoient célérité, il vint par mer à Athénes : & bien loin de maltraiter la Gréce, comme ayant secouru son ennemi, il soulagea la misére des peuples, en leur faisant distribuer ce qui lui restoit de provisions que la guerre n'avoit pas consommées. Ils en avoient un extrême besoin : car le pays avoit été horriblement foulé. On en avoit enlevé les vivres, les hommes, les bestiaux.

AN. R. 721. Av. J.C. 31.

Il vient à Athénes, & soulage la Gréce.

Dio. & Plut. Ant.

Nous pouvons juger de la maniére dont la Gréce en général avoit été véxée, par le récit que nous fait Plutarque, d'après son bisayeul, de ce qui regarde la ville de Chéronée. Il dit que tous les habitans avoient été obligés de porter sur leurs épaules une certaine mesure de bleds jusqu'à Anticyre sur le Golfe de Corinthe, & on les faisoit marcher à coups de fouet. Ils firent ainsi un premier voyage. Déja la seconde charge étoit prête, & ils alloient la prendre sur leurs épaules, lorsque la nouvelle de la défaite d'Antoine arriva. Ce fut le salut de cette ville infortunée. Les Intendans & les soldats d'Antoine s'enfuirent, & les habitans partagérent les bleds entre eux.

AN. R. 721. AV. J.C. 31.

Mutinerie de ses vieux soldats en Italie.

Dio.

D'Athénes Octavien passa en Asie : & il se préparoit à aller en avant, lorsqu'il reçut avis que ses vétérans en Italie ne se contenoient point dans le devoir, & qu'il y avoit parmi eux des mouvemens qui menaçoient de sédition. Agrippa lui envoya à ce sujet courriers sur courriers, le pressant de revenir, parce que sa présence étoit nécessaire. On étoit alors en hiver, & Octavien venoit de prendre possession de son quatriéme Consulat, dans lequel il se choisit pour collégue M. Crassus, fils du célébre Crassus, &, si nous en croyons Dion, autrefois attaché au parti de Sex. Pompée, & ensuite à celui d'Antoine.

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS IV.
M. LICINIUS CRASSUS.

Il y accourt, & appaise les mécontens.

Suet. Aug. 17.

Dio.

Malgré les périls de la navigation pendant une saison rigoureuse, Octavien mit à la voile. Dans sa route il fut battu deux fois de la tempête : il perdit plusieurs de ses vaisseaux, celui même qu'il montoit fut maltraité, & le gouvernail en fut brisé par l'orage : mais enfin il arriva heureusement à Brindes. Là s'étoient rendus tous les Sénateurs, tous les Chevaliers, tous les Magistrats, à l'exception de deux Préteurs, & de

deux

deux Tribuns du Peuple, à qui il avoit été ordonné par un Décret de demeurer pour maintenir le bon ordre dans la *ville*. Rome s'étoit transportée à Brindes pour y reconnoître son Maître, vainqueur de tant d'ennemis, resté seul de tant de concurrens. AN. R. 722. AV. J. C. 30.

Les mutins furent déconcertés par sa venue: & un mot de Tacite [a] nous apprend que d'un simple regard Octavien porta la terreur parmi ces Légions, à qui il devoit la victoire d'Actium. Comme néantmoins leurs demandes avoient quelque chose de raisonnable en soi, il y satisfit en partie, leur distribuant de l'argent, & assignant des terres aux plus vieux soldats. Mais ni le tems, ni l'état de ses finances, ne lui permettoient pas d'acquiter tout ce qui leur étoit dû. Pour leur faire connoître au moins sa bonne volonté, il mit en vente ses biens, & les biens de ses principaux amis. On conçoit aisément que personne ne fut assez hardi pour en rien acheter: & c'est surquoi Octavien avoit compté. Mais par cette démarche d'éclat il fermoit la bouche aux murmurateurs, & les réduisoit à attendre en patience qu'il eût de quoi

a Divus Augustus vultu & aspectu Actiacas legiones exterruit. *Tac. Ann.* I. 42.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

quoi leur payer tout ce qu'il leur avoit promis, comme il fit dans la suite au moyen de la conquête de l'Egypte, & des richesses qu'il en remporta.

Il retourne en Asie, & s'avance vers l'Egypte.

Ces soins ne l'occupérent que pendant trente jours, au bout desquels il se hâta de repartir, pour aller chercher son ennemi, & mettre la derniére main à sa victoire en achevant de détruire Antoine. Dion rapporte qu'il voulut au retour éviter les promontoires du Péloponnése, autour desquels il avoit été en venant battu de la tempête; & que pour cela il fit passer ses vaisseaux par dessus l'Isthme de Corinthe. Il falloit que ces bâtimens fussent bien légers, si une telle opération pouvoit s'exécuter aisément. Quoi qu'il en soit de cette circonstance particuliére, Octavien eut bientôt regagné l'Asie, d'où il s'avança vers l'Egypte avec ses troupes victorieuses.

Antoine étoit alors à Aléxandrie. Mais il n'y avoit pas dirigé sa fuite en droiture: & il est besoin de nous arrêter ici, pour rendre compte de ses divers mouvemens.

§. II.

Suite des avantures d'Antoine dans sa fuite. Il s'arrête à Paretonium. Sa noire mé-

mélancolie. Arrivée de Cléopatre à Aléxandrie. Elle entreprend de faire passer sa flote par dessus l'Isthme de Suez dans la mer Rouge. Antoine survient. Préparatifs de Cléopatre pour se défendre contre le vainqueur. Antoine prend pour modéle Timon le Misantrope. Il se rejette dans les plaisirs. Essais que fait Cléopatre des poisons & des serpens. Elle tâche de se faire aimer d'Octavien, qui de son côté cherche à la tromper. Négociations. Soupçons d'Antoine contre Cléopatre. Elle s'efforce de les dissiper. Expédition malheureuse d'Antoine du côté de Parétonium. Zéle incroyable d'une troupe de gladiateurs pour voler à sa défense. Hérode se présente devant Octavien à Rhodes. Noblesse de ses sentimens. Il obtient son pardon. Aléxas traître à Antoine est mis à mort par Octavien. Octavien passant par la Judée est magnifiquement reçu & aidé par Hérode. Péluse est livrée à Octavien par la trahison de Cléopatre. Elle fait porter dans son monument tout ce que son Palais renfermoit de plus précieux. Octavien s'approche d'Aléxandrie. Derniers efforts d'Antoine. Trahi & vaincu, il rentre dans Aléxandrie. Cléopatre s'enferme dans son tombeau,

&

& lui envoye dire qu'elle est morte. Il se perce de son épée. Ayant appris qu'elle vivoit, il se fait porter auprès d'elle. Il meurt entre ses bras. Larmes versées par Octavien sur cette mort. Cléopatre est prise vivante. Octavien entre dans Aléxandrie, tenant par la main le Philosophe Aréus. Antyllus & Césarion mis à mort. Funérailles d'Antoine. Cléopatre veut se faire mourir, & en est empêchée par la crainte de causer la mort à ses enfans. Octavien la vient visiter. Elle est avertie qu'on doit la faire partir dans trois jours. Elle va offrir des libations sur le tombeau d'Antoine. Sa mort. Idée de sa vie & de son caractére. Portrait d'Antoine. Le fils de Cicéron, Consul, flétrit par un Décret du Sénat la mémoire d'Antoine. Postérité d'Antoine. Cassius de Parme, Canidius, & le Sénateur Ovinius mis à mort par Octavien. Octavien déclare qu'il a brulé les papiers d'Antoine, & il en garde une partie. Sa conduite à l'égard des enfans des Rois & Princes de l'Orient trouvés à Aléxandrie. Richesses immenses enlevées par Octavien de l'Egypte. Précautions singuliéres qu'il prend par rapport au gouvernement de cette Province. Bonheur de l'Egypte sous

ſous l'Empire Romain. Octavien viſite le tombeau d'Aléxandre. Il ſort de l'Egypte, & vient paſſer l'hiver en Aſie. Troubles domeſtiques chez les Parthes. Conſpiration du jeune Lépidus étouffée par Mécéne. Servilie ſuit le jeune Lépidus ſon époux au tombeau. Le vieux Lépidus ſuppliant devant un Conſul qui avoit été autrefois proſcrit. Honneurs déférés à Octavien par le Sénat. Droits nouveaux qui lui ſont attribués. On l'aſſocie aux Dieux. Motifs de ſa facilité à recevoir tous ces honneurs, & ſurtout les divins. Il ſouffre que dans les Provinces on érige des Temples à ſon pére & à lui-même. Temple de Janus fermé. Triomphes d'Octavien. Générosité admirable des fils d'Adiatorix. Les triomphes d'Octavien ſont vûs avec une joie ſincére. Ses largeſſes. Triomphes de Carrinas & d'Autronius Pætus. Dédicaces de temples & autres édifices publics. Fêtes & réjouiſſances. Jeu de Troie. Indiſpoſition d'Octavien. Il érige à Actium & en Egypte des monumens de ſa victoire. Double point de vûe pour enviſager les voies par leſquelles Octavien s'eſt élevé à la ſouveraine puiſſance. Jeſus-Chriſt & ſon Egliſe, fin de tous les événemens.

Peu

An. R. 722. Av. J.C. 30.

Suite des avantures d'Antoine dans sa fuite.

Plut. Ant.

PEu de tems après qu'Antoine eut été reçu dans la galére de Cléopatre, il s'apperçut qu'il étoit poursuivi par quelques vaisseaux, qui s'étoient détachés de la flote d'Octavien. Il revira de bord, & présenta la proue aux ennemis, qui pour la plupart s'écartérent. Un seul s'acharnoit sur lui, branlant une pique qu'il avoit en main, & prêt à la lancer. „ Qui es-tu? cria le Général fugitif au Capitaine de ce vaisseau: „ & pourquoi „ t'obstines-tu à poursuivre Antoine? „ Le Capitaine répondit, „ Je suis Eury- „ clés Lacédémonien, qui à l'aide de „ la bonne fortune de César cherche à „ venger sur toi la mort de mon pére. „ En effet Antoine avoit condamné à mort le pére d'Euryclés pour cause de vols & de brigandages. Néantmoins le Lacédémonien se détourna, & au lieu d'attaquer la galére que montoit Antoine, il se jetta sur l'autre galére Amirale: car Antoine en avoit deux. Il lui porta dans le flanc un coup violent de son éperon, il la fit tourner sur elle-même, & s'en empara, aussi-bien que d'un autre bâtiment, qui portoit des meubles précieux. Il se retira ensuite. Antoine rentra dans la chambre de la proue, & reprenant la même attitude, d'où l'attaque

que d'Euryclés l'avoit tiré, il se replongea dans ses tristes réfléxions. An. R 722. Av. J.C 30.

Trois jours se passérent ainsi, pendant lesquels, soit indignation, soit honte, il ne vit point Cléopatre, ni ne lui parla. Enfin lorsqu'ils furent arrivés au promontoire de Ténare, les femmes de la Reine, façonnées à ce manége, les réconciliérent, & toutes choses reprirent leur train accoutumé.

Là ils furent joints par un assez bon nombre de vaisseaux de charge, & par quelques-uns de leurs amis, qui s'étoient sauvés de la bataille, & qui leur annoncérent que la flote étoit perdue, mais qu'ils croyoient que l'armée de terre se maintenoit encore en bon état. Antoine envoya donc ordre à Canidius, comme je l'ai dit plus haut, de conduire ses Légions en Asie par la Macédoine. Mais un tel ordre ne pouvoit pas suppléer à sa présence, & l'on a vû qu'il ne fut pas exécuté.

Pour lui, il se préparoit à passer en Libye: & conservant dans son infortune toute sa magnificence & toute sa générosité, il choisit un bâtiment chargé de beaucoup de choses précieuses, d'argenterie, de vaisselle d'or, d'argent monnoyé, & il le donna à ses amis, en

les

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

les exhortant à partager entre eux ces richesses, & à songer à leur sureté. Ils résistérent les larmes aux yeux, & vouloient le suivre. Mais il les consola avec une bonté & une douceur admirables, & joignant les priéres aux exhortations, il les renvoya, & les recommanda à Théophile son Intendant, qui étoit à Corinthe, & à qui il écrivit de prendre soin d'èux, & de les cacher jusqu'à ce qu'ils eussent pû fléchir la colére de César.

Il s'arrête à Parétonium. Sa noire mélancholie. *Dio & Plut.*

Il partit ensuite avec Cléopatre: & lorsqu'ils furent arrivés à Parétonium, ville d'Egypte frontiére de la Cyrenaïque, ils se séparérent. La Reine alla à Aléxandrie, laissant Antoine à la solitude, que la tristesse amére où il étoit lui faisoit chercher. Il la gouta pleine & entiére, ne voyant personne, & promenant de côté & d'autre ses inquiétudes, sans avoir d'autre compagnie qu'Aristocrate Rhéteur Grec, & l'incomparable ami Lucilius, qui lui fut aussi fidéle dans son désastre, qu'il l'avoit été autrefois à Brutus en pareille circonstance.

L'objet d'Antoine en séjournant dans le voisinage de la Cyrénaïque, n'avoit pourtant pas été uniquement de se livrer

à la sombre mélancholie qui le dominoit. Il avoit dans ce pays des troupes commandées par Pinarius Scarpus, & il prétendoit les rassembler autour de sa personne. Mais ce Lieutenant changea de parti avec la fortune. Il se déclara pour le vainqueur, & ayant tué les courriers que lui envoyoit Antoine, & même quelques soldats, qui réclamoient en faveur de leur Général, il livra Cyréne & les quatre Légions qu'il avoit sous son obéissance à Gallus, ami & Lieutenant d'Octavien. Antoine fut si outré de cette infidélité, qu'il vouloit se donner la mort. Ses amis l'en empêchérent, & le conduisirent à Aléxandrie.

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Il y trouva Cléopatre occupée à tentér les derniéres ressources pour vaincre ou pour fuir son malheur. Elle avoit cru être obligée d'user de ruse pour se faire recevoir dans sa Capitale. Connoissant la légéreté des Aléxandrins, & sachant d'ailleurs combien elle méritoit peu leur estime & leur affection, elle avoit appréhendé que s'ils étoient instruits de son infortune, ils ne lui fermassent l'entrée de leur port; & par cette raison elle voulut leur persuader qu'elle revenoit victorieuse. Elle fit donc couronner ses vaisseaux de guirlandes: les

Arrivée de Cléopatre à Aléxandrie.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

les flutes & les fifres jouoient des airs de triomphe. A la tête de la flote voguoit sa galére Amirale, ornée de dorures, avec des voiles de pourpre. Elle entra ainsi sans difficulté, & aussitôt elle fit repentir les Aléxandrins de l'avoir reçue. Car elle mit à mort plusieurs des principaux Seigneurs de sa Cour, qui dès longtems la haïssoient, & qui depuis les nouvelles de la bataille d'Actium témoignoient tout haut leurs mécontentemens. Elle confisqua les biens de ceux qu'elle avoit fait mourir, dépouilla ceux à qui elle laissoit la vie, & même pilla les temples, & en enleva toutes les richesses.

Elle entreprend de faire passer sa flote pardessus l'Isthme de Suez dans la mer Rouge.

Son but dans ces rapines étoit d'amasser dequoi lever & entretenir des troupes pour sa défense. Mais elle voyoit que les forces de l'Egypte étoient incapables de résister à toutes celles de l'Empire Romain réunies contre elles. La fuite lui parut plus sûre ; & elle forma le projet singulier & inouï de faire passer toute sa flote par dessus l'Isthme de Suez dans la mer Rouge, & de se sauver par là dans un autre monde avec tous ses trésors. Quelques uns de ses vaisseaux y furent réellement transportés. Mais les Arabes les ayant brûlés, Antoine, qui sur-

Antoine survient. Préparatifs de

survint dans ce même tems, & qui croyoit que son armée de terre tenoit encore pour lui, persuada à Cléopatre d'abandonner un dessein si rempli de difficultés, & de songer à défendre les avenues de l'Egypte par terre & par mer.

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Cléopatre pour se défendre contre le vainqueur.

Cléopatre n'omit rien de ce qui pouvoit dépendre d'elle pour mettre en pratique ce conseil. Elle désiroit fortement de se tirer de péril, & elle n'en désespéroit pas. Elle fit donc toutes sortes de préparatifs de guerre, comptant qu'au moins ils lui serviroient à obtenir un meilleur parti du vainqueur. Elle sollicita aussi des secours étrangers, s'adressant à tous les Princes de qui elle pouvoit s'en promettre: & ce fut alors que, pour se concilier le Roi des Médes en particulier, elle fit mourir Artabaze Roi d'Arménie son ennemi, & même lui en envoya la tête.

Antoine prend pour modéle Timon le Misantrope.

Pendant ce tems Antoine, toujours en proie à la mélancholie, ne voyant rien qui ne le chagrinât, & envisageant un avenir encore plus triste, n'éprouvant qu'infidélités & désertions accumulées les unes sur les autres de la part de ceux qui lui avoient témoigné le plus d'attachement, quitta la ville & la société de

ses

An. R. 722. Av. J.C. 30.

ses amis, & se renferma dans une maison petite & écartée, qu'il se fit construire à la hâte sur une jettée avancée dans la mer près de l'isle du Phare. Là il passa quelque tems, fuyant le commerce des hommes, & disant qu'il prenoit pour modéle Timon le Misanthrope, & que maltraité, comme cet Athénien, par l'ingratitude & par la perfidie de ses amis, il prétendoit, comme lui, rompre avec le genre humain.

Il s'ennuya bientôt d'une façon de vivre si peu conforme à son caractére; & les mêmes chagrins qui l'y avoient conduit, l'en firent sortir. Canidius arriva à Aléxandrie, & vint annoncer en personne la défection de l'armée qu'il avoit eue sous son commandement. On reçut avis que Didius, établi Gouverneur de Syrie par Antoine, se déclaroit contre lui; qu'Hérode, comme nous le dirons bientôt plus en détail, avoit fait ses soumissions à Octavien; & que tous les autres Rois & Princes voisins, à qui Cléopatre avoit envoyé demander du secours, refusoient de s'associer à un parti malheureux. Ces fâcheuses nouvelles, qui devoient ce semble achever d'abattre Antoine, le mirent à l'aise. Il perdit l'inquiétude en perdant l'espérance,

rance, & il sçut gré en quelque façon à son malheur d'être tellement sans ressource, qu'il fût dispensé du soin d'y chercher des remédes. Il renonça donc à sa retraite chagrine: il revint à la ville, & se jetta tout de nouveau dans les plaisirs, les jeux, & les divertissemens.

An. R. 721. Av. J.C. 30.

Il se rejette dans les plaisirs.

Il prit occasion de l'entrée de Césarion & d'Antyllus son fils aîné dans l'âge de l'adolescence. C'étoit un usage chez les anciens, soit Grecs soit Romains, de célébrer par des réjouïssances ce passage de l'enfance à un âge où l'on commençoit à être compté pour une portion de la République. Antoine donna donc au nom de Césarion & d'Antyllus, alors âgés de seize à dix-sept ans, des fêtes aux Aléxandrins, & ce ne fut pendant plusieurs jours que festins, bals, & concerts dans toute la ville. Il croyoit se fortifier en montrant deux successeurs déja en état de le remplacer & de le venger. Mais cette précaution fut inutile pour lui, & funeste pour les deux jeunes gens, qui auroient trouvé plus de sureté sous la robe de l'enfance.

J'ai parlé ailleurs d'une société de plaisir établie par Antoine & par Cléopatre au commencement de leur liaison sous le titre de *vie inimitable*. Ils aboli-

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

& il rusa de son côté, ayant dessein de se servir d'elle pour être défait d'Antoine, s'il se pouvoit, par son moyen; & ensuite de se rendre maître de son Royaume, de ses trésors, & de sa personne. On ne doit point perdre de vûe ce double systême d'Octavien & de Cléopatre dans toutes les démarches qu'on leur verra faire l'un à l'égard de l'autre.

Négociations.

Ainsi dans trois Ambassades qui furent envoyées coup sur coup à Octavien en Asie par Antoine & par Cléopatre de concert, la Reine eut toujours ses agens secrets, chargés de propositions particuliéres en son nom. Antoine ne tendoit qu'à obtenir la vie sauve, & la liberté de passer le reste de ses jours dans l'obscurité d'une condition privée à Athénes, si le vainqueur ne vouloit pas lui accorder la permission de demeurer en Egypte. Cléopatre demandoit en public pour ses enfans l'assurance du Royaume de leurs péres: mais dans le particulier elle fit remettre à Octavien son sceptre, sa couronne, & son trône Royal, comme si elle se dépossédoit de la Royauté entre ses mains. Octavien ne rendit aucune réponse à Antoine. Pour ce qui regarde Cléopatre, dans l'audience publique il

la

la menaça de ne lui faire aucun quartier, si elle ne mettoit les armes bas, & ne renonçoit au Trône. En secret il lui laissa espérer toutes sortes de bons traitemens, si elle chassoit Antoine, ou le mettoit à mort.

AN. 722. AV. J.C. 30.

Telle fut la conduite constante d'Octavien. Toujours inéxorable envers Antoine, il tâchoit de leurrer Cléopatre par de bonnes espérances. Toujours il reçut ce que ses ennemis lui donnoient. Antoine pour le fléchir lui envoya de l'or; il lui envoya sous bonne garde le Sénateur Turulius, l'un de ceux qui avoient conspiré contre César. Octavien accepta l'or; il fit mourir Turulius. Mais il ne relâcha rien de sa rigueur envers Antoine, & ne donna jamais à Cléopatre que des paroles vagues & qui ne l'engageoient point. Cléopatre de son côté trompoit Antoine, & s'efforçoit de tromper Octavien. Antoine seul y alloit de bonne foi, jusqu'à offrir de se donner la mort pourvû que la Reine fût épargnée, pendant que cette Princesse écoutoit la proposition de le trahir, ou même de lui ôter la vie.

Quand je dis qu'Antoine agissoit de bonne foi, j'entens par rapport à Cléopatre. Car vis-à-vis d'Octavien sa con-

An. R. 722. Av. J. C. 30.

duite étoit pleine de perfidie, s'il est vrai, comme le rapporte Dion, que les Ambassadeurs par lesquels il négocioit avec lui étoient porteurs de grosses sommes, destinées à lui débaucher ses troupes, ou même à gagner des scélérats pour l'assassiner.

Soupçons d'Antoine contre Cléopatre.

Les intelligences de Cléopatre avec Octavien éclatérent par le bon accueil qu'elle fit à Thyrsus, affranchi de ce Général, & envoyé par lui à la Reine pour lui persuader qu'elle étoit aimée de son vainqueur. Cléopatre, qui ne souhaitoit rien tant, écouta avec avidité ce langage, & elle eut avec Thyrsus des entretiens longs & familiers: ensorte qu'Antoine, quoique peu soupçonneux de son naturel, en conçut de l'ombrage. Il se saisit de Thyrsus, & l'ayant fait battre de verges, il le renvoya à son patron. Il fit pourtant des excuses à Octavien de son emportement, & lui écrivit que disposé par ses malheurs à s'aigrir aisément, il n'avoit pû supporter l'insolence d'un affranchi, qui affectoit de le braver. „ Que si, ajoutoit-il, „ vous vous tenez offensé, „ vous avez entre vos mains de quoi „ vous venger. Je vous livre Hipparque „ mon affranchi, pour être traité par

„ vous

„ vous, comme j'ai traité Thyrsus. „ La vengeance eût été singulière, & toute au profit d'Antoine. Car Hipparque avoit déserté son parti, & s'étoit tourné du côté de la fortune. An. R. 722. Av. J.C. 30.

Elle s'efforce de les dissiper.

Cléopatre fut allarmée des défiances d'Antoine : & d'autant plus souple à prendre toutes sortes de formes au dehors, qu'elle ne sentoit rien au dedans, elle n'épargna ni caresses, ni témoignages de déférence & de soumission, pour le regagner. Les jours anniversaires de sa naissance & de celle d'Antoine n'étoient pas éloignés l'un de l'autre; & ils tomboient précisément au tems dont je parle. Elle laissa passer le sien comme un jour ordinaire dans une tristesse convenable à sa malheureuse situation. Au contraire elle célébra celui d'Antoine avec une telle magnificence & de si énormes profusions, que plusieurs étant venus pauvres à cette fête s'en retournérent riches à jamais.

Expédition malheureuse d'Antoine du côté de Parétonium

Cependant les opérations de la guerre se continuoient, quoiqu'un peu lentement. Gallus avec les Légions que Pinarius Scarpus lui avoit livrées, s'empara de Parétonium, qui étoit la clef de l'Egypte du côté de l'Occident, comme Péluse du côté de l'Orient. Antoine, qui

AN. R. 722. AV J.C. 30.

avoit encore des forces considérables de terre & de mer, voulut tirer des mains des ennemis une place si importante. Il marcha de ce côté, se flattant que dès qu'il se montreroit aux Légions de Gallus, qui avoient autrefois servi sous lui, l'affection pour leur ancien Général se réveilleroit dans leur cœur. Il s'approcha donc, & les exhorta à revenir à leur premier serment. Mais Gallus ordonna à toutes les trompettes de sonner ensemble pour empêcher qu'Antoine ne pût être entendu. Il fit même une sortie sur lui, & remporta quelque avantage.

La flote amenée par Antoine souffrit aussi un échec. Elle étoit entrée dans le port de Parétonium, que Gallus avoit laissé exprès tout ouvert. Mais pardessous les eaux étoient tendues des chaînes, qui à l'aide de certaines machines furent élevées aussitôt après le passage des vaisseaux, & fermérent l'embouchure du port. La flote ainsi témérairement engagée se vit attaquée en même tems de tous côtés, par mer, de dessus le rivage, de la ville même. Antoine perdit dans un combat si inégal plusieurs bâtimens, les uns coulés à fond, les autres brûlés. Il ne s'en sauva que très peu.

Cette

Cette malheureuse expédition empêcha Antoine de profiter d'un secours que lui offroient des hommes d'une condition méprisable, mais dont le zéle & la fidélité n'en méritoient que plus de louanges. Pendant qu'il étoit abandonné de tout ce qu'il avoit eu de grands Seigneurs autour de lui, ensorte que pour les ambassades à Octavien dont j'ai parlé, faute d'un homme de marque en qui il pût prendre confiance, il avoit été forcé de choisir Euphronius Gouverneur de ses enfans, une troupe de gladiateurs qu'il faisoit instruire & dresser à Cyzique en vûe des jeux par lesquels il s'étoit promis de célébrer sa victoire, montra un courage incroyable pour voler à sa défense. Ces gladiateurs traversérent toute l'Asie malgré les obstacles que leur opposérent les Princes & Rois déserteurs du parti d'Antoine. Lorsqu'ils furent arrivés en Syrie, Didius, autre déserteur de la même cause, les arrêta au passage, mais sans pouvoir les vaincre. Ils firent avertir Antoine de leur situation & de leur bonne volonté, & ils le priérent de venir se mettre à leur tête. Antoine préféra de marcher du côté de Parétonium, où il réussit comme nous l'avons vû. Pendant ce

AN. R. 712.
AV. J.C. 30.

Zéle incroyable d'une troupe de gladiateurs pour voler à sa défense.

An. R. 722. Av. J.C. 30. tems, les gladiateurs n'ayant reçu aucune nouvelle de sa part, s'accommodérent enfin avec Didius, aux conditions de ne plus étre contraints à combattre sur l'aréne, & de rester dans le fauxbourg d'Antioche appellé Daphné, jusqu'à ce qu'Octavien fût informé de toutes choses, & qu'il eût donné ses ordres sur ce qui les regardoit. On les sépara, en leur faisant entendre qu'on vouloit les incorporer en différentes Légions. Mais on ne cherchoit qu'à les disperser & à les faire périr. La noblesse de leurs sentimens bien audessus de leur état, méritoit un meilleur sort.

Il me semble qu'Octavien, par quelque raison que ce puisse être, ne se hâtoit pas beaucoup de venir porter le dernier coup à Antoine. Ce que nous avons de monumens historiques ne nous apprend point les motifs de ces délais. Quoi qu'il en soit, lorsqu'il étoit encore à Rhodes il reçut un illustre transfuge, qui par la franchise & la hauteur de son procédé paroît digne de n'être pas confondu avec les autres.

Hérode se présente devant Octavien à Rhodes. Noblesse de ses sentimens. Joseph.

Hérode comblé des bienfaits d'Antoine, s'étoit attaché à lui par reconnoissance. Néanmoins lorsqu'il le vit opiniâtré à se perdre, il ne crut pas être

obligé-

obligé de se perdre avec lui. Il se rendit An. R
auprès du vainqueur en état de suppliant 722.
& sans diadême, mais soutenant bien sa Av. J.C
dignité par l'élévation de son courage. 30.
Voici le discours que Joséphe lui met à
la bouche. „ César, dit-il, c'est par An-
„ toine que j'ai été fait Roi des Juifs, &
„ j'avoue que j'ai employé à son service
„ la fortune dont je lui étois redevable.
„ Je ne craindrai pas même de vous dé-
„ clarer, que si la guerre contre les Ara-
„ bes ne m'eût retenu, vous m'auriez
„ vû les armes à la main combattre con-
„ tre vous. Au moins je lui ai envoyé
„ & des troupes, & des vivres, selon
„ toute l'étendue de mes forces. Depuis
„ même le malheur qui lui est arrivé à
„ Actium, je n'ai pas abandonné mon
„ bienfaiteur, & ne pouvant plus lui
„ être un allié utile, j'ai rempli le mini-
„ stére d'un fidéle conseiller. Je lui ai
„ représenté que l'unique moyen qui
„ lui restât pour se relever de sa chûte,
„ c'étoit de faire mourir Cléopatre : &
„ en ce cas je lui ai offert mes richesses,
„ mes places fortes, mes troupes, ma
„ personne, pour l'aider à soutenir la
„ guerre contre vous. Mais les charmes
„ de Cléopatre ont fermé les oreilles
„ d'Antoine à tous mes discours, &

Antiq. XV. 10 *& de B. Jud.* I. 15.

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

„ Dieu qui vouloit vous donner la victoire, l'a empêché d'écouter un si salutaire avis. Je suis donc vaincu avec „ Antoine, & mon trône est renversé „ avec sa fortune. Je me présente devant „ vous, sans avoir d'autre espérance de „ salut que dans ma vertu. J'espére que „ vous considérerez quel ami je suis, & „ non pas qui j'ai servi. „

Il obtient son pardon.

Ce langage si fier & si noble charma Octavien. Il fit reprendre à Hérode son diadême, le confirma dans la possession de son Royaume, & lui promit son amitié.

Aléxas traître à Antoine est mis à mort par Octavien. *Plut.*

Hérode ayant obtenu grace pour lui, crut encore pouvoir la demander pour un autre. Aléxas ou Aléxandre de Laodicée en Syrie avoit tenu un rang très distingué à la cour d'Antoine & de Cléopatre, & aucun des Grecs ne fut de son tems plus puissant que lui. Ce n'étoit pas par des voies bien honnêtes qu'il étoit parvenu à cette puissance. Il s'étoit rendu le ministre & l'instrument de Cléopatre pour captiver & subjuguer Antoine, & pour renverser tout ce que la raison lui inspiroit quelquefois de bons sentimens par rapport à Octavie. Antoine, qui avoit beaucoup de confiance en ses talens & en son zêle, l'envoya d'A-

d'Aléxandrie vers Hérode pour tâcher de retenir ce Prince dans son parti. Mais c'est en vain que les Grands se promettent de la fidélité de la part des ministres de leurs plaisirs. Aléxas trahit Antoine, & demeura auprès d'Hérode. Il osa même, sous la protection du Roi des Juifs, se présenter devant Octavien. Il s'étoit trompé dans son espérance. Ses offenses étoient de nature à ne pouvoir être pardonnées. Octavien le fit charger de chaînes, & il voulut qu'il fût transporté dans la ville de Laodicée sa patrie, afin qu'il y subît le supplice à la vûe de tous ses concitoyens. C'est ainsi qu'Antoine encore vivant fut vengé de ce traître.

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Hérode s'en retourna dans son Royaume en diligence, pour se mettre en état d'y bien recevoir Octavien, qui devoit passer sur ses terres en marchant contre l'Egypte. Il lui fit réellement une magnifique réception à Ptolémaïde, lui donna un repas superbe, à lui & à tous ses amis au nombre de cent cinquante, & distribua du vin & des viandes à tous les soldats. Il ajouta un présent à Octavien de huit cens talens; & comme aux approches de l'Egypte se trouvoit un désert aride, il y fit voiturer de l'eau en abondance

Octavien passant par la Judée est magnifiquement reçu & aidé par Hérode.

Joseph.

dance

An. R. 722. Av. J.C. 30.

dance pour les beſoins de l'armée. Par toute cette conduite Hérode donna de lui aux Romains une idée très avantageuſe, & il parut avoir l'ame plus grande que ſon Royaume.

Péluſe eſt livrée à Octavien par la trahiſon de Cléopatre.

Octavien continuant ſa marche, arriva devant Péluſe. Cette place, très forte par ſon aſſiéte, & munie d'une bonne garniſon, pouvoit l'arrêter longtems. Mais Séleucus, qui en étoit Gouverneur, n'eut pas le courage de la défendre; ou plutôt, il avoit des ordres ſecrets de Cléopatre de la livrer. Car cette Princeſſe n'eſpérant plus ſe ſauver par Antoine, & ſe flattant d'être aimée d'Octavien, voulut ſe faire un mérite auprès du vainqueur de ſes trahiſons envers celui dont elle avoit cauſé toute l'infortune. Quelque aveuglé que fût Antoine, cet événement lui fit concevoir des ſoupçons. Mais Cléopatre les diſſipa bientôt en livrant à ſa vengeance la femme & les enfans de Séleucus.

Elle fait porter dans ſon monument tout ce que ſon Palais renfer-

Dans le même tems elle fit porter dans un magnifique monument qu'elle s'étoit fait conſtruire, & où elle avoit pratiqué pluſieurs niches & caveaux, tout ce que ſon Palais renfermoit de plus précieux, or, argent, pierreries, ébéne, ivoire, cinnamome ou canelle,

&

& pardessus le tout, une grande quantité de bois sec, de torches, & d'étoupes: & elle déclaroit tout haut que si on la poussoit à bout, elle consumeroit par le feu toutes ces richesses. Elle savoit qu'Octavien désiroit extrémement de s'en emparer: & elle étoit bien-aise d'avoir deux ressources avec lui, afin que si l'amour ne l'engageoit pas à la bien traiter, au moins il y fût contraint par la crainte de perdre une si belle & si riche proie. Octavien en effet ne fut pas insensible à cette menace: & de peur que le désespoir ne portât la Reine à l'effectuer, il eut toujours soin de l'entretenir de bonnes espérances par les émissaires secrets qu'il tenoit auprès d'elle.

An. R. 722. Av. J.C. 30. moit de plus précieux.

Cependant il s'avançoit vers la ville d'Aléxandrie, & il vint camper près de l'Hippodrome, ou Cirque destiné à la course des chevaux. Lorsqu'il arrivoit, Antoine fit une sortie sur lui, dans laquelle il combattit très vaillamment, & ayant mis en fuite la cavalerie ennemie, il la poursuivit jusqu'au camp d'Octavien. Comme il étoit naturellement avantageux, il fit trophée de cette victoire, & en rentrant dans la ville, il alla droit au Palais, embrassa Cléopatre tout ar-

Octavien s'approche d'Aléxandrie. Derniers efforts d'Antoine.

An. R. 722. Av. J.C. 30. mé, & lui présenta un cavalier qui s'étoit distingué dans le combat par sa bravoure audessus de tous les autres. Cléopatre récompensa magnifiquement ce cavalier, & lui donna un casque & une cuirasse d'or. Mais le rusé soldat, au lieu de se piquer de reconnoissance, voulut mettre en sureté le riche don qu'il venoit de recevoir. Dès la nuit suivante, il déserta, & passa dans le camp ennemi.

Antoine fut mortifié: & comme pour se venger, il invita lui-même à la désertion les soldats de son adversaire, & il fit répandre parmi eux des billets, qui promettoient quinze cens dragmes à quiconque viendroit prendre parti dans ses troupes. Octavien appréhenda si peu l'effet de ces sollicitations, qu'il assembla son armée pour faire publiquement lecture de l'un de ces billets: & ses soldats n'en conçurent qu'un nouveau surcroît d'indignation contre Antoine, & d'attachement à leur Général.

Antoine renouvella encore en cette derniére extrémité le même défi qu'il avoit autrefois porté à Octavien, & il le provoqua à un combat singulier. Le risque eût été trop inégal entre les deux combattans, & quand même le caractére d'Octa-

d'Octavien ne l'eût pas éloigné de ces fanfaronades ſoldateſques, il n'avoit garde de hazarder ſa fortune floriſſante contre le délabrement des affaires de ſon rival. Il répondit froidement, que ſi Antoine cherchoit la mort, il avoit aſſez d'autres voies pour la trouver. AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Il la cherchoit effectivement, & croyant ne pouvoir ſe la procurer plus glorieuſe que dans une bataille, il réſolut de combattre par terre & par mer en même tems. La veille du jour deſtiné à ce dernier coup de déſeſpoir, il ordonna aux officiers de ſa bouche de lui préparer un grand repas. „Bon vin, „bonne chére, leur dit-il, & en abon-„dance. Je ne ſais ſi ce n'eſt pas aujour-„d'hui la derniére fois que vous me ſer-„virez. Peut-être demain paſſerez-vous „à un autre maître, & moi ne ſerai-je „plus qu'un cadavre & un vain fan-„tôme.„ Sentimens bien dignes de la vie qu'il avoit menée! Mais on doit louer ſon attention pleine d'humanité pour les amis qui lui reſtoient encore. Il déclara qu'il ne vouloit point les mener à un combat, où il ſe propoſoit pour fin la mort bien plus que la victoire.

Plutarque rapporte que la nuit ſuivante, pendant que toute la ville étoit dans

An. R. 722. Av. J.C. 30.

dans une extrême consternation, & dans un morne silence, qui en est la suite, on entendit dans les rues & dans les places un bruit de voix & d'instrumens, des chants, des danses, des mouvemens tumultueux, comme d'un chœur de Bacchantes; & que ce bruit ayant traversé toute la ville, parut sortir par la porte qui regardoit les ennemis. Le même Auteur qui raconte ce prodige, vrai ou faux, en donne aussi l'interprétation. Antoine avoit toujours pris Bacchus pour son modéle & son original: il s'étoit donné pour le nouveau Bacchus. On jugea donc, dit Plutarque, que ce Dieu lui annonçoit en le quittant son dernier désastre, & l'abandonnoit à son mauvais sort.

Trahi & vaincu il rentre dans Aléxandrie.

Au point du jour, c'étoit le premier Août, Antoine rangea ses troupes de terre sur les collines qui s'élevoient à l'entrée de la ville, & de là il considéroit sa flote qui s'avançoit en bon ordre vers la flote ennemie. Il s'attendoit à être le spectateur d'un combat: mais il fut bien surpris & bien outré de voir ses vaisseaux saluer ceux d'Octavien, en recevoir le salut, & ensuite les deux flotes réunies prendre de concert la route du port. Dans le même moment sa cavalerie dé-

déserta. Il tenta un combat d'infanterie, & ayant été vaincu, il rentra dans la ville, en criant à haute voix qu'il étoit *trahi* par Cléopatre, & livré par cette ingrate Princesse à ceux dont il ne s'étoit fait l'ennemi qu'à cause d'elle.

An. R. 722. Av. J. C. 30.

Il disoit vrai : & c'étoit par les ordres secrets de Cléopatre, que la flote avoit passé du côté de l'ennemi. Elle craignit donc le juste ressentiment d'Antoine, surtout dans un moment de désespoir & de fureur : elle alla se cacher dan son tombeau, dont elle ferma les portes qui étoient garnies de herses, de verrouils, & de barres de fer, & de là elle envoya lui annoncer qu'elle étoit morte. Suivant Dion, ce dernier message étoit encore une perfidie plus noire que toutes les précédentes. Pour délivrer Octavien de son rival, elle mettoit Antoine dans le cas de se tuer lui-même. Sachant jusqu'à quel excès elle en étoit aimée, elle comptoit que dès qu'il la croiroit morte, il ne voudroit pas lui survivre.

Cléopatre s'enferme dans son tombeau, & lui envoie dire qu'elle est morte.

Soit que ce récit doive passer pour véritable, ou que ce soit une conjecture formée d'après l'événement, ce qui est certain, c'est qu'Antoine ajouta foi à la nouvelle de la mort de Cléopatre, & sur le champ prit la résolution de mourir.

Il se perce de son épée.

An. R. 722. Av. J.C. 30. rir. „ Que tardes-tu, Antoine? ſe dit-il à lui-même. „ Voici que la fortune t'a „ ôté le ſeul prétexte qui te reſtoit d'ai- „ mer la vie. „ En même tems il entra dans ſa chambre: & en déliant ſa cuiraſſe, toujours plein de ſa paſſion, il diſoit: „ O Cléopatre, ce qui m'afflige, „ ce n'eſt pas d'être privé de vous: car „ je vais vous rejoindre. Mais il eſt hon- „ teux pour un Général ſi grand & ſi „ puiſſant, de ſe voir convaincu d'avoir „ moins de courage qu'une femme. „ Dès longtems il avoit obligé un de ſes plus fidéles eſclaves nommé Eros, de lui promettre de le tuer, ſi la Fortune le forçoit de recourir à cette derniére reſſource. Alors donc il le ſomma d'exécuter ſa promeſſe. L'eſclave leva l'épée comme pour frapper ſon maître, mais détournant la tête il ſe l'enfonça à lui-même dans le ſein. „ Je te loue, Eros, s'écria Antoine, en le voyant tomber à ſes pieds. „ Au défaut du ſervice auquel ſe refuſe ta tendreſſe pour moi, „ tu me montres l'exemple. „ Il tira donc ſon épée, & ſe l'étant plongée dans le ventre, il ſe jetta enſuite ſur un petit lit de repos. La bleſſure n'étoit pas de nature à le faire mourir dans le moment: & le ſang s'étant arrêté, après qu'il eut

été

été quelque tems couché ſur le dos, il reprit ſes eſprits, & il conjuroit avec inſtance ceux qui étoient entrés dans ſa chambre de l'achever. Mais tous s'enfuirent, ſaiſis d'effroi & d'horreur.

AN. R. 712. Av. J.C. 30.

Pendant qu'il crioit & s'agitoit avec violence, un Greffier ou Sécretaire de la Reine, nommé Dioméde, vint lui propoſer de la part de cette Princeſſe de ſe faire tranſporter auprès d'elle dans ſon tombeau. Il apprit ainſi qu'elle vivoit, & bien loin d'avoir contre elle aucun reſſentiment, il demanda avec inſtance qu'on le prît entre les bras, & qu'on le portât au lieu où étoit la Reine.

Ayant appris qu'elle vivoit, il ſe fait porter auprès d'elle.

La difficulté fut de l'y introduire. Car Cléopatre ne voulut point que l'on ouvrît les portes. Elle parut à une fenêtre, & jetta des cordes avec leſquelles on lia *Antoine*: & enſuite elle le tira en haut, aidée de deux de ſes femmes, qu'elle avoit ſeules amenées pour la ſervir. Jamais ſpectacle ne fut plus touchant, ni plus capable d'attendrir. Antoine * tout couvert de ſang, & dans les convulſions d'une mort prochaine, étoit en l'air, tendant les bras vers Cléopatre, ſouvent va-

* *Je ne ſais ſi cet tableau, tracé par Plutarque, a été exécuté par quelque grand Peintre. Mais je ne conçois pas un plus beau ſujet pour la peinture.*

An. R. 722. Av. J.C. 30.

les lettres qu'il avoit écrites à Antoine, & celles qu'il en avoit reçues, les invitant à observer comment il s'étoit toujours mis à la raison, & avoit fait les propositions les plus équitables, auxquelles Antoine ne donnoit que des réponses fiéres, dures, & hautaines. Après cette Comédie finie, & ces premiers dehors accordés au soin de sa réputation, il dépêcha Proculeius vers Cléopatre, avec ordre de tâcher de se rendre maître adroitement de sa personne. Car il craignoit la dissipation & la perte des trésors qu'elle avoit enfermés dans son tombeau, & il comptoit pour beaucoup la gloire de la mener elle-même en triomphe.

Cléopatre est prise vivante.

Cléopatre étoit sur ses gardes: & elle ne voulut conférer avec Proculeius, qu'à travers la porte bien fermée, mais qui permettoit à la voix de passer & de se communiquer des deux parts. Il ne fut pas possible de convenir des conditions d'un accord. Cléopatre demandoit la Couronne d'Egypte pour ses enfans, & Proculeius vouloit qu'elle eût assez de confiance en Octavien, pour se remettre à sa discrétion. Mais il observa & étudia la disposition des lieux: & Gallus étant revenu de la part d'Octavien

tavien pour demander un ſecond entre- AN. R. 722.
tien à Cléopatre, pendant qu'ils étoient Av. J.C. 30.
enſemble à la porte, l'un en déhors,
l'autre en dedans, & que Gallus traî-
noit la converſation en longueur, Proculeius appliqua une échelle au mur, & ſuivi de deux ſoldats, il entra par la fenêtre par laquelle Antoine avoit été introduit. Auſſitôt il courut à la porte, & une des femmes de Cléopatre s'écria, „ O malheureuſe Princeſſe, vous êtes „ priſe vivante. „ Cléopatre ſe retourne, & ayant apperçu Proculeius, elle voulut ſe percer d'un poignard qu'elle portoit pendu à ſa ceinture. Mais Proculeius ſe jetta promptement ſur elle, & lui ſaiſiſſant les deux bras, « Vous êtes „ injuſte, Cléopatre, lui dit-il, & con- „ tre vous-même, & contre Octavien. „ Vous lui ôtez la plus belle occaſion „ qu'il puiſſe avoir de montrer ſa clé- „ mence, & vous voulez faire paſſer „ le plus doux des vainqueurs pour un „ ennemi implacable & indigne que l'on „ ſe fie à lui. „ En diſant ces mots, il lui ôta le poignard, & viſita ſes habits pour voir ſi elle n'y cachoit point quelque poiſon. Octavien averti de la priſe de Cléopatre, envoya Epaphrodite l'un de ſes affranchis, qu'il chargea de la

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

remener dans ſon Palais, & de l'y garder ſoigneuſement, ſans la perdre un moment de vûe, de peur qu'elle ne s'ôtât la vie. Du reſte cet affranchi avoit ordre de la bien traiter, & d'avoir pour elle tous les égards, de lui rendre tous les reſpects, capables d'adoucir ſa captivité.

Octavien entre dans Aléxandrie, tenant par la main le Philoſophe Aréus.

Antoine étant mort, & Cléopatre priſonniére, Octavien fit ſon entrée dans Aléxandrie. Il prit ſoin de diminuer la terreur dont étoient remplis les habitans de cette grande ville, par les careſſes, & les marques ſinguliéres d'affection dont il honora un de leurs concitoyens. Car il entra tenant par la main le Philoſophe Aréus, qui étoit d'Aléxandrie, & converſant familiérement avec lui. C'eſt une choſe très digne d'obſervation, & qui fait honneur aux Lettres, que la conſidération infinie que témoigna Octavien à ce Philoſophe. Tous les Aléxandrins trembloient; & lorſque le vainqueur fut venu dans le Gymnaſe, & qu'il eut pris place ſur le Tribunal qui y avoit été dreſſé, ils ſe proſternérent le viſage en terre, comme des criminels qui attendoient leur jugement. Octavien leur ordonna de ſe relever, & dit que trois motifs le déterminoient

à

à leur pardonner, le respect pour la mémoire d'Aléxandre leur fondateur, l'admiration que lui causoit la beauté de leur ville, & l'amitié qu'il avoit pour Aréus leur compatriote. AN. R 722. Av. J.C 30.

Antyllus & Césarion mis à mort.

Quoiqu'Octavien, n'ayant plus de rival & devenu inconteſtablement maître de l'Empire Romain, montrât dans la plupart des occasions une clémence convenable à sa haute fortune, il ne laiſſa pas d'exércer les rigueurs qu'il jugea néceſſaires à sa sureté. Ainsi Antyllus, l'aîné des fils d'Antoine, lui ayant été livré par Théodore son précepteur, fut condamné à mourir. La statue même de Jule César, qu'il tenoit embraſſée, ne put lui servir de sauvegarde. On l'en arracha pour lui faire subir sa sentence. Le misérable maître, qui avoit trahi celui dont il auroit dû conserver la vie aux dépens de la sienne propre, s'attira bientôt par un nouveau crime la peine de sa perfidie. Pendant que les soldats coupoient la tête à Antyllus, Théodore lui déroba une pierre de grand prix, qu'il portoit à son coû. On fit des recherches à ce sujet: le voleur nia le fait: il fut convaincu, & mis en croix.

Césarion se sauvoit. Sa mére lui ayant donné de grandes richeſſes, l'envoyoit

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

dans les Indes par l'Ethiopie. Son précepteur nommé Rhodon, aussi perfide que Théodore, lui persuada de revenir, en lui faisant entendre qu'Octavien le vouloit faire Roi d'Egypte. Le trop crédule disciple suivit le conseil de son maître, & en arrivant à Aléxandrie il fut arrêté. Octavien lui laissa la vie, tant que Cléopatre vécut elle-même. Lorsqu'elle fut morte, comme il délibéroit sur ce qu'il devoit faire de Césarion, Aréus le détermina au parti de la rigueur. Faisant allusion à un demi-vers d'Homére dont le sens est, « La [a] multitude des Souverains n'est pas avantageuse, » il lui dit, avec un léger changement, « La multitude des Césars n'est pas un bien pour vous. » Octavien n'avoit pas besoin d'être fortement exhorté à se défaire de celui dont on s'étoit servi pour lui disputer la qualité de fils de César: il le fit mourir.

Pour ce qui est des autres enfans de Cléopatre, ils furent traités avec beaucoup de douceur. On les laissa avec ceux qui avoient soin de leur éducation, & l'on eut attention à ce qu'il ne leur man-

[a] Homére a dit, (Il. II. 204.) Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη. Aréus dit à Octavien, Οὐκ ἀγαθὸν πολυκαισαρίη.

manquât rien de ce qu'exigeoit leur naissance.

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Funérailles d'Antoine.

Octavien ménageoit extrêmement Cléopatre, qu'il craignoit de porter au désespoir, parce qu'il vouloit, comme je l'ai dit, en faire le principal ornement de son triomphe. Plusieurs Rois & Généraux demandoient le corps d'Antoine, pour lui rendre les derniers honneurs. Il réserva cette consolation à Cléopatre. Elle l'ensevelit de ses propres mains, & on lui fournit tout ce qu'elle désira pour faire à un homme si illustre, & dont elle avoit été si tendrement aimée, de magnifiques funérailles.

Cléopatre veut se faire mourir, & en est empêchée par la crainte de causer la mort de ses enfans.

Il n'étoit pas possible que d'aussi cruels chagrins n'altérassent la santé de Cléopatre; & pour surcroît de mal, les meurtrissûres qu'elle s'étoit faites au sein, y ayant causé une inflammation, la fiévre la prit. Elle en fut charmée, & elle saisit cette occasion de se faire mourir de faim sous prétexte d'un régime nécessaire pour sa maladie. Elle avoit dans sa confidence son médecin ordinaire nommé Olympe, de qui Plutarque cite une histoire de ces événemens, dans lesquels il avoit été lui-même acteur. Octavien découvrit la ruse de Cléopatre, & il lui fit faire des menaces par

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

rapport à ſes enfans. C'étoit une batterie contre laquelle ne put tenir la tendreſſe maternelle : & Cléopatre, de peur d'être cauſe de leur mort, ſe laiſſa traiter comme on voulut, & ramener à la vie.

Octavien la vient viſiter.

Lorſqu'elle ſe porta mieux, Octavien lui rendit viſite. Elle étoit couchée ſur un petit lit dans un état fort négligé. Lorſqu'il entra, elle ſe leva promptement n'ayant que ſa tunique ſur elle, & elle ſe proſterna devant lui. Ses malheurs avoient aigri l'air de ſon viſage, & y répandoient je ne ſais quoi de hagard. Elle étoit échevelée : elle avoit la voix tremblante, le teint plombé, les yeux battus : ſur ſon ſein paroiſſoient les marques des coups qu'elle s'étoit donnés : en un mot tout ſon corps ſe reſſentoit étrangement de la déplorable ſituation de ſon eſprit. Cependant ſa beauté naturelle & la noble fierté de ſes regards n'étoient pas entiérement éteintes. A travers des déhors ſi affreux perçoient les graces touchantes, qui brilloient dans tous ſes mouvemens. Octavien lui ordonna de ſe remettre ſur ſon lit, & il s'aſſit auprès d'elle.

Cléopatre s'étoit préparée à cet entretien, & elle y joua toutes ſortes de perſon-

ſonnages. Elle méla les apologies, les prières, les tentatives pour lui toucher le cœur. Elle commença par entreprendre de ſe juſtifier, & de rejetter la cauſe de la guerre ſur Antoine ſeul, à qui elle diſoit avoir été forcée d'obéir. Mais Octavien lui réfutant toutes ſes excuſes, & la convainquant de ſes torts ſur chaque article, elle ſentit que ce poſte n'étoit pas tenable, & elle ſe réduiſit à implorer ſa clémence. Enſuite changeant de ton & de matiére, elle jetta la converſation ſur le Dictateur Céſar. Elle montroit à Octavien différens portraits de ſon grand oncle, qu'elle avoit étalés dans ſa chambre. Elle lui liſoit les lettres pleines de tendreſſe qu'elle en avoit reçues, & dont elle s'étoit munie pour ce moment. Souvent elle s'interrompoit par des regrets, par des retours ſur elle-même, „ De quoi m'ont ſervi, s'écrioit-elle, „ les lettres dont m'a honorée ce „ Grand homme? Que n'ai-je pû mourir avec lui? „ Puis elle ſe reprenoit, & adreſſant la parole à Octavien, „ Ah! diſoit-elle, „ je vous retrouve en lui. Il „ revit pour moi en votre perſonne. „ Octavien comprit parfaitement ce langage : mais il demeura ferme à toutes ces attaques, & il répondit toujours

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

avec une politeſſe froide & glacée : enſorte que Cléopatre fut obligée de revenir à parler d'affaires.

Elle lui préſenta un inventaire de ſes tréſors & de ſes bijoux, qui donna lieu à une ſcêne ſinguliére. Car Séleucus, l'un de ſes Intendans, ayant prétendu que l'inventaire n'étoit pas fidéle, & qu'elle retenoit certains bijoux, qu'il articula, elle entra dans une colére furieuſe : elle ſauta à bas de ſon lit, courut à Séleucus, & le prenant par les cheveux lui donna pluſieurs coups de poing ſur le viſage. Octavien ſe mit à rire de cette ſaillie, & il la pria de ceſſer. „ Eh quoi? Seigneur, dit-elle, „ pendant que vous m'honorez de votre „ viſite dans la triſte ſituation où je ſuis, „ n'eſt-ce pas une choſe indigne qu'un „ de mes eſclaves oſe m'outrager en „ votre préſence? Quand bien même „ il diroit vrai, ce ne ſeroit pas pour „ moi que je garderois des ornemens, „ qui ne conviennent plus à ma fortune: „ & ſerois-je coupable de réſerver quelques préſens que je puiſſe offrir à Livie & à Octavie, afin d'obtenir par „ elles que vous daigniez vous adoucir „ à mon égard? „ Octavien écouta avec plaiſir ce diſcours, qu'il regarda comme

une

une preuve que Cléopatre étoit résolue de se laisser vivre ; & il lui répondit qu'elle étoit assurément la maîtresse de garder ce qu'elle avoit mis en réserve ; & qu'en toute autre chose elle éprouveroit de sa part une douceur au delà de ce qu'elle pouvoit espérer. Il prit ensuite congé d'elle, & se retira bien satisfait, comptant l'avoir trompée. Mais c'étoit lui-même qui étoit trompé. Car Cléopatre faisoit actuellement tous les apprêts de sa mort. AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Elle entretenoit correspondance avec Dolabella jeune Romain d'une haute naissance, & attaché à Octavien, mais que la compassion, & peut-être un sentiment plus fort, intéressoient aux malheurs de cette Princesse. Il lui fit savoir par une voie secréte, suivant leur convention, qu'Octavien se préparoit à s'en retourner par terre, en prenant sa route par la Syrie ; mais que pour elle, on avoit résolu de la faire partir dans trois jours par mer avec ses enfans.

Elle est avertie qu'on doit la faire partir dans trois jours.

Sur cet avis, elle fit demander à Octavien la permission d'offrir des libations sur le tombeau d'Antoine : ce qui lui ayant été accordé, elle y vint avec les femmes accoutumées à la servir, &

Elle va offrir des libations sur le tombeau d'Antoine.

 s'étant

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

s'étant jettée ſur le cercueil, „ O [a] mon „ cher Antoine, dit-elle, il n'y a que „ peu de jours que je t'enſeveliſſois avec „ des mains encore libres. Mais main„ tenant je t'offre des libations captive „ & priſonniére, & veillée ſoigneuſe„ ment, de peur que par les ſanglots „ & par les meurtriſſures des coups que „ m'arracheroit ma vive douleur, je ne „ défigure ce triſte corps, ce corps eſ„ clave, que l'on garde pour la pompe „ fatale où l'on doit triompher de toi. „ N'attens plus ni libations, ni offran„ des : voici les derniéres que tu reçois : „ on emméne ta Cléopatre. Car tant „ que nous avons vécu, rien n'a pû „ nous ſéparer. Mais nous courons riſque „ d'être étrangement diviſés par la mort, „ & d'échanger l'un contre l'autre les „ lieux naturels de nos tombeaux : puiſ„ que toi Romain tu as trouvé ici ta „ ſépul-

[a] Ὦ φίλε Ἀντώνιε, ἔθαπτον μὲν σε πρώην ἔτι χερσὶν ἐλευθέροις, σπένδω δὲ νῦν αἰχμάλωτος οὖσα, καὶ φρουρουμένη μήτε κοπετοῖς μήτε θρήνοις αἰκίσασθαι τὸ δοῦλον τοῦτο σῶμα, καὶ τηρούμενον ἐπὶ τοὺς κατὰ σοῦ θριάμβους. ἄλλας δὲ μὴ προσδέχου τιμὰς ἢ χοάς, ἀλλ' αὗταί σοι τελευταῖαι, Κλεοπάτρας ἀγομένης. ζῶντας μὲν γὰρ ἡμᾶς οὐδὲν ἀλλήλων διέστησεν. κινδυνεύομεν δὲ τῷ θανάτῳ διαμείψασθαι τοὺς τόπους· σὺ μὲν ὁ Ῥω-

„ sépulture, & que moi infortunée je „ dois aller chercher la mienne en Italie, seul bien que ta patrie m'aura „ jamais procuré. Mais si les Dieux du „ séjour que tu habites ont quelque „ force & quelque puissance, car ceux „ d'ici nous ont trahis, n'abandonne „ point ton épouse encore vivante, & „ ne souffre point que l'on triomphe „ de toi en ma personne. Cache moi „ ici avec toi, enferme-moi dans ton „ sépulcre. Car parmi les maux infinis „ que j'endure, aucun ne m'a été plus „ douloureux ni plus cruel, que ce court „ espace de tems que j'ai vécu sans toi. „ AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Après des plaintes si touchantes, Cléopatre couronna de fleurs le cercueil, & le baisa mille fois : ensuite elle retourna chez elle, & prit le bain. Après le bain, elle fit un grand diner : pendant lequel un homme de la campagne vint apporter une corbeille couverte. Les gardes lui Sa mort.

μαῖος ἐνταῦθα κείμενος, ἐγὼ δ' ἡ δύστηνος ἐν Ἰταλίᾳ, τοσοῦτο τῆς σῆς μεταλαβοῦσα χώρας μόνον. ἀλλ' εἰ δή τις τῶν ἐκεῖ θεῶν ἀλκὴ καὶ δύναμις, οἱ γὰρ ἐνταῦθα προὔδωκαν ἡμᾶς, μὴ πρόῃ ζῶσαν τὴν σεαυτοῦ γυναῖκα, μηδ' ἐν ἐμοὶ περιίδῃς θριαμβευόμενον σεαυτὸν, ἀλλ' ἐνταῦθα με κρύψον μετὰ σεαυτοῦ, καὶ σύνθαψον. ὡς ἐμοὶ μυρίων κακῶν ὄντων οὐδὲν οὕτω μέγα καὶ δεινόν ἐστιν, ὡς ὁ βραχὺς οὗτος χρόνος, ὃν σοῦ χωρὶς ἔζηκα.

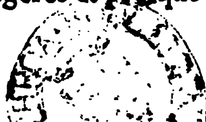
AN. R. 722. AV. J.C. 30. lui ayant demandé ce qu'il portoit, il ouvrit la corbeille, & ôtant les feuilles qui étoient à l'entrée, il leur montra des figues. Ils en admirérent la beauté & la grosseur, & le paysan d'un air très naturel les invita à en prendre. Ils ne se défiérent de rien, & le laissérent passer.

Lorsque Cléopatre eut fini de dîner, elle donna à Epaphrodite une lettre cachetée pour la porter à César, & ayant fait sortir tout le monde, excepté les deux femmes, ses fidéles compagnes, elle ordonna qu'on fermât les portes. Octavien en ouvrant la lettre, y trouva des priéres lamentables, par lesquelles Cléopatre demandoit en grace d'être ensevelie auprès d'Antoine. Il comprit ce que cela signifioit, & voulut d'abord aller lui-même la secourir : mais il jugea plus à propos d'y envoyer quelques-uns de ceux qu'il avoit auprès de lui, pour examiner ce qui s'étoit passé. Tout étoit fait. Ils vinrent en courant : ils trouvérent les Gardes tranquilles à leurs postes & ne se doutant de rien au monde. Mais lorsqu'ils furent entrés dans la chambre, ils virent Cléopatre étendue morte sur un lit tout doré, & revêtue de ses ornemens Royaux. Des deux femmes qui la servoient, l'une nommée Iras se mouroit

roit aux pieds de sa maîtresse, & l'autre qui s'appelloit Charmion, déja chancelante & se soutenant à peine, accommodoit le diadême autour de la tête de Cléopatre. Quelqu'un de ceux qui venoient d'entrer lui ayant dit avec colére, „Voilà qui est beau, Charmion, „Oui, répondit-elle, très beau, & bien „digne d'une Princesse issue de tant de „Rois.„ En prononçant ce peu de mots, elle tomba expirante. AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Comme la mort de Cléopatre avoit été si prompte, Octavien douta d'abord s'il ne lui restoit pas encore quelque principe de vie, qu'il fût possible de ranimer. Il essaya des contrepoisons, il la fit sucer par des Psylles. Mais tous ses efforts furent vains. Elle étoit morte: & il fallut qu'Octavien se résolût à voir son triomphe privé d'un si grand ornement.

Il est clair par tout ce récit, que personne ne peut savoir avec certitude de quel moyen Cléopatre se servit pour se donner la mort. On soupçonna que sous les figues apportées par le paysan étoit caché un aspic, par lequel elle se fit piquer au bras. On crut en effet remarquer sur son bras après sa mort deux piquûres très légéres & presque imperce-



cepti-

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Pour nous, si nous voulons juger sainement de cette Princesse, nous ne la trouverons grande que par ses vices. Il est inutile de parler du débordement de ses mœurs, qui a éclaté à la face de l'Univers. L'ambition en fut le principe; & nul crime ne lui couta pour satisfaire cette passion chérie. Elle fit la guerre à son frére aîné, elle empoisonna le second, & Arsinoé sa sœur fut tuée par ses ordres. L'abus qu'elle fit pendant tant d'années de la confiance d'Antoine, & du foible prodigieux qu'il eut pour elle, est une infidélité atroce, qu'elle couronna dignement par les plus noires perfidies, trahissant en faveur d'un ennemi celui qu'elle feignoit d'aimer plus que sa vie. Et afin qu'il ne lui manquât aucune espéce de honte, elle ne périt qu'après avoir vû rebutées les avances qu'elle faisoit vers son vainqueur, & rejettés avec mépris les efforts qu'elle tenta pour allumer en lui une passion, par laquelle jusques-là elle avoit toujours triomphé.

Elle fut inhumée auprès d'Antoine, comme elle l'avoit souhaité: & même Octavien fit achever le tombeau qu'ils avoient commencé eux-mêmes à se construire. Il voulut aussi que les femmes qui

qui avoient accompagné Cléopatre jusqu'à la mort, reçussent une sépulture honorable. AN. R. 722. Av. J.C. 30.

En cette Princesse finit le Royaume des Lagides, qui, à compter depuis la mort d'Aléxandre, avoit duré deux cens quatrevingts-quatorze ans.

Antoine, lorsqu'il mourut, avoit selon quelques-uns cinquante-trois, selon d'autres cinquante-six ans. Il fournit une carriére plus brillante, que ne comportoit le mérite d'un homme en qui les vices surpassérent beaucoup les talens. Capable d'acquérir de la puissance, incapable de la conserver, jamais personne n'eut plus besoin de l'adversité pour paroître estimable. Tous les vices qui naissent de la bonne fortune le dominérent à la fois, & lui rendirent inutiles la bravoure & la science de la guerre, dans lesquelles il excella entre tous les Généraux de son tems. Il fut bon, humain, libéral par le fond de son caractére. Mais ces principes de vertu n'étant point soutenus par une raison droite, ferme, & éclairée, tantôt s'éclipsérent au point de faire place à la cruauté la plus odieuse, tantôt dégénérérent en imbécillité. Né pour être gouverné par les femmes, il est l'exemple le plus mémora-

Portrait d'Antoine.

AN. R. 722. AV. J.C. 30. morable de l'aveuglement, de la servitude, & des désastres qu'entraînent après soi les folles passions. En un mot il a mérité que le genre humain applaudît à sa défaite, & l'on a eu raison de dire qu'il étoit de l'intérêt de l'Univers qu'Antoine fût vaincu par Octavien.

Vell. II. 86.

Le fils de Cicéron Consul, flétrit par un Décret du Sénat la mémoire d'Antoine.

Plut. Cic. fin. & Appian. Civil. l. IV. *& Dio.*

Ses statues furent renversées après sa mort, en vertu d'un Arrêt du Sénat, rendu sous la présidence du fils de Cicéron, alors Consul : circonstance singulière, & qui fut remarquée de tout le monde, comme une espéce de consolation accordée aux manes de Cicéron, dont le fils portoit à son ennemi & à son bourreau le dernier coup de flétrissure & de vengeance. Car ce même Sénatusconsulte ordonnoit que tout ce qui avoit été décerné en l'honneur d'Antoine fût aboli, que le jour de sa naissance fût mis au rang des jours malheureux, & qu'aucun de la famille Antonia ne portât jamais le prénom de Marcus. Qu'il me soit permis d'observer en passant qu'Octavien semble avoir aussi voulu se laver du reproche d'ingratitude envers Ciceron, par les égards qu'il eut pour son fils. Le jeune Cicéron après la bataille de Philippes, s'étoit retiré d'abord en Sicile auprès de Sextus Pom-

pée

pée. Il revint apparemment à Rome par le Traité de Miséne, & se trouvant ainsi à portée de recevoir les bienfaits d'Octavien, il fut fait Augure, & ensuite élevé au Consulat, qu'il géra depuis le treize Septembre de l'année dont je raconte les événemens jusqu'au premier Novembre. AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Les statues de Cléopatre n'auroient pas été plus épargnées que celles d'Antoine, si Archibius ami généreux ne les eût préservées de cet outrage, en donnant mille talens (un million d'écus) à Octavien. *Plut. Anton.*

Antoine laissa sept enfans de trois femmes. Il avoit eu de Fulvie Antyllus & Jule Antoine, d'Octavie deux filles, toutes deux nommées Antonia, de Cléopatre deux fils, Ptolémée & Aléxandre, & une fille nommée Cléopatre comme sa mére. Nous avons vû le triste sort d'Antyllus. Pour ce qui est des autres, Octavie toujours fidéle à la mémoire même d'un ingrat époux, les prit chez elle, & les fit élever avec ses enfans. Elle leur tint en tout lieu de mére. Elle fit Jule Antoine son gendre, en lui donnant en mariage Marcella, qu'elle avoit eue de son premier mari Marcellus. Elle maria Cléopatre à Juba, le plus aimable Postérité d'Antoine.

ble

An. R. ble & le plus lettré des Rois, qui ayant
722. été élevé à Rome, comme je l'ai dit ail-
Av. J.C. leurs, & s'étant attaché à Octavien, fut
30. rétabli par lui ſur le trône de ſes péres, & continua la poſtérité de Maſiniſſa. L'hiſtoire ne nous apprend point ce que devinrent Ptolémée & Aléxandre. Nous ſavons ſeulement que le vainqueur leur conſerva la vie. Quant aux deux filles qu'Octavie avoit eues d'Antoine, l'aînée épouſa Domitius Ahénobarbus; & la jeune Antonia, ſi renommée par ſa vertu & par ſa beauté, fut femme de Druſus & mére de Germanicus. Au moyen de ces alliances, la poſtérité d'Antoine parvint à la ſouveraine puiſſance dans Rome. Trois de ſes deſcendans furent Empereurs, Caligula ſon arriére-petit-fils, Claude ſon petit-fils, & Néron, qui tiroit de lui ſon origine paternelle & maternelle. Car Domitius ſon pére étoit petit-fils d'Antoine, & Agrippine ſa mére en étoit arriére-petite-fille.

On voit qu'Octavien ſoutint la gloire de la clémence, dont il avoit pris ſoin depuis un tems de décorer ſes victoires & ſa brillante fortune. Ce ne fut pas la ſeule famille d'Antoine qui éprouva ſa bonté. Il fit grace au très grand nombre de Romains qui avoient ſuivi ce malheu-

reux

reux chef, & l'Histoire n'en cite que trois qui aient été punis de mort.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

Le premier est Cassius de Parme, l'un des meurtriers de César, & qui à ce titre ne pouvoit être épargné par le fils & le vengeur de ce grand homme. Il se piquoit d'esprit, & faisoit le métier de Poëte. Mais Horace nous donne une idée peu avantageuse de son talent, en le [a] représentant comme un de ces écrivains féconds, qui enfantent sans peine des volumes: ensorte que l'on disoit de lui, que ses porte-feuilles & ses ouvrages avoient suffi pour former un bucher capable de consumer son corps après sa mort. Il périt le dernier des conspirateurs, comme Trébonius avoit péri le premier.

Cassius de Parme, Canidius, & le Sénateur Ovinius, mis à mort par Octavien. *Vell.* II. 87. & *Oros.* VI. 19.

Octavien fit encore mourir Canidius, Commandant de l'armée de terre d'Antoine à Actium, ennemi ardent de celui contre lequel il faisoit la guerre, & d'un autre côté peu fidéle à son Général. Nous l'avons vû entrer dans les complots de Cléopatre pour tromper Antoine. Un tel homme mérite peu d'être

a . . . . Etrusci
Quale fuit Cassî rapido ferventius amni
Ingenium, capsis quem fama est esse librisque
Ambustum propriis.

Hor. Sat. I. 10.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

d'être plaint. Il montra même de la lâcheté dans ses derniers momens, & il souffrit la mort avec moins de courage qu'il ne convenoit à un vieux guerrier, nourri dès ses premiéres années dans les armes.

Le troisiéme Romain qui fut envoyé au supplice est un certain Q. Ovinius, lâche courtisan de Cléopatre, qui avilit la dignité de Sénateur, dont il étoit revêtu, en se chargeant de l'intendance du linge, des meubles, & des étoffes qui se fabriquoient pour la Reine d'Egypte: emploi qui passoit pour servile chez les Romains.

On est en droit de supposer qu'à l'exception des trois dont je viens de rapporter la mort, & qui seuls sont mentionnés dans les monumens qui nous restent, il pardonna à tous les autres. Il faut pourtant convenir que sa clémence n'avoit point cette générosité magnanime, qui éclate dans celle de son grand oncle. Son caractére fin & rusé se décéle dans un trait que Dion nous a conservé.

Octavien déclare qu'il a brûlé les pa-

Octavien déclara qu'il avoit brûlé tous les papiers trouvés chez Antoine. C'étoit de quoi rassurer ceux qui avoient eu des liaisons avec le parti malheureux, &

& qui pouvoient craindre d'être recherchés pour le paſſé. Pompée en avoit uſé de cette façon à l'égard des papiers de Sertorius, & Céſar l'avoit imité après la victoire remportée ſur Métellus Scipion. Octavien voulut avoir l'honneur d'un procédé ſi généreux, & néantmoins ne pas ſe priver de l'avantage que lui donneroient les papiers d'Antoine contre ceux qui s'opiniâtreroient à demeurer ſes ennemis. Ainſi, en même tems qu'il aſſuroit avoir tout brûlé, il en conſerva ſoigneuſement la plus grande partie, & ne fit nulle difficulté de s'en ſervir dans la ſuite, lorſque l'occaſion s'en préſenta.

An. R. 722. Av. J.C. 30. piers d'Antoine, & il en garde une partie. *Dio. l.* LII.

Sa conduite fut plus nette par rapport aux étrangers. Il trouva raſſemblés à Aléxandrie les enfans de la plupart des Rois & des Princes alliés ou dépendans d'Antoine. Il y en avoit de l'un & de l'autre ſéxe, les uns retenus comme otages, les autres deſtinés aux plaiſirs d'Antoine, qui ne ſe faiſoit point un ſcrupule, pour aſſouvir ſes paſſions brutales, de déshonorer cette fleur de la nobleſſe de l'Orient. Le vainqueur les traita tous avec douceur. Il rénvoya les uns, il en maria d'autres enſemble, il en retint pluſieurs, mais ſans uſer à leur

Sa conduite à l'égard des enfans des Rois & Princes de l'Orient trouvés à Aléxandrie. *Dio. l.* LI.

égard

An. R. 722. Av. J.C. 30.

égard d'aucune dureté. Dion nomme en particulier Jotapé, qui devoit épouser l'un des fils d'Antoine; & les fréres d'Artaxias Roi d'Arménie. Jotapé fut renvoyée au Roi des Médes son pére, qui dans les derniers tems avoit recherché l'amitié d'Octavien. Au contraire Artaxias ne put obtenir qu'on lui rendît ses fréres, parce qu'il avoit massacré les Romains réstés dans son pays.

Richesses immenses enlevées par Octavien de l'Egypte.

L'Egypte devenoit, par la victoire remportée sur Cléopatre, pays de conquête & Province Romaine. Octavien usant du droit de vainqueur, en enleva des sommes immenses. Le Palais des Rois étoit rempli d'un amas prodigieux de richesses, que Cléopatre avoit encore augmenté par ses rapines, & surtout en dépouillant les temples de tout ce qu'ils renfermoient de précieux. L'horreur de ces sacriléges resta à Cléopatre, & le profit en fut pour Octavien. Il fit aussi acheter aux Aléxandrins & à tous les Egyptiens le pardon qu'il leur accordoit, par de très fortes taxes qu'il exigea. L'argent qu'il retira ainsi de l'Egypte se monta si haut, qu'il en acquitta ce qu'il devoit à tous ses soldats, & fit encore à ceux qui l'avoient suivi dans cette derniére expédition une gratification de deux

deux * cens cinquante deniers par tête, pour leur tenir lieu du pillage d'Aléxandrie, qu'il leur interdisoit. Il rembourſa tout ce qu'il avoit emprunté pour ſoutenir la guerre. Il récompenſa magnifiquement les Sénateurs & les Chevaliers Romains qui l'avoient ſervi. Enfin Rome fut enrichie, & ſes temples décorés des dépouilles de l'Egypte. AN. R. 722. Av. J.C. 30.

* Cent vingt-cinq livres.

Rien ne peut faire mieux ſentir quelle immenſe quantité d'argent l'Egypte vaincue répandit dans Rome, que le changement qui en réſulta dans le commerce. Les biens fonds doublérent de prix, & l'intérêt de l'argent ſur la place fut réduit au tiers, & tomba de douze à quatre pour cent. Il eſt vrai que l'on doit attribuer une partie de cet effet à la paix & à la tranquillité qu'on voyoit ſe rétablir, & dont on goûtoit déja les prémices.

Précautions ſingguliéres qu'il prend par rapport au Gouvernement de cette Province.

Une Province ſi riche, & extrêmement fertile en bleds, étoit une acquiſition bien conſidérable pour l'Empire Romain. Aléxandrie devint dans la ſuite la mére nourrice de Rome, & elle fourniſſoit des vivres à cette Capitale de l'Univers pour quatre mois de l'année. Mais à conſidérer les choſes par une

 autre

AN. R. 722. Av. J.C. 30

Joseph. de B. Jud. II. 16. *Tac. Hist.* I. 11.

autre face, cette richesse même & cette fertilité pouvoient, dans un si grand éloignement du centre, inspirer de hautes pensées à un Gouverneur accrédité, qui se flatteroit d'autant plus aisément de réussir à s'y cantonner & à s'y faire un établissement indépendant, que le pays est d'un accès difficile & par terre & par mer, & que la Nation de tout tems volage, superstitieuse à l'excès, & disposée à la sédition & aux révoltes, couvoit un feu toujours prêt à s'embraser à la premiére étincelle.

Arrian. l. III.

Dio.

Strabo, l. XVII.

Suet. Aug. 66.

Aléxandre avoit autrefois été frappé de la même appréhension: & il s'étoit précautionné contre ce danger en partageant entre plusieurs l'autorité du Gouvernement dans l'Egypte. Octavien prit une autre voie, qui alloit au même but. Il mit à la tête de cette Province, non un Magistrat titré, mais un simple Chevalier Romain, sous le nom de Préfet, qui avoit sous ses ordres trois Légions, & quelques autres corps de troupes moins considérables, distribués en différens endroits de la contrée. Le premier qu'il chargea de cet emploi fut Gallus, homme de bas lieu, & qui lui devoit toute sa fortune. Octavien porta même l'at-

l'attention jusqu'à défendre à tout Sénateur de mettre le pied dans l'Egypte sans sa permission expresse. AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Pour prévenir l'effet de l'esprit inquiet & mutin des peuples, il ne voulut point qu'il y eût de Sénat ou Conseil public dans Aléxandrie, quoique presque toutes les villes de l'Empire joüissent de cette prérogative; & en général il n'établit point dans l'Egypte la forme de Gouvernement que les Romains introduisoient dans leurs nouvelles conquêtes, & qui avoit toujours quelque chose de Républicain. L'Egypte fut gouvernée suivant un plan purement Monarchique, & le Préfet lui représentoit ses anciens Rois. Tous ces arrangemens subsistérent, & passérent en loi & en maxime d'Etat. *Dio.* *Strabo.* *Tac. Ann. II. 59.*

Bonheur de l'Egypte sous l'Empire Romain.

Du reste Octavien en prenant des mesures sévéres en apparence pour s'assurer la possession de sa conquête, ne fut pas moins attentif à en rendre les habitans heureux; & il voulut que l'Egypte en reconnoissance des biens qu'elle procuroit à l'Empire Romain, reçût de ses nouveaux maîtres ce qui manquoit à son bonheur. Ses derniers Rois avoient été des monstres. On n'avoit vû en eux que cruauté, esprit tyrannique, mépris *Strabo.*

An. R. 722. Av. J. C. 30.
des loix & des mœurs : leur moindre vice avoit été la négligence. Sous un tel gouvernement l'Egypte, malgré sa fertilité & tous ses autres avantages naturels, avoit été malheureuse. Octavien remédia à ses maux par une sage police, & par de grandes attentions au bien public de la contrée. Les canaux tirés du Nil, si nécessaires pour fertiliser les terres, & si commodes pour le commerce intérieur du pays, étoient gâtés & bouchés par des amas de limon. Il les fit nettoyer par ses troupes, & en creusa de nouveaux. Il favorisa surtout le commerce maritime, pour lequel Aléxandrie avoit été bâtie, & dont par sa situation elle devoit être le centre, si la nonchalance & la mauvaise conduite de ses Rois n'y eussent mis obstacle. Aussi cette grande ville ne fut-elle jamais si florissante, que sous l'Empire Romain. C'est alors qu'elle devint véritablement l'entrepôt général des Nations, & le lien de l'Orient & de l'Occident. Elle s'éleva ainsi au rang de la seconde ville de l'Univers, & elle en joüit jusqu'à la fondation de Constantinople.

Octavien visite le tom-
Pendant le séjour qu'Octavien fit à Aléxandrie, il visita le tombeau d'Aléxandre. Il toucha même le corps ; & Dion

Dion a jugé à propos de remarquer que le bout du nés, sur lequel il porta la main, se réduisit sous ses doigts en poussiére. Les témoignages de vénération qu'il donna aux cendres de ce Conquérant, les fleurs qu'il jetta sur le monument, la couronne dont il le décora, sont des objets plus dignes de mémoire. On vouloit lui montrer aussi les tombeaux des Ptolémées : mais il refusa cette offre, en disant qu'il avoit été curieux de voir un Roi, & non des morts. Il se dispensa, par un mot dont le sens est plus solide & plus judicieux, de voir Apis, qu'on l'invitoit pareillement à visiter. " J'ai coutume, dit-il, d'honorer „ les Dieux, & non pas un bœuf. „

AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Tombeau d'Aléxandre.

Dio. Suet. Aug. 18.

Dio.

Sur la fin de la belle saison, il sortit de l'Egypte, traversa la Syrie, & vint en Asie pour y passer l'hiver. Il s'appliqua à en assurer la tranquillité, & à établir son autorité dans ces vastes contrées, qui jusques-là n'avoient jamais reconnu ses loix. Et pour faire sentir tout d'un coup la différence de son Gouvernement à celui d'Antoine, il fit remettre dans les temples les statues que son rival, pour satisfaire l'avidité de Cléopatre, en avoit enlevées : restitution, que la Religion & le goût des

Il sort de l'Egypte, & vient passer l'hiver en Asie.

Strabo, l. XIII.

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

Grecs pour les Arts rendoient infiniment agréable à ces peuples.

Troubles domestiques chez les Parthes. *Justin. l. XLII. & Dio.*

Il eut alors occasion de prendre quelque part aux affaires des Parthes, parmi lesquels il s'étoit excité des troubles & des divisions. L'orgueil & la cruauté de Phraate y donnérent naissance. Les succès qu'il avoit eus contre Antoine lui ayant enflé le courage, il se livra avec plus d'audace & moins de retenue que jamais à sa férocité naturelle, & il versa des flots de sang. Ses sujets poussés à bout perdirent enfin patience. Ils secouérent le joug, chassérent Phraate, & mirent Tiridate en sa place. Le Roi détrôné recourut aux Scythes, & avec les troupes qu'ils lui fournirent, il rentra dans son Royaume. Tiridate s'efforça de se maintenir sur le Trône. Ainsi les Parthes se trouvérent en guerre civile en même tems que les Romains.

Tiridate & Phraate recherchérent l'un & l'autre l'amitié d'Octavien, & lui demandérent du secours. Mais il entendoit trop bien ses intérêts, pour n'être pas charmé que les forces d'un Empire puissant, & seul rival de celui de Rome, se détruisissent par elles-mêmes : & il répondit que ses propres affaires l'occupoient tout entier. Pendant qu'il

qu'il étoit en Egypte, la guerre entre les Parthes fut terminée par la victoire de Phraate, & l'expulsion de Tiridate, qui se retira en Syrie avec l'un des fils de son ennemi, qu'il avoit trouvé moyen d'enlever. Octavien se vit encore sollicité par les deux Princes. Tiridate le pressoit de le rétablir, en promettant de se rendre son vassal. Phraate au contraire lui envoya des Ambassadeurs, pour demander qu'on lui livrât Tiridate esclave rebelle, & qu'on lui remît son fils. Octavien n'écouta les propositions d'aucun des deux. Il se contenta d'assurer un asyle à Tiridate dans la Syrie: & il résolut d'emmener le fils de Phraate, comme otage, à Rome, où il se disposoit à retourner. AN. R. 722. Av. J.C. 30.

Un grand péril l'y attendoit, si la vigilance de Mécéne ne l'eût prévenu & dissipé. Le fils de Lépidus, jeune homme ardent & impétueux, avoit formé une conspiration pour l'assassiner à son arrivée. Il voyoit en lui l'ennemi & le destructeur de tous ses proches & de tous ses appuis. Il se proposoit de venger, en le faisant périr, son pére dépouillé, son oncle Brutus réduit à se tuer, & enfin Antoine, qui avoit été son * beaupére, Conspiration du jeune Lépidus, étouffée par Mécéne. *Vell.* II. 88.

* [illegible] *après la* [illegible]*, Antoine, au rapport de Dion,* (*Liv.* XLIV. *sur la fin*) *avoit*

AN. R. 722. AV. J.C. 30.

dernière & récente victime de l'ambition d'Octavien. Le détail de cette conspiration ne nous est point connu, & nous ne pouvons point dire qui furent ceux que le jeune Lépidus fit entrer dans son complot. Ce que nous savons, c'est que ses desseins furent bientôt pénétrés par Mécéne. Au premier soupçon ce Ministre éclaira toutes ses démarches, le laissant agir, jusqu'à ce qu'il eût acquis des preuves suffisantes contre lui. La témérité du jeune conspirateur ne tarda pas à les lui fournir. Le coupable fût arrêté, convaincu, & mis à mort.

Servilie suit le jeune Lépidus son époux au tombeau.

Servilie sa femme voulut suivre au tombeau un époux tendrement aimé; & gardée à vûe par sa famille, n'ayant point de fer sous sa main, elle s'étouffa, dit Velleius, en avalant des charbons ardens. On a attribué un semblable genre de mort à la célébre Porcia femme de Brutus, & j'ai prouvé que vraisemblablement c'est une fable. Je n'ai point de quoi infirmer, sur ce qui regarde Ser-

donné en mariage au fils de Lépidus une fille qu'il avoit, & qui n'est point d'ailleurs connue dans l'Histoire. Il falloit qu'elle fût morte dans le tems dont nous parlons actuellement. Car il n'est point fait mention d'elle parmi les enfans que laissa Auguste en mourant, & d'ailleurs la femme du jeune Lépidus, au tems de la conspiration, est nommée Servilie par Velleius.

Servilie, le témoignage de Velleius. AN. R. 722.

La mére du conspirateur, Junie, sœur de Brutus, fut impliquée dans le procès criminel fait à son fils, & Mécéne vouloit l'envoyer à Octavien, pour être jugée par lui, ou du moins il exigeoit qu'elle donnât caution comme elle se représenteroit toutes les fois qu'elle en seroit requise. C'est ici un des grands exemples de la variation & de l'instabilité des choses humaines. Le Consul devant qui cet incident fut porté, & qui devoit en ordonner souverainement, étoit un proscrit, qu'Appien nomme Balbinus. Le vieux Lépidus, autrefois l'un des trois auteurs de la proscription, se vit forcé d'implorer la protection de ce Consul, étant tombé dans un tel décri, dans un tel oubli, qu'il ne trouvoit personne qui voulût se rendre caution pour sa femme. Il se présenta souvent à la porte de Balbinus sans pouvoir entrer: lorsqu'il vouloit approcher de son Tribunal, les Licteurs le repoussoient. Enfin il perça, & tint ce petit discours à Balbinus: „ Les accusateurs eux-mêmes „ reconnoissent mon innocence, & ne „ me reprochent point d'être complice „ de ma femme, ni de mon fils. Pour „ vous, ce n'est point moi qui vous ai

Av. J.C. 30.

Le vieux Lépidus suppliant devant un Consul qui avoit été autrefois proscrit.

Appian. Civil. L. IV.

An. R. 722. Av. J.C. 30.

„ proſcrit, & je me vois actuellement „ au-deſſous de pluſieurs que j'ai proſ- „ crits autrefois. Conſidérez donc les „ revers de fortune auxquels les hom- „ mes ſont ſujets : voyez Lépidus qui ſe „ préſente comme ſuppliant devant vous. „ Et touché d'un tel ſpectacle, ou ac- „ ceptez-moi pour caution de ma fem- „ me, ou envoyez-moi avec elle pieds „ & poings liés à Céſar. „ Le Conſul fut attendri, & il exemta Junie de la néceſſité de donner caution.

Octavien paſſa en Aſie la fin de l'année de ſon quatriéme Conſulat, & l'hiver de l'année ſuivante, où il fut Conſul pour la cinquiéme fois avec Sex. Apuleius.

An. R. 723. Av. J.C. 29.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS V.
SEX. APULEIUS.

Honneurs déferés à Octavien par le Sénat. *Dio.*

Le Sénat n'avoit pas attendu la défaite entiére & la mort d'Antoine pour décerner des honneurs à ſon vainqueur. Auſſitôt après la bataille d'Actium on ſe hâta d'ordonner qu'il triompheroit de Cléopatre : & à cet honneur, qui peut paſſer pour prématuré, puiſque la guerre n'étoit pas encore finie, on en ajouta pluſieurs autres. Il fut dit qu'on lui dreſſeroit deux Arcs de triomphe, l'un à

Brin-

Brindes, l'autre dans la place publique AN. R. de Rome; que l'on consacreroit dans 723. le temple érigé en l'honneur de Jule César les éperons des vaisseaux pris à Actium; que l'on célébreroit des Jeux de cinq ans en cinq ans en l'honneur d'Octavien; que le jour de sa naissance, & celui où la nouvelle de la victoire étoit arrivée à Rome, seroient des jours de fète; que lorsqu'il reviendroit à la ville, les Vestales, le Sénat, & toute la multitude des citoyens avec leurs femmes & leurs enfans, sortiroient au devant de lui pour le recevoir. Quant à ce qui regarde les couronnes, & les statues, qui lui furent décernées, Dion jugeoit superflu d'en faire le dénombrement: & ce seroit chose encore bien plus fastidieuse pour nous, quand même nous aurions sur ce point des mémoires bien exacts.

AV. J. C. 29.

La mort d'Antoine, qui mit le comble aux prospérités d'Octavien, & en assura la stabilité, devint une occasion & un motif de nouveaux hommages rendus à la fortune. On déféra à Octavien un second triomphe pour raison de la conquête de l'Egypte. Car on avoit assez d'attention aux bienséances, pour ne faire dans l'intitulé des triomphes

AN. R. 723. Av. J.C. 29. aucune mention ni d'Antoine, ni des Romains qui l'avoient suivi. On ordonna de plus que le jour où Aléxandrie avoit été prise fût célébré comme un jour de fête, & servît d'époque aux Egyptiens pour datter leurs années.

Droits nouveaux qui lui sont attribués. Tout cela n'étoit qu'honorifique. On y joignit le solide, en décernant à Octavien pour toute sa vie la puissance Tribunitienne, avec un droit même plus étendu que n'avoient les Tribuns, dont le pouvoir étoit renfermé dans les murs de la ville, au lieu qu'on lui permettoit d'exercer le sien jusqu'à la distance d'un mille de Rome. Cette puissance lui avoit déja été offerte quelques années auparavant, comme nous avons eu soin de le rapporter, & il ne l'avoit point acceptée. Il persista encore cette fois dans son refus : & ce ne fut qu'après qu'il eut abdiqué son onziéme Consulat, que le Sénat la lui ayant de nouveau déférée, il consentit enfin à la recevoir, afin d'avoir un titre permanent d'autorité & de prééminence dans la ville sur tous les Magistrats. On le reconnut en quelque façon Chef de la République, en ordonnant que son nom fût ajouté à ceux du Sénat & du Peuple dans les priéres & les vœux que les Prêtres feroient pour le

le salut de l'Empire. Enfin au premier Janvier le Consul, son collégue & tout le Sénat jurérent l'observation de ses décrets & de ses ordonnances : devoir de sujets envers leur souverain. On lui accorda encore quelques droits particuliers, comme celui d'augmenter à son gré le nombre des Prêtres : droit dont il se prévalut si bien, lui & ses successeurs, que la multitude de ceux qui se trouvoient dans Rome revêtus de différens Sacerdoces devint excessive, & que du tems de Dion c'eût été une opération difficile, que d'en tenir un regître exact. AN. R. 723. AV. J.C. 29.

On ne s'en tint pas à accumuler sur sa tête tout ce que la condition mortelle peut recevoir de grandeur. On l'associa aux Dieux, parmi les noms desquels on ordonna que le sien fût inséré dans les Hymnes que l'on chantoit aux Fêtes les plus solennelles. Il fut enjoint pareillement de lui offrir des libations dans tous les repas publics & particuliers : & Horace nous est témoin que cette coutume s'établit & se perpétua. „ Chaque [a] citoyen, „ dit-il à Auguste dans une Ode bien postérieure au tems dont nous parlons, On l'associe aux Dieux.

a Quisque. . . . . . . alteris
Te mensis adhibet deum.
Te multâ prece, te prosequitur mero

An. R. 713. Av. J.C. 29. lons, „vous invite comme un Dieu „tutélaire au second service de ses re- „pas. Il vous adresse d'humbles prières, „il verse en votre honneur le vin de la „coupe sur la table, & il vous rend le „même culte qu'à ses Dieux Lares, com- „me la Gréce reconnoissante a divinisé „Castor & le grand Hercule.„

Motifs de sa facilité à recevoir tous ces honneurs, & surtout les divins.

Octavien reçut tous ces honneurs divins & humains, & quelques autres que je supprime de peur d'ennuyer, ou du moins il n'en refusa que très peu: par exemple il déclara nettement ne point souhaiter que toute la multitude des citoyens sortît au devant de lui, lorsqu'il feroit son entrée dans Rome. Du reste, non seulement les titres auxquels la puissance étoit attachée, mais même ce qu'il ne pouvoit regarder que comme une simple décoration extérieure lui plaisoit par plus d'un endroit. Son amour propre sans doute étoit flatté de tant de témoignages de vénération: & de plus il savoit que tout ce qui reléve aux yeux des peuples la majesté de celui qui donne la loi, les dispose à lui mieux obéir.

On

' Defuso pateris, & Laribus tuum
Miscet numen, uti Græcia Castoris,
Et magni memor Herculis.
Hor. Od. IV. 5.

On doit attribuer à ce principe sa facilité surtout à recevoir les honneurs divins, & son zêle pour les faire rendre à son pére adoptif. Il lui avoit construit un temple dans Rome, & il consentit dans le tems dont je parle que les peuples de l'Asie lui en élevassent un à Ephése, & les Bithyniens à Nicée, pour l'y honorer conjointement avec la ville de Rome: & il voulut que les Romains établis dans ces Provinces, portassent à ces temples leurs adorations avec les naturels du pays. Le mort ne recueilloit assurément aucun fruit de ces hommages, mais il en rejaillissoit une partie sur son fils, qui le représentoit.

AN. R. 723. Av. J.C. 29.

Il souffre que dans les Provinces on érige des Temples à son pére, & à lui-même.

Ce n'étoit pas assez pour Octavien d'être fils d'un Dieu, s'il ne le devenoit lui-même. Il fut pourtant plus réservé par rapport à Rome, où il ne souffrit jamais que l'on consacrât aucun édifice à son culte. Mais il le permit dans les Provinces. L'Asie & la Bithynie en donnérent l'exemple, & en même tems qu'elles bâtissoient en l'honneur de Jule César les temples dont je viens de faire mention, elles en élevérent pareillement à Octavien dans les villes de Pergame & de Nicomédie. Elles lui associérent aussi par son ordre la ville de Rome, ce

Suet. Aug. 52.

qui

An. R. 723. Av. J.C. 29. qui sembloit adoucir l'odieux de ces honneurs excessifs & sacriléges.

Comme nulle contagion n'est si prompte que celle de la flatterie, bientôt toutes les Provinces suivirent l'exemple que leur avoient montré les Asiatiques & les Bithyniens. Par tout l'Empire ce ne furent que temples, jeux solennels, colléges de Prêtres érigés en l'honneur du Maître de l'Univers : & ces temples étoient communément plus beaux & plus ornés que ceux des anciennes divinités, qu'un Dieu présent & visible obscurcissoit. Les Aléxandrins en particulier lui construisirent un Temple magnifique, accompagné de portiques, de bibliothéques, de cours, de bois sacrés, de vestibules, de promenades : & ils l'y honorérent sous le nom de *César protecteur & patron des Navigateurs.* L'adulation fut portée encore à de plus grands excès à l'égard de ses successeurs, qui pour la plupart méritoient plutôt des supplices que des autels. Cependant Rome & l'Italie furent respectées : & Dion assure que jusqu'à son tems on n'y voyoit aucun Temple érigé à des Empereurs encore vivans, au moins par des personnes qui soient dignes de quelque considération. Après leur mort tout

Philo ad Caium.

le

le monde connoît la cérémonie de l'Apothéose, dont tous les honneurs divins étoient la suite. AN. R. 723. AV. J.C. 29.

Au reste il est bon d'observer que cet *usage* impie de déférer & de recevoir un culte réservé à Dieu seul, étoit ancien chez les Romains. Il y avoit déja long-tems que les Provinces de l'Empire élevoient des temples à la ville de Rome comme à une Déesse : & souvent les mêmes honneurs avoient été rendus à de simples Proconsuls. Octavien n'étoit donc pas plus coupable que ceux qui l'avoient précédé. Mais en lui donnant des complices, je ne prétens pas diminuer son crime. Je veux plutôt faire remarquer comment le genre humain, dans sa portion même la plus éclairée, s'étoit laissé corrompre par la voix du tentateur, qui dit à notre premier pére : *Vous serez comme des Dieux.* *T. Liv. XLIII. 6.* *Suet. Aug. 52.*

J'ai réservé jusqu'ici les deux Décrets du Sénat, dont Octavien fut le plus flatté, parce qu'ils sont d'un ordre singulier, & que la satisfaction même qu'il en eut lui fait honneur.

Le premier ordonnoît la clôture du Temple de Janus, symbole & gage d'une Paix universelle. Le peuple Romain en jouissoit alors. Car les mouvemens de ceux Temple de Janus fermé.

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

ceux de Tréves en Gaule, & des Cantabres en Espagne, ne méritent pas le nom de guerre. Il n'y a personne qui ne sache que depuis la fondation de Rome le Temple de Janus n'avoit été fermé que deux fois, sous le régne de Numa, & après la premiére guerre Punique. C'est précisément ce qui rendit plus précieux aux yeux d'Octavien l'honneur si rare d'avoir fermé *les* [a] *portes de la guerre*, comme les appelle Virgile. Il sentoit que la gloire d'être le Pacificateur de l'Univers l'emporte sur tout l'éclat des plus brillantes conquêtes: & l'on doit lui savoir gré de ce sentiment.

L'Augure de salut renouvellé.

Le second Décret avoit un objet à peu près semblable. Il renouvelloit aussi après un long intervalle une cérémonie pacifique, qu'ils appelloient l'*Augure de salut*, & qui nous est expliquée par Dion à peu près en ces termes. C'est, dit cet Historien, un genre de Divination, par lequel les Romains prétendent s'assurer, si la Divinité trouve bon qu'ils lui demandent le salut & le bonheur de la Nation, ne se croyant pas permis même de le demander, si le Ciel ne

a . . . . Diræ ferro & compagibus arctis
Claudentur belli portæ.
Virg. Æn. I. 29. *vid. &* VII. 607.

ne les y autorise. Le premier Magistrat de Rome consulte les auspices à cette intention: & il faut que le jour où il *s'occupe* de ce soin religieux, soit un *jour* de pleine paix, & où il n'y ait ni corps de troupe qui parte pour aller à la guerre, ni armée ennemie qui tienne la campagne, ni préparatifs ou attente de combat. Cette cérémonie, qui devoit se répéter tous les ans, avoit été pratiquée pour la derniére fois trente-quatre ans auparavant sous le Consulat de Cicéron, après la guerre de Mithridate heureusement finie par Pompée. Depuis ce tems les guerres étrangéres & civiles n'avoient point permis de trouver un jour où il fût possible de prendre *l'augure de salut*. On voit maintenant pourquoi Octavien fut charmé d'avoir donné lieu à le renouveller. Ce rétablissement le déclaroit sauveur de la République: & c'est aussi l'éloge qui lui est donné dans une inscription [a], dattée de son cinquiéme Consulat.

An. R. 723. Av. J.C. 29.

Festus in voce Maximum Pratorem.

Octavien, après un séjour de plusieurs mois en Asie, passa en Gréce, & de la en Italie, & entra triomphant dans Rome.

Triomphes d'Octavien.

[a] Senatus populusque Romanus. Imp. Caesari Divi Juli, F. Cos. Quinct. Cos. Design. Sext. Imp. Sept. Republica conservata. Sigon. Comm. in Fastos.

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

Rome. Il avoit trois triomphes à célébrer. Le premier sur les Dalmates, les Pannoniens, les Japydes, & autres nations voisines, auxquelles on joignit dans l'intitulé du Triomphe les Moriniens, Peuple Gaulois, & les Suéves, peuple Germain, que Carrinas son Lieutenant avoit repoussés, ou rangés à l'obéissance. Le second triomphe étoit pour la victoire d'Actium, & le troisiéme pour la conquête de l'Egypte.

Nous n'avons point de description bien circonstanciée de ces Triomphes: mais on ne peut douter que la pompe n'en fût magnifique, puisque tout le monde connu contribua à l'embellir. Avec les dépouilles des vaincus on portoit les couronnes & autres dons que les peuples alliés avoient coutume d'offrir en pareil cas, comme un tribut de reconnoissance & de félicitation. Suivoit le char du Triomphateur, en qui la jeunesse relevoit l'éclat de la victoire. Car il entroit alors dans sa trente-cinquiéme année. Les chevaux de volée étoient montés, celui de la droite par Marcellus, neveu d'Octavien, & destiné par lui à être son successeur, s'il ne lui naissoit point d'enfans mâles; & celui de la gauche par Tibére fils de Livie,

Suet. Tib. 6.

âgé

âgé pour lors de quatorze ans. Après le char marchoient à la suite du Consul Potitus, qui avoit remplacé Apuleius, tous les *Magistrats* avec les ornemens de leur *dignité*, & les Sénateurs qui avoient accompagné Octavien dans ses guerres, & contribué à ses victoires, tous revêtus de robes bordées de pourpre. L'armée fermoit cette marche, distribuée en Légions & en cohortes. Les officiers & les soldats qui avoient reçu des récompenses militaires, (& le nombre en étoit grand) portoient ces témoignages de leur bravoure, dont la gloire retournoit à leur Général. Agrippa, soit qu'il eût pris rang parmi les Sénateurs, ou à la tête de l'armée, brilloit entre tous les autres par l'étendart couleur de verd de mer, qu'Octavien lui avoit donné comme une preuve & un monument de la part qu'il avoit eue à la victoire d'Actium. Je ne parle point de la foule infinie de peuple qui étoit accourue à un tel spectacle.

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

Des trois Triomphes le plus riche fut le dernier, où parurent les dépouilles de l'Egypte. Cléopatre en devoit faire le principal ornement. Au défaut de sa personne, Octavien fit porter un tableau qui la représentoit couchée sur un lit, &

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

& ayant un aſpic, ou même deux attachés à ſon bras. Les enfans de cette Reine, Aléxandre & Cléopatre, y furent menés captifs. Leur frére Ptolémée étoit mort apparemment depuis la priſe d'Aléxandrie. Le char fut précédé ſans doute de pluſieurs autres priſonniers, ou otages de différentes cours de l'Orient. Mais c'eſt ſur quoi nous n'avons aucun détail: & de ce nombre nous ne connoiſſons qu'Aléxandre frére de Jamblichus, dont j'ai parlé ailleurs; & Adiatorix avec ſes enfans, dont le ſort a quelque choſe de touchant & de très capable d'intéreſſer.

Généroſité admirable des fils d'Adiatorix. *Strabo l.* XII.

Adiatorix étoit de la race des Tétrarques de Gallogréce, & Antoine l'avoit fait Seigneur ou Prince de la ville d'Héraclée dans le Pont. Une partie de cette ville étoit occupée par une colonie Romaine: & Adiatorix profitant des troubles, attaqua pendant la nuit ceux qui compoſoient cette colonie, ſous un prétendu ordre d'Antoine, & les égorgea. Octavien ne crut pas devoir laiſſer ce crime impuni; & après avoir mené Adiatorix, ſa femme, & ſes enfans en triomphe, il le condamna à mourir avec l'aîné de ſes fils. Le Prince Galate en avoit trois: & lorſqu'on les conduiſoit

soit au supplice, le second, par une gé- An. R
nérosité admirable, soutint qu'il étoit 723.
l'aîné, & que l'Arrêt de mort le regar- Av. J.C
doit. *Celui* qui étoit véritablement l'aîné, 29.
& qui se nommoit Dyteutus, ne céda point en générosité à son frére, & revendiqua son droit d'aînesse, dont le privilége étoit une mort sanglante. La contestation fut assez longue, & les deux fréres renouvellérent la dispute tant vantée dans la fable entre Pylade & Oreste. Enfin néantmoins leurs parens communs ayant représenté à Dyteutus, que comme il avoit plus d'âge, il pouvoit plus aisément servir de support & d'appui à sa mére, & au plus jeune de ses fréres, il céda, & le second eut la tête tranchée en sa place. Cette étonnante avanture fit du bruit, & Octavien en ayant été informé se repentit de la rigueur qu'il avoit exercée sur cetre famille. Il voulut même la réparer autant qu'il étoit possible, & il donna à Dyteutus le Sacerdoce de Bellone à Comanes dans le Pont, établissement considérable, dont j'ai eu déja lieu de parler plus d'une fois.

Les triomphes d'Octavien sont vûs

Les Triomphes d'Octavien furent vûs très agréablement par les Romains, & la nation y prit part avec une joie sincère. Les hommes capables de penser

AN. R. 723. Av. J.C. 29.

sentoient toute la différence d'Octavien à Antoine, & puisqu'il falloit avoir un maître, ils jugeoient que la Fortune les avoit bien servis en leur donnant le plus habile & le plus sage. La multitude étoit gagnée par son attention à la soulager, & par l'abondance de ses largesses.

avec une joie sincere.

Ses largesses.

J'ai déja dit qu'il remboursa toutes les avances qui lui avoient été faites, & remit tout ce qui étoit dû des derniéres impositions. Il dispensa encore les villes de l'Italie de lui fournir les couronnes que l'on étoit dans l'usage de donner aux Triomphateurs, ni rien qui en tînt lieu. Non content de ces preuves de justice & de modération, il y ajouta des distributions immenses d'argent. Il donna quatre * cens sesterces par tête à tous les citoyens du peuple: & après avoir fait cette libéralité en son nom à ceux qui étoient au dessus de l'âge de dix-sept à dix-huit ans, il l'étendit aux enfans sous le nom de Marcellus. Les soldats, au nombre de six vingts mille, reçurent de lui chacun mille † sesterces. Enfin en les envoyant en colonies, il employa de grandes sommes à dédommager ceux dans les villes & sur les terres desquels il les établissoit: accordant ce soulagement, non seulement à l'Italie, mais aux

* *Cinquante francs.*

Lapis Ancyr.

† *Cent vingt cinq livres.*

aux Provinces ; ce qui étoit sans exemple jusqu'à lui. AN. R. 723. Av. J.C. 29.

De telles libéralités étoient une amorce puissante ; & l'heureuse tranquillité, que l'on voyoit renaître après tant de troubles & de malheurs, disposoit à aimer l'auteur de la félicité publique, & à préférer son joug à une liberté tumultueuse, source d'ambitieux projets pour les Grands, & de calamités pour les Peuples.

Macrob. Sat. l. I. c. 12.

Octavien célébra ses trois Triomphes au mois d'Août pendant trois jours consécutifs. Après lui Carrinas & Autronius Pætus triomphérent dans le même mois, l'un des Morins & des Suéves, l'autre de l'Afrique. Il faut que les exploits d'Autronius n'ayent pas été fort considérables, puisqu'Octavien, dont il étoit le Lieutenant, ne les comprit point dans son triomphe. Quant à ceux de Carrinas, ils avoient décoré le triomphe de son Général, avant que de lui procurer à lui-même cet honneur. Dion observe que son pére avoit été proscrit par Sylla, & que par conséquent le fils étoit exclus des charges & des dignités par les loix de ce même Dictateur. Il obtint néanmoins tout ce que l'ambition d'un Romain pouvoit se proposer de plus grand,

Triomphes de Carrinas & d'Autronius Pætus.

Dio.

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

le Consulat & le Triomphe : nouvel exemple à ajouter à tant d'autres traits de l'inconstance de la Fortune, & de ses changemens en bien comme en mal.

Dédicaces de temples & autres édifices publics. Fêtes & réjouissances.

Tout le mois d'Août se passa en fêtes & en réjouissances. Octavien après ses triomphes fit la Dédicace d'un Temple de Minerve, d'un autre Temple en l'honneur de Jule César, & d'un grand édifice destiné aux assemblées du Sénat, qu'il nomma *le Palais Jule*. Il consacra dans ce Palais une statue de la Victoire, que l'on y voyoit encore du tems de Dion : & son intention, selon cet Historien, étoit d'attester par ce monument qu'il tiroit de la victoire & des armes son droit de commandement suprême. Il décora les deux temples dont je viens de parler, & plusieurs autres, d'ornemens précieux enlevés d'Egypte. Ainsi il plaça dans le temple de Vénus une statue d'or de Cléopatre, & il enrichit aussi cette déesse des magnifiques pendans d'oreille dont j'ai fait mention ailleurs. Mais ce fut au Capitole qu'il porta la plus grande partie des richesses qui étoient le fruit de sa victoire. Il fit même rendre, si nous en croyons Dion, un Décret du Sénat, pour en ôter, comme profanes & souillés, (je ne puis deviner par quel en-

endroit) tous les trésors qui y étoient anciennement amassés, afin que la place fût libre pour les nouvelles offrandes qu'il y consacroit. Il ne semble pas que l'on puisse rapporter à aucune occasion plus convenable que celle-ci, le don prodigieux mentionné par Suétone de seize * mille livres pesant d'or, & de la valeur de † cent cinquante millions de sesterces en pierreries, offerts par Octavien en une seule fois à Jupiter Capitolin.

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

Suet. Aug. 30.

Pour solenniser la dédicace du temple de Jule César, il donna des jeux & des spectacles de toute espéce : courses de chevaux & de chariots dans le Cirque ; combats de gladiateurs, dans lesquels un Sénateur, nommé par Dion Q. Vintélius, ne craignit point de perdre son honneur & de hazarder sa vie ; chasses d'animaux féroces, amenés des pays éloignés, parmi lesquels on remarque un Rhinocerot, & un Hippopotame ; enfin combats entre des troupes de Suéves & de Daces, les premiers faits prisonniers par Carrinas, & les autres pris à Actium parmi les troupes auxiliaires d'Antoine.

A tous ces différens genres de specta-

Jeu de Troie.

* *Vingt-cinq mille de nos marcs.*

† *Dix-huit millions sept cens cinquante mil le livres.*

An. R. 723. Av. J.C. 29. cles Octavien en joignit un qu'il affectionnoit singuliérement. C'est ce qu'ils appelloient *le jeu de Troie*, si bien décrit par Virgile au cinquiéme livre de son Enéïde, & qui consistoit en courses de chevaux, exécutées par les enfans de la premiére noblesse. Ils se partageoient en divers escadrons suivant l'âge, & dans Suet. Tib. 6. les jeux dont je parle actuellement, Tibére commandoit l'escadron des grands. Ce genre d'exercice plaisoit à Octavien, & avoit plû à César, parce qu'il flattoit l'opinion de l'ancienne noblesse des Jules remontant jusqu'à Enée. De plus ils jugeoient tout-à-fait séant pour la jeune Noblesse, qu'elle commençât ainsi à se faire connoître & à attirer les regards des citoyens.

Indisposition d'Octavien. La joie de ces Fêtes, qui durérent plusieurs jours, fut un peu troublée, mais non interrompue, par une indisposition d'Octavien, dont la santé étoit très délicate. Il voulut que les spectacles se continuassent quoiqu'il ne pût pas s'y trouver, & il donna commission à d'autres d'y présider en sa place.

Pendant tout le tems des jeux, les Sénateurs s'étant distribués selon un certain ordre, dressérent & couvrirent des tables chacun à leur tour dans les vestibules

bules de leurs maiſons, & ils invitoient les paſſans à y venir manger avec eux, ſuivant ce qui s'étoit pratiqué dans d'autres occaſions de réjouiſſances publiques.

AN. R. 723. Av. J.C. 29. T. Liv. III. 29. & XXV. 12.

Octavien ne ſe contenta pas de ces fêtes paſſagéres. Il voulut tranſmettre à la poſtérité des monumens ſubſiſtans d'une victoire qui le rendoit maître du monde. Il en établit à Actium & en Egypte.

Il érige à Actium & en Egypte des monumens de ſa victoire.

Sur le promontoire d'Actium étoit un temple d'Apollon, qu'il aggrandit & embellit. De toute antiquité on y célébroit des jeux tous les trois ans en l'honneur de ce dieu. Il en augmenta l'éclat & la pompe, mais il en prolongea le terme, & ordonna, peut-être pour éviter l'aviliſſement, ſuite ordinaire d'une répétition trop fréquente, qu'ils s'exécuteroient ſeulement de cinq en cinq ans. Ces jeux ſont connus dans l'Hiſtoire ſous le nom de jeux Actiaques. Octavien fit plus encore : il enferma de murailles le camp qu'il avoit occupé en ces lieux, & en forma une ville, qu'il nomma Nicopolis, *ville de la victoire.* Pour la peupler, il y tranſporta les habitans d'Ambracie & de quelques autres villes voiſines, qui ayant beaucoup ſouffert des guerres que les Macédoniens & les

Freinſhem. CXXXIII. 9. & 10.

AN. R. 723. Av. J C. 29.

Romains avoient faites dans ce pays, étoient devenues presque désertes. Il attribua aux Nicopolitains de très beaux priviléges, entre autres celui d'entrer dans le conseil des Amphictyons, ancien & respectable Tribunal, où la Gréce entiére étoit représentée par les Députés de douze de ses principaux peuples. Cette ville devint florissante, & du tems que Strabon écrivoit elle prenoit de nouveaux accroissemens de jour en jour. L'espace où avoit été dressée la tente d'Octavien, fut distingué du reste de la ville, environné de murs de pierre de taille, orné d'éperons de vaisseaux pris dans le combat, & consacré par une statue d'Apollon que l'on y plaça en plein air sans aucun toît au dessus. Il n'y eut pas jusqu'à un âne & son conducteur qu'Octavien n'immortalisât, parce qu'ils lui avoient été d'un heureux présage. Le matin du jour qu'il sortoit de son camp pour aller combattre Antoine, ayant rencontré un homme qui menoit un âne, il lui demanda son nom & le nom de sa bête. *Je m'appelle*, dit l'ânier, *Eutychus*, qui veut dire heureux, *&* *mon âne Nicon*, qui signifie vainqueur. Soit que cette avanture fut purement fortuite, ou ménagée par la poli-

politique d'Octavien pour encourager ses soldats, il crut devoir en conserver la mémoire, & il érigea dans Nicopolis deux statues qui représentoient l'âne & l'ânier. AN. R. 723. AV. J.C. 29.

Tels furent les monumens & comme les trophées par lesquels Octavien prit plaisir à décorer le lieu qui avoit été témoin de l'action décisive de sa fortune. En Egypte, où il avoit achevé de vaincre, mais sans aucun danger, il ne laissa pas de bâtir une seconde Nicopolis sur le terrain où il avoit combattu contre Antoine devant Aléxandrie, & il y institua des jeux semblables à ceux d'Actium.

Double point de vûe pour envisager les voies par lesquelles Octavien s'est élevé à la souveraine puissance.

C'est ainsi qu'Octavien se félicita lui-même à la vûe de toute la terre d'être parvenu au comble de ses vœux. Les voies par lesquelles il s'y éleva, ont été considérées par ses contemporains sous des points de vûe très différens : & Tacite nous en fournit un double portrait, qui me paroît tout-à-fait convenable pour terminer l'exposé que j'ai tâché d'en faire avec étendue.

Il rapporte les discours que l'on tenoit au sujet d'Auguste le jour de ses funérailles. Les [a] uns, qui favorisoient sa

[a] [illegible] pietate erga parentem, & necessitudine

AN. R. 723. AV. J.C. 29.

sa mémoire, disoient qu'un juste sentiment de reconnoissance & de tendresse pour son pére adoptif, & les besoins de la République, où les Loix alors n'avoient plus aucun pouvoir, l'avoient forcé d'entreprendre des guerres civiles; & que si sa conduite n'y avoit pas toujours été bien nette & exemte de taches, c'est qu'il n'étoit pas possible ni d'acquérir des forces pour une telle entreprise, ni de les gouverner, par les régles d'une exacte vertu. Qu'il s'étoit trouvé dans la nécessité d'accorder bien des choses à Antoine & à Lépidus pour parvenir à tirer vengeance des meurtriers de son pére. Qu'ensuite l'un de ses deux collégues s'étant dégradé lui-même par sa mollesse & son incapacité, & l'autre s'étant perdu par ses débauches, il avoit senti que le Gouvernement d'un seul étoit l'unique rémede aux maux de la patrie fatiguée par des discordes interminables.

D'autres [a] moins disposés à bien juger d'Octa-

Reipublicæ, in qua nullus tunc legibus locus, ad arma civilia actum; quæ neque parari, neque haberi possent per bonas artes. Multa Antonio, dum interfectores partis ulcisceretur, multa Lepido concessisse. Postquam hic socordiâ senuerit, ille per libidines pessumdatus sit, non aliud discordantis patriæ remedium inventum, quàm ut ab uno regeretur.

a Dicebatur contrà, pietatem erga paren-

d'Octavien prétendoient au contraire, que le désir de venger son pére, & les désordres de l'Etat, n'avoient été chez lui qu'un prétexte. Qu'au fond c'étoit l'ambition de dominer qui l'avoit engagé à soulever les vieux soldats par ses largesses, à assembler une armée sans aucun caractére d'autorité publique, à corrompre les Légions d'Antoine alors Consul, à feindre de la considération & des égards pour le parti de Pompée, afin de profiter de la bienveillance que l'on portoit à cette cause. Qu'ayant envahi les faisceaux & la puissance de Préteur par un Décret dont le Sénat n'avoit par prévû les conséquences, après la mort funeste d'Hirtius & de Pansa, qui avoit jetté sur lui bien des soupçons, il s'étoit emparé des troupes de l'un & de l'autre. Qu'il avoit envahi le Consulat contre le gré des Sénateurs, & tout de suite tourné contre la République les armes qui lui avoient été mises en main

l'An. R. 723. Av. J.C. 29.

tem, & tempora Reipublicæ obtentui sumpta: ceterùm cupiditate dominandi concitos per largitiones veteranos, paratum ab adolescente privato exercitum, corruptas consulis legiones simulatam Pompeianarum gratiam partium. Mox ubi decreta Patrum fasces & jus prætoris invaserit, cæsis Hirtio & Pansa... utriusque copias occupavisse. Extortum invito Senatu Consulatum; armaque quæ in Antonium acceperit contra Rempublicam versa. Proscriptionem

AN. R. 723. AV. J.C. 29. pour faire la guerre à Antoine. Qu'il n'étoit pas nécessaire de s'étendre à blâmer les proscriptions & les distributions de terres faites aux soldats, puisque ceux même qui en étoient les auteurs n'avoient jamais osé les louer. Qu'on pouvoit absolument lui passer la mort de Cassius & des deux Brutus, comme düe à la vengeance de son pére : (quoiqu'après tout il auroit été plus généreux de sacrifier ses inimitiés particuliéres à l'utilité publique) mais qu'il avoit trompé Sex. Pompée par une fausse image de paix, & Lépidus par des déhors d'amitié. Que sa conduite avoit été la même à l'égard d'Antoine, qu'il avoit amorcé par les Traités de Tarente & de Brindes, & par le mariage de sa sœur ; & qui ensuite avoit payé par sa mort la peine d'une alliance frauduleuse.

Ces deux jugemens si opposés contiennent cependant l'un & l'autre quelque chose de vrai. Le dernier exprime au

civium, divisiones agrorum, ne ipsis quidem qui fecere laudatus. Sanè Cassii & Brutorum exitus paternis inimicitiis dato : (quanquam fas sit privata odia publicis utilitatibus remittere) sed Pompeium imagine pacis, sed Lepidum specie amicitiæ deceptos. Post Antonium Tarentino Brundisinoque fœdere & nuptiis sororis inlectum, subdolæ adfinitatis pœnas morte exsolvisse. *Tac. Ann.* 1. 9. & 10.

naturel les intentions d'Octavien : AN. R. 723.
l'autre fait sentir le bien & l'avantage AV. J.C. 29.
qu'il procura à l'Empire. Il est certain
par les faits que le Gouvernement Monarchique étoit la seule ressource de la
République Romaine.

J'ai représenté le plus fidélement qu'il m'a été possible les circonstances & les causes de cette grande révolution. Mais il convient à des Chrétiens de s'élever plus haut, & d'envisager dans le mouvement des choses humaines, & dans le jeu des passions, la Providence divine qui les gouverne, & qui les dirige à l'exécution de ses desseins de miséricorde sur le genre humain. Le Christ attendu depuis quatre mille ans alloit bientôt naître : & tout s'arrange pour faciliter la propagation de la doctrine céleste qu'il venoit apporter en terre.

Jesus-Christ & son Eglise, fin de tous les événemens.

La vaste étendue de l'Empire Romain, en liant ensemble par un commerce aisé & perpétuel toutes les parties du monde connu, ouvroit tous les chemins aux Prédicateurs de l'Evangile. Mais les troubles affreux des guerres civiles y auroient mis un obstacle. Il falloit que *le Prince de la paix* naquît au sein de la paix. Dieu suscite Octavien pour faire cesser toutes les dissensions,

An. R. & établir une tranquillité durable dans
723. l'Empire. L'établissement même de la
Av. J.C. Monarchie entroit dans les desseins de
29. Dieu sur son Eglise. Les Compagnies sont attachées à leurs vieilles maximes : & l'on voit que le Sénat de Rome étoit encore tout Payen longtems après que le Christianisme étoit monté sur le trône. La Religion de Jesus-Christ auroit souffert une guerre implacable & éternelle de la part du Sénat, si la puissance fût restée entre ses mains. La conversion du seul Constantin rendit pour toujours la paix à l'Eglise agitée & persécutée pendant trois siécles.

C'est avec cette réfléxion que je laisse mes Lecteurs en finissant cet ouvrage, auquel j'ai mis la derniére main pour obéir aux ordres d'un Maître, que je respecterai infiniment toute ma vie, parce qu'en lui la piété égaloit les talens. Heureux ! si marchant sur ses traces, je regarde tout ce que je puis recueillir de doctrine de l'Antiquité Payenne, comme les richesses de l'Egypte, qui doivent être consacrées à Dieu & à Jesus-Christ. Heureux encore ! si cet esprit dirigeant ma plume a pû inspirer de pareils sentimens à ceux qui me font l'honneur de me lire.

FIN.

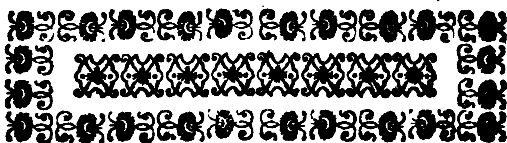


TABLE DU SEIZIEME VOLUME DE L'HISTOIRE ROMAINE.

LIVRE LII.

Indis-

Fin de la Table des Sommaires.



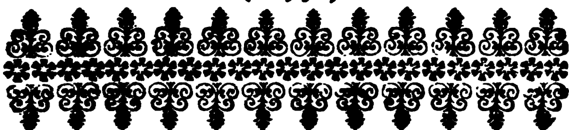


TABLE GENERALE DES MATIERES, CONTENUES DANS L'HISTOIRE ROMAINE.

Le Chiffre Romain marque le Volume, & le Chiffre Arabe la page.

A

ques

ANTOI-

envoyé

ARCHE-

B

envoyé

genre

juri-

C

de

après

CAR-

ſolue,

d'Asie.

Classes

ne

Guerre

Che-

Réfle-

ses

raux

est

de

La

reçu

Alliés

Grand

CRAS-

DE-

Il

F

FAUNUS

FIDU-

FUL-

TABLE

H

HIP-

dre

Justice:

L

M.

MA-

nou-

béien-

ci

N.

Les

périr

ren-

Sédi-

de

pour

Ca-



l'Italie

Pos-

les

R

Re-

ractére,

RUTI-

à

SEM-

SICI-

SISEN-

Sur-

Tri-

à

Tri-

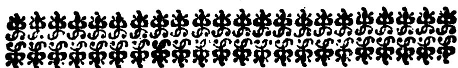
TYR

V.

Z

Fin de la Table des Matiéres.

FASTES



FASTES CONSULAIRES.

AVIS.

IL a paru convenable de donner ici les Fastes Consulaires depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium. Les Auteurs Latins, surtout ceux qui ont écrit du tems de la République, quand ils veulent citer une année de leur Histoire, la désignent presque toujours par les noms des Consuls. Ainsi la liste que nous dressons ici sera commode aux Lecteurs qui sur une pareille indication voudront chercher quelque fait dans cet ouvrage. On trouvera dans cette liste non seulement les Consuls, mais les Rois qui les ont précédés : &, depuis l'établissement du Consulat, les autres Magistrats qui en ont de tems en tems interrompu le cours, & qui conséquemment ont donné le nom à l'année, c'est-à-dire, les Décemvirs, & les Tribuns militaires avec la puissance Consulaire.

ROME FONDE'E

L'An du Monde 3253. *Avant Jésus-Christ* 751.

ROMULUS Roi. AN. R. I. AV.J.C. 751.

Il régna 37 ans.

An R. 261. Postumus Cominius II.
Av. J.C. 491. Sp. Cassius II.

Etablissement des Tribuns du Peupl

An. R. 262. T. Geganius.
Av. J. C. 490 P. Minucius.

An. R. 263. M. Minucius II.
Av. J.C. 489. A. Sempronius II.

An. R. 264 Q. Sulpicius Camerinus.
Av. J.C 488. Sp. Lartius Flavus II.

An. R. 265. C. Julius.
Av. J.C. 487. P. Pinarius.

An. R. 266. Sp Nautius.
Av. J.C. 486. Sex. Furius.

An. R. 267. T Sicinius.
Av. J.C. 485. C. Aquillius.

An. R. 268. Sp. Cassius III.
Av. J.C 484. Proculus Virginius.

An. R. 269. Ser. Cornelius.
Av. J.C. 483. Q. Fabius.

An. R. 270 L. Æmilius.
Av. J.C. 482. Cæso Fabius.

An. R. 271. M. Fabius.
Av. J.C. 481. L. Valerius.

An. R. 272. Q. Fabius II.
Av. J.C. 480. C. Julius.

An. R. 273. Cæso Fabius II.
Av. J.C. 479. Sp. Furius.

An. R. 274. M. Fabius II.
Av. J.C. 478. Cn. Manlius.

An. R. 275. Cæso Fabius III.
Av. J.C. 477. T. Virginius.

An. R. 276. L. Æmilius II.
Av. J.C. 476. C. Servilius.

C. Horatius.	An. R. 277.
T. Menenius.	Av. J.C. 475.

Défaite des Fabius près de Crémére.

Sp. Servilius.	An. R. 278.
A. Virginius.	Av. J.C. 474.
C. Nautius.	An. R. 279.
P. Valerius.	Av. J.C. 473.
L. Furius.	An. R. 280.
A. Manlius.	Av. J.C. 472.
L. Æmilius III.	An. R. 281.
Opiter Virginius, ou selon d'autres Auteurs,	Av. J.C. 471.
Vopiscus Julius.	
L. Pinarius.	An. R. 282.
P. Furius.	Av. J.C. 470.
Ap. Claudius.	An. R. 283.
T. Quintius Capitolinus.	Av. J.C. 469.
L. Valerius II.	An. R. 284.
Ti. Æmilius.	Av. J.C. 468.
T. Numicius Priscus.	An. R. 285.
A. Virginius.	Av. J.C. 467.
T. Quintius Capitolinus II.	An. R. 286.
Q. Servilius.	Av. J.C. 466.
Ti. Æmilius II.	An. R. 287.
Q. Fabius.	Av. J.C. 465.
Q. Servilius II.	An. R. 288.
Sp. Postumius.	Av. J.C. 464.
Q. Fabius II.	An. R. 289.
T. Quintius Capitolinus III.	Av. J.C. 463.
A. Postumius.	An. R. 290.
Sp. Furius.	Av. J.C. 462.
L. Æbutius.	An. R. 291.
P. Servilius.	Av. J.C. 461.

AN. R. 292. L. LUCRETIUS TRICIPITINUS.
AV. J. C. 460. T. VETURIUS GEMINUS.

AN. R. 293. P. VOLUMNIUS.
AV. J. C. 459. SER. SULPICIUS.

AN. R. 294. C. CLAUDIUS.
AV. J. C. 458. P. VALERIUS II. Il fut tué, & on lui substitua
L. QUINTIUS CINCINNATUS.

AN. R. 295. Q. FABIUS III.
AV. J. C. 457. L. CORNELIUS.

AN. R. 296. L. MINUCIUS.
AV. J. C. 456. C. NAUTIUS II.

AN. R. 297. Q. MINUCIUS.
AV. J. C. 455. C. HORATIUS.

AN. R. 298. M. VALERIUS.
AV. J. C. 454. SP. VIRGINIUS.

AN. R. 299. T. ROMILIUS.
AV. J. C. 453. C. VETURIUS.

AN. R. 300. SP. TARPEIUS.
AV. J. C. 452. A. ATERIUS.

AN. R. 301. P. CURIATIUS.
AV. J. C. 451. SEX. QUINTILIUS.

AN. R. 302. C. MENENIUS.
AV. J. C. 456. P. SESTIUS CAPITOLINUS.

DECEMVIRS.

AN. R. 303. AP. CLAUDIUS.
AV. J. C. 449. T. GENUTIUS.
P. SESTIUS CAPITOLINUS.
SP. POSTUMIUS.
SER. SULPICIUS.
A. MANLIUS.
T. ROMILIUS.
C. JULIUS.
L. VETURIUS.
P. HORATIUS.

Ap. Claudius II. — An. R. 304.
Q. Fabius Vibulanus. — Av. J. C. 448.
M. Cornelius Maluginensis.
M. Servilius.
L Minutius.
T. Antonius.
Man. Rabuleius.
Q. Petilius.
Cæso Duilius.
Sp. Oppius Cornicen.

Les mêmes Décemvirs se continuent. — An. R. 305. Av. J. C. 447.

Le Consulat rétabli.

L. Valerius Potitus. — An. R. 306.
M. Horatius Barbatus. — Av. J. C. 446.

Lar. Herminius. — An. R. 307.
T. Virginius. — Av. J. C. 445.

M. Geganius Macerinus. — An. R. 308.
C. Julius. — Av. J. C. 444.

T. Quintius Capitolinus IV. — An. R. 309.
Agrippa Furius. — Av. J. C. 443.

M. Genucius. — An. R. 310.
C. Curtius. — Av. J. C. 442.

Premiers Tribuns Militaires avec la puissance du Consulat.

A. Sempronius. — An. R. 311.
L. Attilius. — Av. J. C. 441.
T. Cloelius.
Ils se démirent, & on leur substitua les Consuls
L. Papirius Mugilanus.
L. Sempronius Atratinus.

An. R. 312. M * Geganius Macerinus II.
Av. J.C. 440. T. Quintius Capitolinus V.

Etabliſſement de la Cenſure.

An. R. 313. M. Fabius Vibulanus.
Av. J.C. 439. Postumus Æbutius Cornicen.
An. R. 314. C. Furius Pacilus.
Av. J.C. 438. M. Papirius Crassus.
An. R. 315. Proculus Geganius Macerinus,
Av. J.C. 437. L. Menenius Lanatus.
An. R. 316. T. Quintius Capitolinus VI.
Av. J.C. 436. Agrippa Menenius Lanatus.
An. R. 317. Mamercus Æmilius,
Av. J.C. 435. L. Quintius Cincinnatus.
L. Julius.
An. R. 318. M. Geganius Macerinus III.
Av. J.C. 434. L. Sergius Fidenas.
An. R. 319. M. Cornelius Maluginensis.
Av. J.C. 433. L. Papirius Crassus.
An. R. 320. C. Julius II.
Av. J.C. 432. L. Virginius.
An. R. 321. C. Julius III.
Av. J.C. 431. L. Virginius II.
An. R. 322. M. Fabius Vibulanus.
Av. J.C. 430. M. Foslius.
L. Sergius Fidenas.

* Pendant les années qui ſuivent, les Conſuls & les Tribuns militaires ſe trouvent entremêlés. On les diſtinguera par la différence du nombre. Jamais plus de deux Conſuls à la fois: toujours plus de deux Tribuns.

L. Pinarius Mamercus.	An. R. 323.
L. Furius Medullinus.	Av. J.C. 429.
Sp. Postumius Albus.	
T. Quintius Pennus Cincinnatus.	An. R. 324.
C. Julius Mento.	Av. J.C. 428.
L. Papirius Crassus,	An. R. 325.
L. Julius.	Av. J.C. 427.
L. Sergius Fidenas II.	An. R. 326.
Hostus Lucretius Tricipitinus.	Av. J.C. 426.
A. Cornelius Cossus.	An. R. 327.
T. Quintius Pennus Cincinnatus II.	Av. J.C. 425.
C. Servilius Ahala.	An. R. 328.
L. Papirius Mugilanus.	Av. J.C. 424.
T. Quintius Pennus.	An. R. 329.
C. Furius.	Av. J.C. 423.
M. Postumius.	
A. Cornelius Cossus.	
A. Sempronius Atratinus.	An. R. 330.
L. Quintius Cincinnatus II.	Av. J.C. 422.
L. Furius Medullinus.	
L. Horatius Barbatus.	
Ap. Claudius Crassus.	An. R. 331.
Sp. Nautius Rutilus.	Av. J.C. 421.
L. Sergius Fidenas.	
Sex. Julius Iulus.	
C. Sempronius Atratinus.	An. R. 332.
Q. Fabius Vibulanus.	Av. J.C. 420.
L. Manlius Capitolinus.	An. R. 333.
Q. Antonius Merenda.	Av. J.C. 419.
L. Papirius Mugilanus.	
Numerius Fabius Vibulanus.	An. R. 334.
T. Quintius Capitolinus.	Av. J.C. 418.
L. Quintius Cincinnatus III.	An. R. 335.
L. Furius Medullinus.	Av. J.C. 417.
M. Manlius.	

A. Sempronius Atratinus.

An. R. 336. Agrippa Menenius Lanatus.
Av. J.C. 416. P. Lucretius Tricipitinus.
Sp. Nautius.
C. Servilius.

An. R. 337. L. Sergius Fidenas.
Av. J.C. 415. M. Papirius Mugillanus.
C. Servilius.

An. R. 338. Agrippa Menenius Lanatus II.
Av. J.C. 414. L. Servilius Structus.
P. Lucretius Tricipitinus II.
Sp. Rutilius Crassus.

An. R. 339. A. Sempronius Atratinus III.
Av. J.C. 413. M. Papirius Mugillanus II.
Q. Fabius Vibulanus.
Sp. Nautius Rutilus II.

An. R. 340. P. Cornelius Cossus.
Av. J.C. 412. C. Valerius Potitus.
Q. Quintius Cincinnatus.
Numerius Fabius Vibulanus.

An. R. 341. Cn. Cornelius Cossus.
Av. J.C. 411. L. Valerius Potitus.
Q. Fabius Vibulanus II.
M. Postumius Regillensis.

An. R. 342. M. Cornelius Cossus.
Av. J.C. 410. L. Furius Medullinus.

An. R. 343. Q. Fabius Ambustus.
Av. J.C. 409. C. Furius Pacilus.

An. R. 344. M. Papirius Atratinus.
Av. J.C. 408. C. Nautius Rutilus.

An. R. 345. Man. Æmilius Mamercinus.
Av. J.C. 407. C. Valerius Potitus.

An. R. 346. Cn. Cornelius Cossus.
Av. J.C. 406. L. Furius Medullinus II.

An. R. 347. C. Julius Iulus.
Av. J.C. 405. P. Cornelius Cossus.

C. Servilius Ahala.

L. Furius Medullinus. — An. R. 348. Av. J.C. 404.
C. Valerius Potitus II.
Num. Fabius Vibullanus II.
C. Servilius Ahala II.

P. Cornelius Cossus. — An. R. 349. Av. J.C. 403.
Cn. Cornelius Cossus.
Num. Fabius Ambustus.
L. Valerius Potitus II.

T. Quintius Capitolinus. — An. R. 350. Av. J.C. 402.
L. Quintius Cincinnatus.
C. Julius Iulus II.
A. Manlius.
L. Furius Medullinus.
Man. Æmilius Mamercinus.

C. Valerius Potitus III. — An. R. 351. Av. J.C. 401.
Man. Sergius Fidenas.
P. Cornelius-Maluginensis.
Cn. Cornelius Cossus.
Cæso Fabius Ambustus.
Sp. Nautius Rutilus III.

Man. Æmilius Mamercinus II. — An. R. 352. Av. J.C. 400.
L. Valerius Potitus III.
Ap. Claudius Crassus.
M. Quintilius Varus.
L. Julius Iulus.
M. Postumius.

C. Servilius Ahala III. — An. R. 353. Av. J.C. 399.
Q. Servilius.
L. Virginius.
Q. Sulpicius.
A. Manlius II.
Man. Sergius Fidenas II.

L. Valerius Potitus IV. — An. R. 354. Av. J.C. 398.
M. Furius Camillus.
Man. Æmilius Mamercinus III.
Cn. Cornelius Cossus II.

Cæso Fabius Ambustus II.
L. Julius Iulus.

Premiers Tribuns militaires Plébéiens.

An. R. 355. P. Licinius Calvus.
Av. J.C. 397. P. Mænius.
L. Titinius.
P. Mælius.
L. Furius Medullinus.
L. Publilius Volscus.

An. R. 356. M. Veturius.
Av. J.C. 396. M. Pomponius.
C. Duilius.
Volero Publilius.
Cn. Genucius.
L. Atilius.

An. R. 357. L. Valerius Potitus V.
Av. J.C. 395. M. Furius Camillus II.
M. Valerius Maximus.
L. Furius Medullinus.
Q. Servilius Fidenas II.
Q. Sulpicius Camerinus II.

An. R. 358. L. Julius Iulus II.
Av. J.C. 394. L. Furius Medullinus.
L. Sergius Fidenas.
A. Postumius Regillensis.
P. Cornelius Maluginensis II.
A. Manlius III.

An. R. 359. P. Licinius Calvus.
Av. J.C. 393. L. Titinius II.
P. Mænius II.
P. Mælius II.
Cn. Genucius II.
L. Atilius II.

Prise

Prise de Veies.

P. Cornelius Cossus.	An. R. 360.
P. Cornelius Scipio.	Av. J.C. 392.
M. Valerius Maximus II.	
Caso Fabius Ambustus III.	
L. Furius Medullinus.	
Q. Servilius III.	
M. Furius Camillus III.	An. R. 361.
L. Furius Medullinus.	Av. J.C. 391.
C. Æmilius.	
L. Valerius Publicola.	
Sp. Postumius.	
P. Cornelius Scipio II.	
L. Lucretius Flavus.	An. R. 362.
Ser. Sulpicius Camerinus.	Av. J.C. 390.
L. Valerius Potitus.	An. R. 363.
M. Manlius.	Av. J.C 389.
L. Lucretius.	An. R. 364.
Ser. Sulpicius.	Av. J.C. 388.
M. Æmilius.	
L. Furius Medullinus.	
Agrippa Furius.	
C. Æmilius II.	
Trois Fabius.	An. R. 365.
Q. Sulpicius Longus.	Av. J.C. 387.
Q. Servilius IV.	
Ser. Cornelius Maluginensis.	

Bataille d'Allia, suivie de la prise de Rome.

L. Valerius Publicola II.	An. R. 366.
L. Virginius.	Av. J.C. 386.
P. Cornelius.	
A. Manlius.	
L. Æmilius.	
L. Postumius.	

An. R. 367. T. Quintius Cincinnatus.
Av. J.C. 385. Q. Servilius Fidenas V.
L. Julius Iulus.
L. Aquilius Corvus.
L. Lucretius Tricipitinus.
Ser. Sulpicius Rufus.

An. R. 368. L. Papirius Cursor.
Av. J.C. 384. C. Cornelius.
C. Sergius.
L. Æmilius II.
L. Menenius.
L. Valerius Publicola III.

An. R. 369. M. Furius Camillus IV.
Av. J.C. 383. Ser. Cornelius Maluginensis II.
Q. Servilius Fidenas VI.
L. Quintius Cincinnatus.
L. Horatius Pulvillus.
P. Valerius Potitus.

An. R. 370. A. Manlius II.
Av. J.C. 382. P. Cornelius.
T. Quintius Capitolinus.
L. Quintius Capitolinus.
L. Papirius Cursor II.
C. Sergius II.

An. R. 371. Ser. Cornelius Maluginensis III.
Av. J.C. 381. P. Valerius Potitus II.
M. Furius Camillus V.
Ser. Sulpicius Rufus II.
C. Papirius Crassus.
T. Quintius Cincinnatus II.

An. R. 372. L. Valerius Publicola IV.
Av. J.C. 380. A. Manlius III.
Ser. Sulpicius Rufus III.
L. Lucretius Tricipitinus II.
L. Æmilius III.
M. Trebonius.

An. R. 373. Sp. Papirius.
Av. J.C. 379. L. Papirius.

SER. CORNELIUS MALUGINENSIS IV.
Q. SERVILIUS.
SER. SULPICIUS.
L. ÆMILIUS IV.

M. FURIUS CAMILLUS VI.	An. R. 374.
L. FURIUS.	Av.J.C.378.
A. POSTUMIUS REGILLENSIS.	
L. POSTUMIUS REGILLENSIS.	
L. LUCRETIUS TRICIPITINUS III.	
M. FABIUS AMBUSTUS.	
L. VALERIUS PUBLICOLA V.	An. R. 375.
P. VALERIUS POTITUS III.	Av.J.C.377.
C. SERGIUS III.	
L. MENENIUS II.	
SP. PAPIRIUS CURSOR.	
SER. CORNELIUS MALUGINENSIS V.	
P. MANLIUS.	An. R. 376.
C. MANLIUS.	Av.J.C.376.
L. JULIUS.	
C. SEXTILIUS.	
M. ALBINIUS.	
L. ANTISTIUS.	
SP. FURIUS.	An. R. 377.
Q. SERVILIUS II.	Av.J.C.375.
C. LICINIUS.	
P. CLOELIUS.	
M. HORATIUS.	
L. GEGANIUS.	
L. ÆMILIUS V.	An. R. 378.
P. VALERIUS POTITUS IV.	Av.J.C.374.
C. VETURIUS.	
SER. SULPICIUS II.	
L. QUINTIUS CINCINNATUS.	
C. QUINTIUS CINCINNATUS.	
L. PAPIRIUS.	An. R. 379.
L. MENENIUS.	Av.J.C.373.
SER. SULPICIUS.	
SER. CORNELIUS.	

Cinq ans se passent sans Magistra[ts] Curules.

An. R. 385. L. Furius.
Av. J.C. 367. A. Manlius.
Ser. Sulpicius III.
Ser. Cornelius.
P. Valerius Potitus V.
C. Valerius.

An. R. 386. M. Fabius Ambustus II.
Av. J.C. 366. Q. Servilius III.
C. Veturius II.
A. Cornelius.
M. Cornelius.
Q. Quintius.

An. R. 387. T. Quintius.
Av. J.C. 365. Ser. Cornelius.
Ser. Sulpicius IV.
Sp. Servilius.
L. Papirius.
L. Veturius.

An. R. 388. A. Cornelius.
Av. J.C. 364. M. Cornelius II.
M. Geganius.
P. Manlius II.
L. Veturius II.
P. Valerius Potitus VI.

Premier Consul Plébéien.

Etablissement de la Préture & d[e] l'Edilité Curule.

An. R. 389. L. Æmilius Mamercinus.
Av. J.C. 363. L. Sextius Lateranus.

An. R. 390. L. Genucius.
Av. J.C. 362. Q. Servilius Ahala.

C. Sulpicius Pæticus.	An. R. 391.
C. Licinius Stolo.	Av. J.C. 361.
Cn. Genucius.	An. R. 392.
L. Æmilius Mamercinus II.	Av. J.C. 360.
Q. Servilius Ahala II.	An. R. 393.
L. Genucius II.	Av. J.C. 359.
C. Sulpicius Pæticus II.	An. R. 394.
C. Licinius Stolo II.	Av. J.C. 358.
C. Poetelius Balbus.	An. R. 395.
M. Fabius Ambustus.	Av. J.C. 357.
M. Popillius Lænas.	An. R. 396.
Cn. Manlius.	Av. J.C. 356.
C. Fabius.	An. R. 397.
C. Plautius.	Av. J.C. 355.
C. Marcius Rutilus.	An. R. 398.
Cn. Manlius II.	Av. J.C. 354.
M. Fabius Ambustus II.	An. R. 399.
M. Popillius Lænas II.	Av. J.C. 353.
C. Sulpicius Pæticus III.	An. R. 400.
M. Valerius Publicola.	Av. J.C. 352.
M. Fabius Ambustus III.	An. R. 401.
T. Quintius.	Av. J.C. 351.
C. Sulpicius Pæticus IV.	An. R. 402.
M. Valerius Publicola II.	Av. J.C. 350.
P. Valerius Publicola.	An. R. 403.
C. Marcius Rutilus II.	Av. J.C. 349.
C. Sulpicius Pæticus V.	An. R. 404.
T. Quintius Pennus.	Av. J.C. 348.
M. Popillius Lænas III.	An. R. 405.
L. Cornelius Scipio.	Av. J.C. 347.
L. Furius Camillus	An. R. 406.
Ap. Claudius Crassus.	Av. J.C. 346.
M. Valerius Corvus.	An. R. 407.
M. Popillius Lænas IV.	Av. J.C. 345.

An. R. 408. T. Manlius Torquatus.
Av. J.C. 344. C. Plautius.

An. R. 409. M. Valerius Corvus II.
Av. J.C. 343. C. Poetelius.

An. R. 410. M. Fabius Dorso.
Av. J. C. 342. Ser. Sulpicius Camerinus.

An. R. 411. C. Marcius Rutilus III.
Av. J.C. 341. T. Manlius Torquatus II.

Guerre des Samnites.

An. R. 412. M. Valerius Corvus III.
Av. J.C. 340. A. Cornelius Cossus.

An. R. 413. C. Marcius Rutilus IV.
Av. J.C. 339. Q. Servilius.

An. R. 414. C. Plautius II.
Av. J.C. 338. L. Æmilius Mamercinus.

An. R. 415. T. Manlius Torquatus III.
Av. J.C. 337. P. Decius Mus.

An. R. 416. Ti. Æmilius Mamercinus.
Av. J.C. 336. Q. Publilius Philo.

An. R. 417. L. Furius Camillus.
Av. J.C. 335. C. Mænius.

An. R. 418. C. Sulpicius Longus.
Av. J.C. 334. P. Ælius Pætus.

An. R. 419. L. Papirius Crassus.
Av. J.C. 333. Cæso Duilius.

An. R. 420. M. Valerius Corvus IV.
Av. J.C. 332. M. Atilius Regulus.

An. R. 421. T. Veturius.
Av. J.C. 331. Sp. Postumius.

An. R. 422. A. Cornelius Cossus II.
Av. J.C. 330. Cn. Domitius.

An. R. 423. M. Claudius Marcellus.
Av. J.C. 329. C. Valerius Potitus.

L. Papirius Cursor.	An. R. 424.
C. Postelius Libo.	Av. J.C. 328.
L. Papirius Crassus II.	An. R. 425.
L. Plautius Venno.	Av. J.C. 327.
L. Æmilius Mamercinus II.	An. R. 426.
C. Plautius.	Av. J.C. 326.
P. Plautius Proculus.	An. R. 427.
P. Cornelius Scapula.	Av. J.C. 325.
L. Cornelius Lentulus.	An. R. 428.
Q. Publilius Philo II.	Av. J.C. 324.
C. Postelius Libo II.	An. R. 429.
L. Papirius Mugilanus.	Av. J.C. 323.
L. Furius Camillus II.	An. R. 430.
D. Junius Brutus Scæva.	Av. J.C. 322.
C. Sulpicius Longus II.	An. R. 431.
Q. Aulius Cerretanus.	Av. J.C. 321.
Q. Fabius.	An. R. 432.
L. Fulvius.	Av. J.C. 320.
T. Veturius Calvinus II.	An. R. 433.
Sp. Postumius Albinus II.	Av. J.C. 319.

Fourches Caudines.

L. Papirius Cursor II.	An. R. 434.
Q. Publilius Philo III.	Av. J.C. 318.
L. Papirius Cursor III.	An. R. 435.
Q. Aulius Cerretanus II.	Av. J.C. 317.
M. Toslius Flaccinator.	An. R. 436.
L. Plautius Venno.	Av. J.C. 316.
C. Junius Bubulcus.	An. R. 437.
Q. Æmilius Barbula.	Av. J.C. 315.
Sp. Nautius.	An. R. 438.
M. Popillius.	Av. J.C. 314.
L. Papirius Cursor IV.	An. R. 439.
Q. Publilius Philo IV.	Av. J.C. 313.

An. R. 440. M. Poetelius.
Av. J.C. 312. C. Sulpicius Longus III.

An. R. 441. L. Papirius Cursor V.
Av. J.C. 311. C. Junius Bubulcus II.

An. R. 442. M. Valerius.
Av. J.C. 310. P. Decius Mus.

An. R. 443. C. Junius Bubulcus III.
Av. J.C. 309. Q. Æmilius Barbula II.

An. R. 444. Q. Fabius II.
Av. J.C. 308. C. Marcius Rutilus.

An. R. 445. Q. Fabius III.
Av. J.C. 307. P. Decius Mus II.

An. R. 446. Ap. Claudius.
Av. J.C. 306. L. Volumnius.

An. R. 447. P. Cornelius Arvina.
Av. J.C. 305. Q. Marcius Tremulus.

An. R. 448. L. Postumius Megellus.
Av. J.C. 304. Ti. Minucius.

An. R. 449. P. Sulpicius Saverrio.
Av. J.C. 303. P. Sempronius Sophus.

An. R. 450. L. Genucius.
Av. J.C. 302. Ser. Cornelius.

An. R. 451. M. Livius.
Av. J.C. 301. L. Æmilius.

An. R. 452. M. Valerius Corvus V.
Av. J.C. 300. Q. Appuleius.

An. R. 453. M. Fulvius Pætinus.
Av. J.C. 299. T. Manlius Torquatus.
Il mourut d'une chûte de cheva
on lui substitua
M. Valerius Corvus VI.

An. R. 454. L. Cornelius Scipio.
Av. J.C. 298. Cn. Fulvius.

Q. Fabius Maximus IV.	An. R. 455.
P. Decius Mus III.	Av. J.C. 297.
L. Volumnius II.	An. R. 456.
Ap. Claudius II.	Av. J.C. 296.
Q. Fabius Maximus V.	An. R. 457.
P. Decius Mus IV.	Av. J.C. 295.
L. Postumius Megellus II.	An. R. 458.
M. Atilius Regulus.	Av. J.C. 294.
L. Papirius Cursor.	An. R. 459.
Sp. Carvilius.	Av. J.C. 293.
Q. Fabius Gurges.	An. R. 460.
D. Junius Brutus Scæva.	Av. J.C. 292.
L. Postumius Megellus III.	An. R. 461.
C. Junius Brutus.	Av. J.C. 291.
P. Cornelius Rufinus.	An. R. 462.
Man. Curius Dentatus.	Av. J.C. 290.
M. Valerius Corvinus.	An. R. 463.
Q. Cædicius Noctua.	Av. J.C. 289.
Q. Marcius Tremulus.	An. R. 464.
P. Cornelius Arvina.	Av. J.C. 288.
M. Claudius Marcellus.	An. R. 465.
C. Nautius.	Av. J.C. 287.
M.' Valerius Potitus.	An. R. 466.
C. Ælius Pætus.	Av. J.C. 286.
L. Claudius Canina.	An. R. 467.
M. Æmilius Lepidus.	Av. J.C. 285.
C. Servilius Tucca.	An. R. 468.
L. Cæcilius Metellus.	Av. J.C. 284.
P. Cornelius Dolabella.	An. R. 469.
Cn. Domitius Calvinus.	Av. J.C. 283.
Q. Æmilius Papus.	An. R. 470.
C. Fabricius Luscinus.	Av. J.C. 282.
L. Æmilius Barbula.	An. R. 471.
Q. Marcius Philippus.	Av. J.C. 281.

Guerre de Pyrrhus.

An. R. 472. P. Valerius Lævinus.
Av. J.C. 280. Ti. Coruncanius.

An. R. 473. P. Sulpicius Saverrio.
Av. J.C. 279. P. Decius Mus.

An. R. 474. C. Fabricius Luscinus II.
Av. J.C. 278. Q. Æmilius Papus.

An. R. 475. P. Cornelius Rufinus II.
Av. J.C. 277. C. Junius Brutus II.

An. R. 476. Q. Fabius Gurges II.
Av. J.C. 276. C. Genucius Clepsina.

An. R. 477. Man. Curius Dentatus II.
Av. J.C. 275. L. Cornelius Lentulus.

An. R. 478. Man. Curius Dentatus III.
Av. J.C. 274. Ser. Cornelius Merenda.

An. R. 479. C. Fabius Dorso.
Av. J.C. 273. C. Claudius Canina II.

An. R. 480. L. Papirius Cursor II.
Av. J.C. 272. Sp. Carvilius II.

An. R. 481. L. Genucius.
Av. J.C. 271. C. Quintius.

An. R. 482. C. Genucius.
Av. J.C. 270. Cn. Cornelius.

An. R. 483. C. Ogulnius Gallus.
Av. J.C. 269. C. Fabius Pictor.

An. R. 484. P. Sempronius Sophus.
Av. J.C. 268. Ap. Claudius Crassus.

An. R. 485. M. Atilius Regulus.
Av. J.C. 267. L. Julius Libo.

An. R. 486. Num. Fabius.
Av. J.C. 266. D. Junius.

An. R. 487. Q. Fabius Gurges III.
Av. J.C. 265. L. Mamilius Vitulus.

Premiére guerre Punique.

Ap. Claudius Caudex.	An. R. 488.
M. Fulvius Flaccus.	Av. J.C. 264.
Man. Valerius Maximus.	An. R. 489.
Man. Otacilius Crassus.	Av. J.C. 263.
L. Postumius Megellus.	An. R. 490.
Q. Mamilius Vitulus.	Av. J.C. 262.
L. Valerius Flaccus.	An. R. 491.
T. Otacilius Crassus.	Av. J.C. 261.
Cn. Cornelius Scipio Asina.	An. R. 492.
C. Duilius.	Av. J.C. 260.
L. Cornelius Scipio.	An. R. 493.
C. Aquillius Florus.	Av. J.C. 259.
A. Atilius Calatinus.	An. R. 494.
C. Sulpicius Paterculus.	Av. J.C. 258.
C. Atilius Regulus.	An. R. 495.
Cn. Cornelius Blasio.	Av. J.C. 257.
L. Manlius Vulso.	An. R. 496.
Q. Cædicius. Il mourut, & on lui subſtitua	Av. J.C. 256.
M. Atilius Regulus II.	
Ser. Fulvius Pætinus Nobilior.	An. R. 497.
M. Æmilius Paulus.	Av. J.C. 255.
Cn. Cornelius Scipio Asina II.	An. R. 498.
A. Atilius Calatinus II.	Av. J.C. 254.
Cn. Servilius Cæpio.	An. R. 499.
C. Sempronius Blæsus.	Av. J.C. 253.
C. Aurelius Cotta.	An. R. 500.
P. Servilius Geminus.	Av. J.C. 252.
L. Cæcilius Metellus.	An. R. 501.
C. Furius Pacilus.	Av. J.C. 251.
C. Atilius Regulus II.	An. R. 502.
L. Manlius Vulso II.	Av. J.C. 250.

Z 6

An. R. 503. P. Claudius Pulcher.
Av. J.C. 249. L. Junius Pullus.

An. R. 504. C. Aurelius Cotta II.
Av. J.C. 248. P. Servilius Geminus II.

An. R. 505. L. Cæcilius Metellus II.
Av. J.C. 247. Num. Fabius Buteo.

An. R. 506 Man. Otacilius Crassus II.
Av. J.C. 246. M. Fabius Licinus.

An. R. 507. M. Fabius Buteo.
Av. J.C. 245. C. Atilius Bulbus.

An. R. 508. A. Manlius Torquatus Atti
Av. J.C. 244. C. Sempronius Blæsus II.

An. R. 509. C. Fundanius Fundulus.
Av. J.C. 243. C. Sulpicius Gallus.

An. R. 510. C. Lutatius Catulus.
Av. J.C. 242. A. Postumius Albinus.

An. R. 511. Q. Lutatius Cerco.
Av. J.C. 241. A. Manlius Torquatus
cus II.

An. R. 512. C. Claudius Centho.
Av. J.C. 240. M. Sempronius Tuditanus.

An. R. 513. C. Mamilius Turinus.
Av. J.C. 239. Q. Valerius Falto.

An. R. 514. Ti. Sempronius Gracchus.
Av. J.C. 238. P. Valerius Falto.

An. R. 515. L. Cornelius Lentulus Cau
Av. J.C. 237. Q. Fulvius Flaccus.

An. R. 516. P. Cornelius Lentulus Ca
Av. J.C. 236. nus.
C. Licinius Varus.

An. R. 517. C. Atilius Bulbus II.
Av. J.C. 235. T. Manlius Torquatus.

Temple de Janus fermé.

L. Postumius Albinus.	An. R. 518.
Sp. Carvilius Maximus.	Av. J.C. 234.
Q. Fabius Maximus Verrucosus.	An. R. 519.
Man. Pomponius Matho.	Av. J.C. 233.
M. Æmilius Lepidus.	An. R. 520.
M. Publicius Malleolus.	Av. J.C. 232.
M. Pomponius Matho.	An. R. 521.
C. Papirius Maso.	Av J.C. 231.
M. Æmilius Barbula.	An. R. 522.
M. Junius Pera.	Av. J.C. 230.
L. Postumius Albinus II.	An. R. 523.
Cn. Fulvius Centumalus.	Av. J.C. 229.
Sp. Carvilius Maximus II.	An. R 524.
Q. Fabius Maximus Verrucosus II.	Av. J.C. 228.
P. Valerius Flaccus.	An. R. 525.
M. Atilius Regulus.	Av. J.C. 227.
M. Valerius Messalla.	An. R. 526.
L. Apustius Fullo.	Av. J.C. 226.

Guerre des Gaulois Cisalpins.

L. Æmilius Papus.	An. R. 527.
C. Attilius Regulus.	Av. J.C. 225.
T. Manlius Torquatus II.	An. R. 528.
Q. Fulvius Flaccus II.	Av. J.C. 224.
C. Flaminius.	An. R. 529.
P. Furius Philus.	Av. J.C. 223.
M. Claudius Marcellus.	An. R. 530.
Cn. Cornelius Scipio Calvus.	Av. J.C. 222.
P. Cornelius.	An. R. 531.
M. Minucius Rufus.	Av. J.C. 221.

An. R. 532. L. Veturius.
Av. J.C 220. C. Lutatius.

An. R 533. M. Livius.
Av. J.C. 219. L. Æmilius Paulus.

Seconde guerre Punique.

An. R. 534. P. Cornelius Scipio.
Av. J.C. 218. Ti. Sempronius Longus.

An. R 535 Cn. Servilius Geminus.
Av. J.C. 217. C. Flaminius II. Il fut tué dans la bataille de Trasiméne, & on lui substitua
M. Atilius Regulus II.

An. R. 536. C. Terentius Varro.
Av. J.C. 216. L. Æmilius Paulus II.

An. R. 537. Ti. Sempronius Gracchus.
Av. J.C. 215. L. Postumius Albinus III. Il perit avant que d'entrer en charge, & on lui substitua
M. Claudius Marcellus II. Il abdiqua, & on lui substitua
Q. Fabius Verrucosus III.

An. R. 538. Q. Fabius Maximus Verrucosus IV.
Av. J.C. 214. M. Claudius Marcellus III.

An. R. 539. Q. Fabius Maximus.
Av. J.C. 213. Ti. Sempronius Gracchus II.

An. R. 540. Q. Fulvius Flaccus III.
Av. J.C. 212. Ap. Claudius Pulcher.

An. R. 541. Cn. Fulvius Centumalus.
Av. J.C. 211. P. Sulpicius Galba.

An. R. 542. M. Claudius Marcellus IV.
Av. J.C. 210. M. Valerius Lævinus.

An. R. 543. Q. Fabius Maximus Verrucosus V.
Av. J.C. 209. Q. Fulvius Flaccus IV.

M. Claudius Marcellus V.	An. R. 544.
T. Quintius Crispinus.	Av. J.C. 208.
C. Claudius Nero.	An. R. 545.
M. Livius II.	Av. J.C. 207.
L. Veturius.	An. R. 546.
Q. Cæcilius Metellus.	Av. J.C. 206.
P. Cornelius Scipio.	An. R. 547.
P. Licinius Crassus.	Av. J.C. 205.
M. Cornelius Cethegus.	An. R. 548.
P. Sempronius Tuditanus.	Av. J.C. 204.
Cn. Servilius Cæpio.	An. R. 549.
C. Servilius Geminus.	Av. J.C. 203.
M. Servilius.	An. R. 550.
Ti. Claudius.	Av. J.C. 202.
Cn. Cornelius Lentulus.	An. R. 551.
P. Ælius Pætus.	Av. J.C. 201.

Guerre contre Philippe.

P. Sulpicius Galba II.	An. R. 552.
C. Aurelius Cotta.	Av. J.C. 200.
L. Cornelius Lentulus.	An. R. 553.
P. Villius Tappulus.	Av. J.C. 199.
Sex. Ælius Pætus.	An. R. 554.
T. Quintius Flamininus.	Av. J.C. 198.
C. Cornelius Cethegus.	An. R. 555.
Q. Minucius Rufus.	Av. J.C. 197.
L. Furius Purpureo.	An. R. 556.
M. Claudius Marcellus.	Av. J.C. 196.
L. Valerius Flaccus.	An. R. 557.
M. Porcius Cato.	Av. J.C. 195.
P. Cornelius Scipio Africanus II.	An. R. 558.
Ti. Sempronius Longus.	Av. J.C. 194.

An. R. 559. L. Cornelius Merula.
Av. J. C. 193. Q. Minucius Thermus.

An. R. 560. L. Quintius Flamininus.
Av. J. C. 192. Cn. Domitius Ahenobarbus.

Guerre contre Antiochus.

An. R. 561. P. Cornelius Scipio Nasica.
Av. J. C. 191. Man. Acilius Glabrio.

An. R. 562. L. Cornelius Scipio.
Av. J. C. 190. C. Lælius.

An. R. 563. M. Fulvius Nobilior.
Av. J. C. 189. Cn. Manlius Vulso.

An. R. 564. M. Valerius Messala.
Av. J. C. 188. C. Livius Salinator.

An. R. 565. M. Æmilius Lepidus.
Av. J. C. 187. C. Flaminius.

An. R. 566. Sp. Postumius Albinus.
Av. J. C. 186. Q. Marcius Philippus.

An. R. 567. Ap. Claudius Pulcher.
Av. J. C. 185. M. Sempronius Tuditanus.

An. R. 568. P. Claudius Pulcher.
Av. J. C. 184. L. Porcius Licinus.

An. R. 569. M. Claudius Marcellus.
Av. J. C. 183. Q. Fabius Labeo.

An. R. 570. Cn. Bæbius Tamphilus.
Av. J. C. 182. L. Æmilius Paulus.

An. R. 571. P. Cornelius Cethegus.
Av. J. C. 181. M. Bæbius Tamphilus.

An. R. 572. A. Postumius Albinus Luscus.
Av. J. C. 180. C. Calpurnius Piso. Il mourut, on lui substitua
Q. Fulvius Flaccus.

Q. Fulvius Flaccus. | An. R. 573.
L. Manlius Acidinus. | Av. J. C. 179.

Ces deux Consuls étoient fréres.

M. Junius Brutus. | An. R. 574.
A. Manlius Vulso. | Av. J. C. 178.

C. Claudius Pulcher. | An. R. 575.
Ti. Sempronius Gracchus. | Av. J. C. 177.

Cn. Cornelius Scipio Hispalus. Il mourut, & on lui substitua | An. R. 576. Av. J. C. 176.
C. Valerius Lævinus.
Q. Petillius Spurinus. Il fut tué dans un combat contre les Liguriens.

P. Mucius Scævola. | An. R. 577.
M. Æmilius Lepidus II. | Av. J. C. 175.

Sp. Postumius Albinus. | An. R. 578.
Q. Mucius Scævola. | Av. J. C. 174.

L. Postumius Albinus. | An. R. 579.
M. Popillius Lænas. | Av. J. C. 173.

C. Popillius Lænas. | An. R. 580.
P. Ælius Ligur. | Av. J. C. 172.

Guerre contre Persée.

P. Licinius Crassus. | An. R. 581.
C. Cassius Longinus. | Av. J. C. 171.

A. Hostilius Mancinus. | An. R. 582.
A. Atilius Serranus. | Av. J. C. 170.

Q. Marcius Philippus II. | An. R. 583.
Cn. Servilius Cæpio. | Av. J. C. 169.

L. Æmilius Paulus II. | An. R. 584.
C. Licinius Crassus. | Av. J. C. 168.

Q. Ælius Pætus. | An. R. 585.
M. Junius Pennus. | Av. J. C. 167.

An. R. 586. C. Sulpicius Gallus.
Av. J.C. 166. M. Claudius Marcellus.

An. R. 587. T. Manlius Torquatus.
Av. J.C. 165. Cn. Octavius.

An. R. 588. A. Manlius Torquatus.
Av. J.C. 164. Q. Cassius Longinus.

An. R. 589. Ti. Sempronius Gracchus II.
Av. J.C. 163. Man. Juvencius Thalna.

An. R. 590. P. Scipio Nasica.
Av. J.C. 162. C. Marcius Figulus.

Ces Consuls abdiquérent & on l
substitua

P. Cornelius Lentulus.
Cn. Domitius Ahenobarbus.

An. R. 591. M. Valerius Messalla.
Av. J.C. 161. C. Fannius Strabo.

An. R. 592. L. Anicius Gallus.
Av. J.C. 160. M. Cornelius Cethegus.

An. R. 593. Cn. Cornelius Dolabella.
Av. J.C. 159. M. Fulvius Nobilior.

An. R. 594. M. Æmilius Lepidus.
Av. J.C. 158. C. Popillius Lænas.

An. R. 595. Sex. Julius Cæsar.
Av. J.C. 157. L. Aurelius Orestes.

An. R. 596. L. Cornelius Lentulus Lupus.
Av. J.C. 156. C. Marcius Figulus II.

An. R. 597. P. Cornelius Scipio Nasica II.
Av. J.C. 155. M. Claudius Marcellus II.

An. R. 598. Q. Opimius.
Av. J.C. 154. L. Postumius Albinus.

An. R. 599. Q. Fulvius Nobilior.
Av. J.C. 153. T. Annius Luscus.

Ces Consuls entrérent en charge le premier Janvier : & leur exemple passa en régle.

M. CLAUDIUS MARCELLUS III. L. VALERIUS FLACCUS.	An. R. 600. Av. J.C. 152.
L. LICINIUS LUCULLUS. A. POSTUMIUS ALBINUS.	An. R. 601. Av. J.C. 151.
T. QUINTIUS FLAMININUS. MAN. ACILIUS BALBUS.	An. R. 602. Av. J.C. 150.

Troisiéme guerre Punique.

L. MARCIUS CENSORINUS. MAN. MANILIUS.	AN. R. 603. AV. J.C. 149.
SP. POSTUMIUS ALBINUS. L. CALPURNIUS PISO.	AN. R. 604. AV. J.C. 148.
P. CORNELIUS SCIPIO AFRICANUS ÆMILIANUS. C. LIVIUS DRUSUS.	AN. R. 605. AV. J.C. 147.
CN. CORNELIUS LENTULUS. L. MUMMIUS.	AN. R. 606. AV. J.C. 146.
Q. FABIUS MAXIMUS ÆMILIANUS. L. HOSTILIUS MANCINUS.	AN. R. 607. AV. J.C. 145.
SER. SULPICIUS GALBA. L. AURELIUS COTTA.	AN. R. 608. AV. J.C. 144.
AP. CLAUDIUS PULCHER. Q. CÆCILIUS METELLUS MACEDONICUS.	AN. R. 609. AV. J.C. 143.
L. CÆCILIUS METELLUS CALVUS. Q. FABIUS MAXIMUS SERVILIANUS.	AN. R. 610. AV. J.C. 142.
CN. SERVILIUS CÆPIO. Q. POMPEIUS.	AN. R. 611. AV. J.C. 141.
C. LÆLIUS SAPIENS. Q. SERVILIUS CÆPIO.	AN. R. 612. AV. J.C. 140.

An. R. 613. Cn. Calpurnius Piso.
Av. J.C. 139. M. Popillius Lænas.

An. R. 614. P. Cornelius Scipio Nasica.
Av. J.C. 138. D. Junius Brutus.

An. R. 615. M. Æmilius Lepidus.
Av. J.C. 137. C. Hostilius Mancinus.

An. R. 616. P. Furius Philus.
Av. J.C. 136. Sex. Atilius Serranus.

An. R. 617. Ser. Fulvius Flaccus.
Av. J.C. 135. C. Calpurnius Piso.

An. R. 618. P. Cornelius Scipio Africanus Æ
Av. J.C. 134. milianus II.
C. Fulvius Flaccus.

An. R. 619. P. Mucius Scævola.
Av. J.C. 133. L. Calpurnius Piso Frugi.

Sédition de Ti. Gracchus.

An. R. 620. P. Popillius Lænas.
Av. J.C. 132. P. Rupilius.

An. R. 621. P. Licinius Crassus Mucianus.
Av. J.C. 131. L. Valerius Flaccus.

An. R. 622. M. Perperna.
Av. J.C. 130. C. Claudius Pulcher.

An. R. 623. C. Sempronius Tuditanus.
Av. J.C. 129. Man. Aquillius.

An. R. 624. Cn. Octavius.
Av. J.C. 128. T. Annius Rufus.

An. R. 625. L. Cassius Longinus.
Av. J.C. 127. L. Cornelius Cinna.

An. R. 626. Man. Æmilius Lepidus.
Av. J.C. 126. L. Aurelius Orestes.

An. R. 627. M. Plautius Hypsæus.
Av. J.C. 125. M. Fulvius Flaccus.

C. Cassius Longinus.	An. R. 628.
C. Sextius Calvinus.	Av. J.C. 124.
Q. Cæcilius Metellus Balearicus.	An. R. 629.
T. Quintius Flamininus.	Av. J.C. 123.
Cn. Domitius Ahenobarbus.	An. R. 630.
C. Fannius.	Av. J.C. 122.
Q. Fabius Maximus Allobrogicus.	An. R. 631.
L. Opimius.	Av. J.C. 121.
P. Manilius.	An. R. 632.
C. Papirius Carbo.	Av. J.C. 120.
L. Cæcilius Metellus Calvus.	An. R. 633.
L. Aurelius Cotta.	Av. J.C. 119.
M. Porcius Cato.	An. R. 634.
Q. Marcius Rex.	Av. J.C. 118.
L. Cæcilius Metellus Dalmaticus.	An. R. 635.
Q. Mucius Scævola.	Av. J.C. 117.
C. Licinius Geta.	An. R. 636.
Q. Fabius Maximus Eburnus.	Av. J.C. 116.
M. Æmilius Scaurus.	An. R. 637.
M. Cæcilius Metellus.	Av. J.C. 115.
Man. Acilius Balbus.	An. R. 638.
C. Porcius Cato.	Av. J.C. 114.
C. Cæcilius Metellus Caprarius.	An. R. 639.
Cn. Papirius Carbo.	Av. J.C. 113.
M. Livius Drusus.	An. R. 640.
L. Calpurnius Piso Cæsonius.	Av. J.C. 112.

Guerre de Jugurtha.

P. Cornelius Scipio Nasica.	An. R. 641.
L. Calpurnius Bestia.	Av. J.C. 111.

An. R. 642. M. Minucius Rufus.
Av. J.C. 110. Sp. Postumius Albinus.

An. R. 643. Q. Cæcilius Metellus Numidi(
Av. J.C. 109. M. Junius Silanus.

An. R. 644. Ser. Sulpicius Galba.
Av. J.C. 108. Q. Hortensius fut désigné Consu
mourut. On lui substitua
M. Aurelius Scaurus.

An. R. 645. L. Cassius Longinus.
Av. J.C. 107. C. Marius.

An. R. 646. C. Atilius Serranus.
Av. J.C. 106. Q. Servilius Cæpio.

An. R. 647. P. Rutilius Rufus.
Av. J.C. 105. Cn. Mallius.

Défaite sanglante des Romains
les Cimbres.

An. R. 648. C. Marius II.
Av. J.C. 104. C. Flavius Fimbria.

An. R. 649. C. Marius III.
Av. J.C. 103. L. Aurelius Orestes.

An. R. 650. C. Marius IV.
Av. J.C. 102. Q. Lutatius Catulus.

An. R. 651. C. Marius V.
Av. J.C. 101. Man. Aquillius.

An. R. 652. C. Marius VI.
Av. J.C. 100. L. Valerius Flaccus.

An. R. 653. M. Antonius.
Av. J.C. 99. A. Postumius Albinus.

An. R. 654. Q. Cæcilius Metellus Nepos.
Av. J.C. 98. T. Didius.

An. R. 655. Cn. Cornelius Lentulus.
Av. J.C. 97. P. Licinius Crassus.

CN. DOMITIUS AHENOBARBUS. C. CASSIUS LONGINUS.	AN. R. 656. AV. J.C. 96.
L. LICINIUS CRASSUS. Q. MUCIUS SCÆVOLA.	AN. R. 657. AV. J.C. 95.
C. COELIUS CALDUS. L. DOMITIUS AHENOBARBUS.	AN. R. 658. AV. J.C. 94.
C. VALERIUS FLACCUS. M. HERENNIUS.	AN. R. 659. AV. J.C. 93.
C. CLAUDIUS PULCHER. M. PERPERNA.	AN. R. 660. AV. J.C. 92.
L. MARCIUS PHILIPPUS. SEX. JULIUS CÆSAR.	AN. R. 661. AV. J.C. 91.

Guerre Sociale.

L. JULIUS CÆSAR. P. RUTILIUS LUPUS.	An. R. 662. Av. J.C. 90.
CN. POMPEIUS STRABO. L. PORCIUS CATO.	AN. R. 663. AV. J.C. 89.
L. CORNELIUS SYLLA. Q. POMPEIUS RUFUS.	AN. R. 664. AV. J.C. 88.

Exploits de Sylla contre Mithridate.

CN. OCTAVIUS. L. CORNELIUS CINNA. Il fut déposé, & on lui substitua L. CORNELIUS MERULA.	An. R. 665. Av. J.C. 87.
C. MARIUS VII. Il mourut, & on lui substitua L. VALERIUS FLACCUS. L. CORNELIUS CINNA II.	An. R. 666. Av. J.C. 86.
L. CORNELIUS CINNA III. CN. PAPIRIUS CARBO.	An. R. 667. Av. J.C. 85.

An. R. 668. L. Cornelius Cinna IV.
Av. J.C. 84. Cn. Papirius Carbo II.

An. R. 669. L. Cornelius Scipio.
Av. J.C. 83. C. Norbanus.

An. R. 670. C. Marius.
Av. J.C. 82. Cn. Papirius Carbo III.

Sylla Dictateur.

An. R. 671. M. Tullius Decula.
Av. J.C. 81. Cn. Cornelius Dolabella.

An. R. 672. L. Cornelius Sylla Felix II.
Av. J.C. 80. Q. Cæcilius Metellus Pius.

An. R. 673. P. Servilius Vatia Isauricus.
Av. J.C. 79. Ap. Claudius Pulcher.

An. R. 674. M. Æmilius Lepidus.
Av. J.C. 78. Q. Lutatius Catulus.

An. R. 675. D. Junius Brutus.
Av. J.C. 77. Mam. Æmilius Lepidus Liviai

An. R. 676. Cn. Octavius.
Av. J.C. 76. C. Scribonius Curio.

An. R. 677. L. Octavius.
Av. J.C. 75. C. Aurelius Cotta.

An. R. 678. L. Licinius Lucullus.
Av. J.C. 74. M. Aurelius Cotta.

An. R. 679. M. Terentius Varro Lucullus.
Av. J.C. 73. C. Cassius Varus.

An. R. 680. L. Gellius Poplicola.
Av. J.C. 72. Cn. Cornelius Lentulus Cloi nus.

An. R. 681. Cn. Aufidius Orestes.
Av. J.C. 71. L. Cornelius Lentulus Sura.

An. R. 682. Cn. Pompeius Magnus.
Av. J.C. 70. M. Licinius Crassus.

Q. Hortensius.	An. R. 683.
Q. Cæcilius Metellus Creticus.	Av. J.C. 69.
L. Cæcilius Metellus.	An. R. 684.
Q. Marcius Rex.	Av. J.C. 68.
C. Calpurnius Piso.	An. R. 685.
Man. Acilius Glabrio.	Av. J.C. 67.

Pompée vainqueur des Pirates.

M. Æmilius Lepidus.	An. R. 686.
L. Volcatius Tullus.	Av. J.C. 66.
L. Aurelius Cotta.	An. R. 687.
L. Manlius Torquatus.	Av. J.C. 65.
L. Julius Cæsar.	An. R. 688.
C. Marcius Figulus.	Av. J.C. 64.
M. Tullius Cicero.	An. R. 689.
C. Antonius.	Av. J.C. 63.

Mort de Mithridate.

D. Junius Silanus.	An. R. 690.
L. Licinius Muræna.	Av. J.C. 62.
M. Pupius Piso.	An. R. 691.
M. Valerius Messalla Niger.	Av. J.C. 61.
L. Afranius.	An. R. 692.
Q. Metellus Celer.	Av. J.C. 60.
C. Julius Cæsar.	An. R. 693.
M. Calpurnius Bibulus.	Av. J.C. 59.

Guerre des Gaules.

L. Calpurnius Piso.	An. R. 694
A. Gabinius.	Av. J.C. 58.
P. Cornelius Lentulus Spinther.	An. R. 695.
Q. Cæcilius Metellus Nepos.	Av. J.C. 57.

An. R. 696. Cn. Cornelius Lentulus Marcel-
Av. J.C. 56. linus.
L. Marcius Philippus.

An. R. 697. Cn. Pompeius Magnus II.
Av. J.C. 55. M. Licinius Crassus II.

Guerre de Crassus contre les Parthes.

An. R. 698. L. Domitius Ahenobarbus.
Av. J.C. 54. Ap. Claudius Pulcher.

An. R. 699 Cn. Domitius Calvinus.
Av. J.C. 53. M. Valerius Messalla.

An. R. 700. Cn. Pompeius Magnus III.
Av. J.C. 52. Q. Cæcilius Metellus Scipio.

An. R. 701. Ser. Sulpicius Rufus.
Av. J.C. 51. M. Claudius Marcellus.

An. R. 702. L. Æmilius Paulus.
Av. J.C. 50. C. Claudius Marcellus.

Guerre civile entre César & Pompée.

An. R. 703. C. Claudius Marcellus.
Av. J.C. 49. L. Cornelius Lentulus.

An. R. 704. C. Julius Cæsar II.
Av. J.C. 48. P. Servilius Vatia Isauricus.

César Dictateur.

An. R. 705. Q. Fufius Calenus.
Av. J.C. 47. P. Vatinius.

An. R. 706. C. Julius Cæsar III.
Av. J.C. 46. M. Æmilius Lepidus.

C. JULIUS CÆSAR IV. ſans collégue.	An. R. 707. Av. J.C. 45.
C. JULIUS CÆSAR V. Il fut tué, & ſa place fut remplie par	An. R. 708. Av. J.C. 44.
P. CORNELIUS DOLABELLA.	
M. ANTONIUS.	
A. HIRTIUS.	An. R. 709.
C. VIBIUS PANSA.	Av. J.C. 43.
Ces deux Conſuls périrent, & on leur ſubſtitua	
C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS.	
Q. PEDIUS. Il mourut, & on lui ſubſtitua	
P. VENTIDIUS.	

Triumvirat de Lépidus, Antoine, & Octavien.

Proſcription.

M. ÆMILIUS LEPIDUS II.	An. R. 710.
L. MUNATIUS PLANCUS.	Av. J.C. 42.
L. ANTONIUS.	An. R. 711.
P. SERVILIUS VATIA ISAURICUS II.	Av. J.C. 41.
CN. DOMITIUS CALVINUS II.	An. R. 712.
C. ASINIUS POLLIO.	Av. J.C. 40.
L. MARCIUS CENSORINUS.	An. R. 713.
C. CALVISIUS SABINUS.	Av. J.C. 39.
AP. CLAUDIUS PULCHER.	An. R. 714.
C. NORBANUS FLACCUS.	Av. J.C. 38.
M. AGRIPPA.	An. R. 715.
L. CANIDIUS GALLUS.	Av. J.C. 37.
L. GELLIUS POPLICOLA.	An. R. 716.
M. COCCEIUS NERVA.	Av. J.C. 36.
L. CORNIFICIUS.	An. R. 717.
SEX. POMPEIUS.	Av. J.C. 35.

An. R. 718. M. Antonius II.
Av. J.C. 34. L. Scribonius Libo.

An. R. 719. C. Julius Cæsar Octavianus II.
Av. J.C. 33. L. Volcatius Tullus.

An. R. 720. L. Domitius Ahenobarbus.
Av. J.C. 32. C. Sosius.

An. R. 721. C. Julius Cæsar Octavianus III.
Av. J.C. 31. M. Valerius Messalla Corvinus.

Bataille d'Actium.

An. R. 722. C. Julius Cæsar Octavianus IV.
Av. J.C. 30. M. Licinius Crassus.

Mort d'Antoine.

An. R. 723. C. Julius Cæsar Octavianus V.
Av. J.C. 29. Sex. Appuleius.

Triomphes d'Octavien.

Fin des Fastes Consulaires.



